



L

Folklore Brabançon

Le
Folklore Brabançon

Le
Folklore
Brabançon

MARS 1971

N° 189

Le Folklore Brabançon

ORGANE DU

Service de Recherches Historiques
et Folkloriques de la Province
de Brabant

RUE ST-JEAN, 4 — Tel. 13.07.50.

BRUXELLES

SOMMAIRE

Les Rois Mages, leur mystérieuse histoire, leur fascinante présence dans l'art et le folklore belges par René Herman . . . 5

Les aventures et le voyage de l'âme après les décès par M. Gouweloos 93

Essai sur la Statistique Générale du Département de la Dyle (suite) par le citoyen Doucet Pontécoulant, préfet . . . 108

MARS 1971

N°

189

PRIX : 35 F.

Sur la couverture : *Les Rois Mages, Encre de chine (François Herman).*

Le numéro 189 du

« BRABANTSE FOLKLORE »

contient des études

de Maurits Theys (Een terugblik op de legende van de bloedige geconsecreerde hostien van Brussel), de T. J. Gerits (Sint Norbertus in de kunst van Averbode) et de B. Van den Broeck (Mazenzele en Opwijk in historisch, folkloristisch en culinair perspectief).

Les rois mages

René HERMAN

LEUR MYSTERIEUSE HISTOIRE, LEUR FASCINANTE
PRESENCE dans L'ART et LE FOLKLORE BELGES

— *Les ROIS-MAGES*, c'est la science ; en eux, la grandeur intellectuelle s'humilie devant une autre grandeur, encore moins visible, celle qui représente nos vraies proportions devant l'Absolu.

(A. VALENSIN)

— *LA LEGENDE* qui s'est formée autour des *Mages* a proliféré au long des siècles au point de créer, en maints lieux, une véritable tradition folklorique.

(Daniel ROPS)

A la douce et souriante mémoire de ma grand'mère bien aimée et de ma courageuse maman qui, toutes deux, leur vie durant, ont été pour moi semblables à l'Étoile miraculeuse des Mages : source étincillante de grande joie et guide incomparable du bon chemin.

QUELQUES SOUVENIRS D'ENFANCE.

En manière d'introduction.

« Tu diras toujours ton enfance
Plus dorée qu'un livre de prix...
Toujours la lampe familière
Qui venait te conter des fables
Pleines de *magas*... »

(Maurice CAREME)

Aux jours heureux de mon enfance, lorsqu'en son cycle l'année nous ramenait au temps béni de la Noël, mon inoubliable grand'mère m'emmenait visiter les crèches somptueuses édifiées alors dans nos églises. Chaudement vêtus, le cœur en fête, nous partions la main dans la main, à la découverte d'une insoupçonnable féerie ! Jamais je n'oublierai ces heures de grâce. Tout à la fois c'était Noël « ce mot givré tombé d'une hostie », la crèche, et une grand'mère extraordinaire dont la joie première était de semer le bonheur à tout qui l'approchait... Que souhaiter de surcroît ? Durant les vacances nous visitions ainsi une multitude d'églises. Les *Carmes*, avenue de la Toison d'Or, où les *Mages* géants de la crèche occupaient royalement le fond, le visage face aux fidèles. *Saint-Jacques* attenant au Palais Royal. La chapelle de la *Madeleine* dont la crèche impressionnante occupait la moitié de la nef gauche. Immense grotte de papier que l'on pénétrait en longeant un cours d'eau véritable aux abords duquel hroulaient d'innombrables moutons. *Le Sablon* où la Sainte Famille recevait l'adoration des bergers et des *magas* dans la grange au large ouverte d'une vieille ferme hrabançonne. *Les Riches Claires* où les *Mages* étaient accompagnés d'un éléphant étonnant. *Saint-Nicolas* à la Bourse, où les personnages de plâtre voyaient danser leurs ombres sur les parois de paille de l'étable à cause des bougies allumées par les passants attendris. *La Trinité*, rue du Bailli... *Sainte-Alène*, encore dans la crypte, avenue des Villas... *Saint-Gilles*, au parvis, notre paroisse, où les *Mages* mirifiques étaient suivi d'un chameau chamarré et d'un serviteur noir enfoui sous un burnous blanc et tenant à la main un chasse-mouches aux plumes d'or en forme d'éventail ! Le soir, je notais et cotais les crèches vues. Le *Madeleine* et *Saint-Gilles* remportaient toujours les premières places !

A l'Institut *Saint-Jean-Baptiste de la Salle*, rue Moris, nous assistions à la *Messe de Minuit* qui s'y célébrait avec grande pompe. Je vois encore les chasubles dorées des officiants. Les quatre bras de la croix étaient rehaussés d'anges brodés de soie bleue et rose. Le cuivre des bougeoirs étincelait parmi les lilas blancs qui ornaient l'autel. De la porte de la sacristie, le frère sacristain surveillait la bonne marche de la cérémonie ainsi que le bataillon des enfants de chœur dont les surplis bien plissés étaient surmontés d'un collet de velours rouge ourlé d'hermine. De temps à autre il marquait sa satisfaction par le déplacement furtif d'une calotte qui ne dissimulait qu'à demi une calvitie prononcée ! La crèche dissimulée parmi les rochers et les plantes parsemés d'ampoules électriques s'illuminait au refrain du célèbre « Minuit, chrétiens » lorsque les professeurs, au juché, entonnaient : « Noël ! Voici le Rédempteur ! »

C'est inouï ce qu'en ces années d'avant 1940 l'on échafaudait comme somptueuses merveilles en nos églises pour célébrer l'enchantement de la Nativité ! Tout ceci marquait profondément ma sensibilité d'enfant. Aussi, à la Noël, l'évènement majeur à la maison consistait en la mise en place de la crèche. Sa confection fiévreuse prenait plusieurs jours. Les rochers de papiers d'emballages peints et froissés, grimpaient du plancher au plafond de la salle à déjeuner. Les personnages de plâtre m'avaient été offerts à l'occasion de l'une de ces grandioses *Saint-Nicolas* dont ma grand'mère avait le secret. Achetés bruts chez un vieil artiste hollandais de la rue Coppens, au Sablon, il les peignait ensuite, consciencieusement d'après des données puisées dans des livres d'art et d'histoire. Ces personnages qui font toujours partie de mes collections me sont chers à bien des titres ! *Le jour de l'An* toute la famille et de nombreux amis défilaient chez mes grand-parents. Ma grand'mère en grande dame qu'elle était, les recevait au salon tout illuminé par le grand lustre à cristaux. Des galettes cuites par elle à la *Saint-Sylvestre* — j'en hume encore l'alléchante odeur ! — accompagnaient le verre de liqueur qu'elle distribuait avec tant de souriante bonté. Et puis... Et puis... Avant de repartir, tous descendaient admirer la crèche qui, à la maison, chantait Noël comme nulle part au monde !

En avril 1963 ma grand'mère nous quitta dans sa nonante-sixième année, emportant avec elle bien des joies, bien des tendresses, et des rêves de Noël inoubliables... parmi lesquels les mystérieux *Rois-Mages de la crèche* ! Quoi de surprenant, des lors, que l'idée me soit venue de me pencher tout particulièrement vers eux qui m'accompagnent depuis les banes de l'école ! Constatation plaisante : j'avais alors pour compagnon de classe un ami du nom de Robert MELCHIOR. A la même époque, à

l'église Saint-Gilles, au parvis, le curé doyen, un saint homme, très à l'avant garde dans le domaine liturgique — (il avait installé un cinéma dans le chœur de son église pour y projeter le propre et l'ordinaire des offices) — était le chanoine *GASPARD STMONS*, tandis qu'à l'église Sainte-Alène, toute proche, le grand abbé *BALTHAZARD* était premier vicaire !

A l'évocation de ces souvenirs heureux comme il m'est à cœur de faire mien ce souhait formulé voici près d'un siècle et repris en exergue, à la date du 6 janvier, dans « Les Petits Bollandistes » :

« Si Dieu me fait la grâce d'aller au ciel, je me réjouis dès aujourd'hui d'être admis dans la société des saints et des saintes dont la légende raconte tant de choses merveilleuses, surtout j'irai à la recherche des *TROIS MAGES* pour leur dire combien je les aime et les admire ! »



LES ROIS MAGES

Personnages traditionnels de nos crèches de Noël. Plâtres peints à la main par un artiste hollandais de la rue Coppens, au Sablon, en 1935.

(Collection R. Hermar.)

I. La mystérieuse histoire des rois mages

— La première loi de l'Histoire est de ne pas oser mentir ; la seconde de ne pas craindre d'exprimer tout la vérité.

LEON XIII

SOURCE HISTORIQUE

L'UNIQUE SOURCE HISTORIQUE nous révélant les *MAGES* et leur histoire mystérieuse figure en *UNE* page de l'*Evangile selon Saint-Matthieu, au chapitre 2, versets 1 à 12*. Cette page est elle même tant dépourvue de détails et de précisions, qu'*historiquement parlant, l'on ne sait pratiquement rien d'eux*, hormis le récit merveilleux de leur voyage jusqu'à Bethléem. Relisons ce Texte Sacré :

« Jésus étant né à Bethléem de Juda, sous le règne du roi Hérode, des mages d'Orient arrivèrent à Jérusalem et demandèrent : Où est le roi des Juifs qui vient de naître ? Nous avons vu son étoile en Orient et nous sommes venus l'adorer. A cette nouvelle, Hérode s'émut et tout Jérusalem avec lui. Il réunit tous les princes des prêtres et les scribes, et s'enquit auprès d'eux de l'endroit où le Christ devait naître. Ils lui dirent : A Bethléem de Juda, car le prophète a écrit : Et toi, Bethléem, terre de Juda, tu n'es pas le moindre des chefs-lieux de Juda, car de toi sortira le chef qui régira Israël, mon peuple. Alors Hérode, ayant appelé les mages en secret, s'informa soigneusement du temps auquel l'étoile leur était apparue ; et les envoyant à Bethléem, il leur dit : Allez, informez-vous avec soin de cet enfant, et quand vous l'aurez trouvé, faites-le moi savoir, afin que j'aie moi aussi l'adorer. Sur ces paroles du roi, les mages partirent. Et voilà que l'étoile qu'ils avaient vue en Orient se mit à les précéder, pour s'arrêter au-dessus du lieu où était l'enfant. A la vue de l'étoile, les mages furent saisis d'une grande joie. Entrés dans la maison, ils trouvèrent l'enfant avec Marie, sa Mère, et se prosternant, ils l'adorèrent. Ils ouvrirent ensuite leurs trésors et lui offrirent de l'or, de l'encens et de

la myrrhe. Mais avertis en songe de ne pas retourner vers Hérode, ils regagnèrent leur pays, par un autre chemin. »

De valeur historique de premier ordre, affirmera Daniel Rops, l'Évangile c'est « La Bonne Nouvelle », « La Nouvelle favorable », « C'est, indubitablement, dira le Père de Grandmaison, le don divin qu'il est lui-même et les dons divins qu'il apporte. » Aucun autre évangéliste que Matthieu ne rapporte l'événement des Mages. Jean, Luc, Marc n'en touchent mot. *Qui donc était ce Matthieu envers qui nous sommes redevables des mystérieux Mages d'Orient ?*

L'auteur du premier Évangile est un Juif. « L'Église l'identifie avec ce Levi, dit Matthieu, un des Douze, que Jésus arracha à ses régisseurs de collecteurs d'impôts. Matthieu, Matthaïos, c'est la forme hellénisée de Mattai ou Mattayah, qui signifie en hébreu « Don de Ya » de Yahew. Un publicain, un agent de la douane et du fisc qui sait forcément écrire. Saint-Matthieu, qui s'est défini lui-même « scribe parfaitement instruit en ce qui concerne le royaume des cieux, » (XIII, 52) connaît à fond tout ce qui regarde sa race et ses traditions. Il n'a pas le talent de Saint-Luc à nous émouvoir, ni la passion de Saint-Jean, mais aucun peut-être des évangélistes ne donne à ce point l'impression d'être un témoin, qui dit ce qu'il a entendu. Suivant Mgr Ricciotti, récent historien de Jésus, l'original araméen de Saint-Matthieu est de la période 50-55. Le texte grec serait assez postérieur. On peut tenir pour certain que, moins de 50 ans après la mort du Christ, un Évangile au minimum existait sous la forme que nous connaissons et qu'au maximum, quatre-vingts ans après elle, les trois synoptiques étaient écrits. Il y a bien des événements dans l'antiquité que nous ne connaissons point par de si proches témoignages. » (Daniel Rops ; « Jésus en son Temps »). Ajoutons encore que Saint-Matthieu est représenté par un ange parce qu'il commence son récit par l'apparition d'un ange à Saint-Joseph.

Quelle est la signification du mot « MAGE » ? D'après R. Pettazoni, « Revue de l'histoire des religions » t.CIII (1931), p. 145, il viendrait de l'hébreu « MAG » qui correspond au grec « MAGA » qui signifie « DON » dans le sens de « Révélation ». « C'était le nom que les Perses et la plupart des peuples d'Orient donnaient à leurs docteurs, comme les Hébreux les appelaient Scribes ; les Égyptiens, Prophètes ; les Grecs, Philosophes ; et les Latins, Sages. On peut croire aussi que ces mages étaient prêtres, suivant la coutume ancienne de plusieurs peuples rapportée par Platon, en parlant des fonctions royales : ils faisaient leurs rois prêtres, ou conféraient aux prêtres la puissance et la dignité des rois. » (« Les Petits

Bollandistes »). Dans son admirable ouvrage « *La légende des Rois Mages* » sur lequel nous reviendrons plus loin, Marianne Elissagaray expliquera « qu'ils étaient plus que des prêtres officiant à un autel. Ils étaient considérés comme des Sages possédant la somme des connaissances de l'époque : mathématiques, médecine, sciences occultes, astronomie, enfin astrologie. C'est à cette qualité d'astrologues surtout qu'était associé leur nom, à cause de l'importance prise, en ces siècles, par la science des astres. » Le Psaume LXXI nous dit qu'ils étaient « prêtres de la religion mazdéenne et qu'ils étaient fort puissants ».

Daniel Rops écrit à leur sujet : « Constitués en caste très fermée — en une véritable tribu, selon Hérodote — ils passaient pour mener une vie austère, entretenant le feu des Hauts Lieux, étudiant le cours des astres et les songes. Ils étaient fort puissants : c'était un Mage qui avait essayé de prendre le pouvoir impérial en Perse, pendant que Cambyse guerroyait en Égypte, en affirmant qu'il était Smerdis, le frère de l'empereur ressuscité. Mais rien ne semble prouver qu'à l'époque de la naissance du Christ, c'est-à-dire sous la domination des Parthes, les Mages aient eu encore un rôle de premier plan. Le mot semble plutôt désigner alors des hommes de toutes sortes qui s'appliquaient à l'étude des astres, astronomes et astrologues tout ensemble, parmi lesquels il y avait du bon et du mauvais, des gens sérieux et des charlatans. Les Mages de l'Écriture appartenaient, de toute évidence, à ce qu'il y avait de mieux. Que ces hommes, dont c'était le métier d'être attentifs aux choses mystérieuses, eussent été avertis de la naissance du Messie, cela peut s'admettre aisément. Les Juifs avaient répandu dans tout l'Orient, et jusque dans cette Perse lointaine où se situaient les aventures de Tobie et celles d'Esther, le grand thème de leur attente. Ils pouvaient connaître la prophétie que Balaam avait été contraint par Dieu de prononcer en faveur du Peuple élu : « Une étoile sort de Jacob, un sceptre s'élève d'Israël. » (Nombres, XXIV, 17). Et Tacite, tout orgueilleux Romain qu'il fût, allait écrire : « On était généralement persuadé, sur la foi d'anciennes prophéties, que l'Orient allait prendre le dessus et qu'avant peu l'on verrait sortir de la Judée ceux qui régiraient l'Univers. (Hist. V, 23). »

QUEL ÉTAIT LE PAYS D'ORIGINE DES MAGES ?

« Sous le règne du roi Hérode, nous dit Saint-Matthieu, des MAGES d'ORIENT arrivèrent à Jérusalem. »

« On ne sait pas précisément d'où ils vinrent, parce que l'Évangéliste s'est contenté de dire qu'ils vinrent de l'ORIENT, disent les Petits



Les Rois Mages. Encre de chine (François Herman)

Bollandistes, c'est-à-dire d'un pays qui était oriental à l'égard de Jérusalem et de Bethléem, ou de cette partie du monde que l'on appelle absolument l'Orient, ce qui comprend un grand nombre de provinces et de royaumes. L'opinion la plus probable est qu'ils vinrent de l'ARABIE heureuse, qui fut habitée par les enfants qu'Abraham eut de Cétura, sa seconde femme, à savoir : Jecsan, qui fut père de Saba, et Madian, qui fut père d'Epha. C'est ce que le Roi-Prophète semble témoigner lorsqu'il dit : « que N.S. serait adoré par les rois des Arabes et de Saba, et qu'on lui donnerait de l'or d'Arabie. » (Ps.LXXI), et le prophète Isaïe, lorsqu'il dit « qu'on viendrait de Madian et d'Epha sur des chameaux pour le reconnaître. (Isaïe, LX). Les présents que les Mages offrirent favorisent beaucoup cette opinion : en effet, c'est principalement dans l'Arabie que naissent l'or, l'encens, la myrrhe. »

Louis REAU, de l'Institut, soulignera que « dans les monuments les plus anciens, par exemple dans les bas-reliefs des sarcophages paléochrétiens et les mosaïques de Ravenne, LES MAGES PORTENT LE COSTUME PERSAN des prêtres de MITHRA : le bonnet phrygien, les anaxyrides qui sont des longues braies bouffantes. C'est au XIIIe siècle seulement qu'on les représente en costume royal, avec des couronnes sur la tête ».

« Des Orientaux venus de PERSE, lisons-nous dans l'Opus Imperfectum in Mattheum, rédigé en latin au IVe siècle par un écrivain arien et longtemps attribué à St-Jean Chrysostome... » Venus des rives de l'Euphrate... D'origine PERSE » d'après Marianne Elissagaray. Quant à Daniel ROPS, il nous écrira que « les Juifs avaient répandu dans tout l'Orient, et JUSQUE DANS CETTE PERSE lointaine, où se situaient les aventures de Tobie et celles d'Esther, le grand thème de leur attente.

ARABIE?... PERSE?... Il est curieux de constater que les Mages étant des ASIATIQUES « il ne semble pas qu'à aucun moment les imagiers aient eu l'idée de leur prêter la peau jaune et les yeux hridés » (L. Réau)

QUAND les Mages arrivèrent-ils à Bethléem ?

Deux hypothèses ont été émises quant à l'époque de leur arrivée « dans la maison où ils trouvèrent l'enfant avec Marie, sa mère ». Les uns proposent logiquement : 2 ans environ après la naissance du Christ, Hérode ayant ordonné le massacre des enfants mâles de moins de deux

ans (Matthieu, II, 16). Mais pour les premiers chrétiens et d'autres dont Saint Augustin (Sermons, P.L.t.38.col.1035) le voyage des Mages se fit miraculeusement en 13 jours selon la date du 6 janvier, fête de l'Epiphanie, c'est-à-dire de la manifestation aux Gentils.

Qu'entend par « l'ÉTOILE » qui guida les Mages ?

Selon le sens du grec, l'Étoile qui guida les Mages doit être entendue comme « Phénomène Astronomique » nous dira Daniel Rops qui se posera la question : « Quelles hypothèses peut-on faire ? Celle d'une « nova » vient d'abord à l'esprit, d'une vraie « étoile nouvelle » comme celle qui parut dans l'Aigle en 1918 ou comme celle qu'on vit en 1572 après la Saint-Barthélemy ; elle a contre elle que nulle apparition de ce genre n'a été signalée à l'époque en question par aucun auteur digne de foi. Était-il possible que ce fût une comète ? Quand le 10 janvier 1910 celle de Halley fut visible à Jérusalem, on observa nettement le passage de sa clarté d'est en ouest ; elle devint diffuse à l'orient et reparut à l'occident, bien visible, ce qui confirmerait l'indication de l'Évangile. Mais la comète de Halley passa seulement dans le ciel de nos pays, en 12 avant J.C. et non en 6 ; d'autres comètes signalées par les Chinois en 4 et 3 avant J.C. ne semblent pas avoir été observées en Occident. D'ailleurs, les comètes, soumises au mouvement diurne comme tous les astres, ne peuvent guère indiquer une direction précise, encore moins une maison dans une ville. Kepler avait pensé que le phénomène astral pouvait désigner une conjonction des planètes Jupiter et Saturne dans le signe zodiacal des Poissons et, chose extrêmement curieuse, il avait calculé que ce phénomène avait dû se produire en 6 avant J.C. alors qu'il ignorait totalement que c'est là la date la plus probable de la naissance de Jésus. En tout cas, le terme « d'astre » de l'Écriture peut parfaitement, selon le sens du grec, être entendu non comme une « étoile » mais comme « phénomène astronomique » On peut donc aussi envisager ce magnifique phénomène de la lumière zodiacale, lueur considérable qu'on voit assez souvent en Orient, dans les pays au ciel pur, centrée sur le soleil couchant et qui frappe toujours l'imagination. Enfin, aux confins même de la science et de la légende, Méréjkovsky a soutenu que l'Écriture ferait allusion à un phénomène céleste extrêmement rare, la précession astronomique, le passage du point équinoxial du signe zodiacal du Bélier à celui des Poissons, ce qui aurait signifié, pour les Mages babyloniens, hantés par l'idée d'un nouveau Déluge attendu, la promesse de la fin du monde, l'annonce d'une étape nouvelle de l'humanité. »

COMPLÉMENTS LEGENDAIRES

DES ROIS

Louis Réau, de l'Institut, dans le numéro de Noël 1959 du « Jardin des Arts » rapporte que « c'est l'apologiste carthaginois Tertullien qui le premier, au XIII^e siècle, les assimile à des *monarques de l'Orient*, sans doute parce qu'à ses yeux le témoignage des rois avait plus de poids que l'hommage d'humbles bergers... Il est vrai, ajoutera-t-il, que comme toujours les Apocryphes, l'Évangile du pseudo-Matthieu, le Protévangile de Jacques, l'Évangile arabe de l'Enfance se sont efforcés de suppléer au silence des Canoniques. D'après ces sources, qui bien entendu n'ont rien d'historique, les Mages étaient de simples astrologues persans. Ni l'Évangile d'après Matthieu, ni des Apocryphes ne leur donnent le titre de ROIS. Jusqu'au XI^e siècle, on les voit toujours coiffés du bonnet phrygien et non de la couronne royale. »

Les *Petits Bollandistes* noteront : « L'Église leur donne aussi le titre de ROIS. Ce qui est fondé sur ces paroles du Psaume LXXI : « Les Rois de Tarse et des îles offriront des présents ; les Rois d'Arabie et de Saba apporteront des dons. Tous les Rois de la terre l'adoreront, et toutes les nations le serviront. »

AU NOMBRE DE TROIS

C'est le pape Saint-Léon qui, au Ve siècle, fixa définitivement le nombre des Mages à TROIS, « Les présents étant triples, les oblateurs sont trois !... Ce qui évidemment ne signifie rien, chaque Mage ayant pu apporter un peu d'or, d'encens, et de myrrhe... Mais cette tradition prévalut. » Et Marianne Ellsagoray poursuivra « *Symboles des trois âges de la vie*, les Mages le furent aussi des *trois races humaines* ; préfigurés dans l'Ancien Testament par les trois fils de Noé : Sem, Cham et Japhet, ils rendirent hommage à Jésus en tant que représentants des *trois parties du Monde* ». Louis Réau précisera « les trois parties du monde alors connues. Ils étaient censés représenter l'Asie, l'Europe et l'Afrique. Trois, aussi chiffre sacré par excellence qui est celui de la Trinité. »

MELCHIOR, GASPARD, BALTHAZAR

Le nombre des Mages déterminé, il fallut leur trouver un nom et esquisser leur personnalité. L'origine de leurs noms est mystérieuse. C'est

à un moine mérovingien du VII^e ou VIII^e s. que nous devons l'origine de leurs noms aujourd'hui célèbres : MELCHIOR — GASPARD — BALTHAZAR. Ce moine mérovingien, nous dit Marianne Elissagaray « traduisit en latin une chronique grecque en y ajoutant des additions de son cru, parmi lesquelles, les noms des Mages. Ce texte, conservé dans un manuscrit de la Bibliothèque Nationale : (lat.4884) est connu sous le nom « d'Excerpta latina barbari ». En voici les termes traduits : « Lapidus et Arruntius (étant consuls) (an 6 de notre ère), en ces jours la sous Auguste, aux calendes de janvier, les Mages lui offrirent des présents et l'adorèrent. Les Mages s'appelaient BITHISAREA, MELICHIOR et GATHASPA. » Ces noms sont certainement d'origine perse. De nombreux noms perses en « aspa » permettent, en effet, de le supposer à priori. Prudence pencha pour cette opinion tandis que Tertullien propose l'Arabie.

Les noms des Mages dormirent alors pendant trois siècles, nous dit encore M. Elissagaray, « jusqu'à la parution de l'*Historia Scolastica* de Pierre le Mangeur qui les rendit populaires. Ecrite entre 1170 et 1178, c'est-à-dire, très peu de temps après le transfert des prétendus corps à Cologne, cette histoire si lue et si répandue qu'on l'appela « l'histoire sainte du Moyen Age » fit tomber le nom des Rois Mages dans le domaine public.

Un texte d'Agnellus de Ravenne daté du IX^e siècle nous informe que « Gaspar offrit l'or, revêtu d'un vêtement hyacinthe et son vêtement symbolise le mariage ; Balthazar offrit l'encens, vêtu d'orange, son vêtement symbolise la virginité ; Melchior offrit la myrrhe, vêtu de plusieurs couleurs, son vêtement symbolise la pénitence. « Un autre texte attribué à Bède le Vénérable, XII^e siècle, les *Excerptiones Patrum*, avait fait de Balthazar un Noir, ou du moins un homme au teint foncé. Le pseudo-Bède décrit aussi les costumes des Mages et leur attribue des âges différents : Melchior est un vieillard à la barbe et aux cheveux blancs ; vêtu d'une tunique hyacinthe et d'un manteau orange, il offre l'or au Christ comme à un roi ; Gaspar est un jeune homme imberbe, vêtu d'une tunique orange et d'un manteau rouge : il offre l'encens au Dieu ; Balthazar, enfin, est « de teint foncé », porte la barbe : vêtu d'une tunique rouge, il offre la myrrhe à l'homme. »

Un frère carme, Jean de Hildesheim d'origine westphalienne, écrit au XIV^e siècle dans son « *Historia Trium Regum* » : « plusieurs livres traitent diversement de l'or, encens et mirre que chez III rois offrirent. Car aucuns dient que l'or fust offert pour subvenir à l'indigence et povreté de Marie et de Jhesus, et l'encens pour le puanteur de l'estable, et le mirre pour debouter le vermine de l'enfant ».

DE BETHLEEM (an 6 ?) ... A COLOGNE (1164)

Ayant présentement connaissance plus ou moins approfondie de nos illustres personnages, il nous reste encore à défricher le long, le très long chemin, plus d'un millénaire ! qui les conduisit de « la maison où se trouvait l'enfant et Marie, sa mère, à la flamboyante cathédrale de Cologne, haut-lieu de pèlerinage depuis le début de ce siècle douzième qui les vit accueillir en grande pompe en ses vénérables murs.

Or donc « avertis en songe de ne pas retourner vers Hérode, ils regagnèrent leur pays par un autre chemin. » Les « Petits Bollundistes » dans leurs « Vies des Saints » nous rapportent alors que, selon le religieux Cyrille, dans la vie de Saint Théodose, abbé, « ils fuyaient les grands chemins et les lieux les plus fréquentés par les voyageurs, et qu'ils allaient par des sentiers écartés et se retiraient, la nuit, dans des cavernes qu'ils trouvaient au milieu de la solitude. Conduits par la même main qui les avait amenés, ils arrivèrent enfin en leur pays, où ils prêchèrent à leurs peuples ce qu'ils avaient vu et entendu des merveilles du Verbe de Dieu incarné pour le salut des hommes. Laissant ensuite leurs royaumes, leurs plaisirs et leurs richesses, pour se mieux conformer à l'état de pauvreté et d'abjection qu'ils avaient reconnu dans le Sauveur du monde, ils commencèrent à faire profession de l'humilité chrétienne. Ils continuèrent avec beaucoup de constance, s'efforçant d'ailleurs de faire pénétrer dans les âmes aveuglées par les ténèbres de l'idolâtrie la lumière dont ils avaient été éclairés, et d'embraser les cœurs de ceux qui les écoutaient du feu divin qui dévorait leurs entrailles. Ils vivaient encore lorsqu'après la mort, la résurrection et l'ascension de Notre-Seigneur, l'apôtre saint-Thomas vint en leur pays ; il leur apprit tout ce qui s'était passé depuis leur départ de Judée, pendant le cours de la vie du Sauveur et après sa mort, les instruisit de tous les mystères de notre sainte religion, les baptisa, les confirma, les fit prêtres et les consacra évêques ; ils eurent alors plus de liberté de publier de tous côtés la foi de Jésus-Christ et d'exercer dans ces contrées orientales les fonctions apostoliques.

Enfin ils se sont acquis, par leur zèle et leur générosité, la couronne du martyr, s'offrant eux-mêmes en sacrifice d'une odeur plus agréable que n'avaient été l'or, l'encens et la myrrhe qu'ils avaient autrefois présentés dans Bethléem. Voilà ce que la tradition de l'Eglise nous fournit de plus certain sur les Mages, quoique le calendrier de Cologne rapporte autrement leur décès ; d'après ce martyrologe, ces saints personnages, étant déjà prêtres et évêques, se rencontrèrent tous trois ensemble, l'an 54 de Notre-Seigneur, dans la ville de Servan, après de nombreux travaux évan-

géliques, et y célébrèrent de compagnie la fête de Noël ; ensuite Melchior décéda le premier jour de janvier, âgé de cent seize ans ; Balthazar, le 6, de la cent douzième année de son âge ; et aussitôt après, Gaspar, âgé de cent neuf ans. Quand le second fut mort et qu'on le voulut inhumer dans le sépulcre du premier, le corps de celui-ci se retira de lui-même pour lui donner la droite ; et lorsqu'on y apporta le troisième, l'un et l'autre se retirèrent aussi pour lui donner le milieu ! »

Et les auteurs d'ajouter, *si besoin était !* « ces choses, néanmoins, sont peu sûres, car il n'y a point d'auteur ancien qui en fasse mention ! Ce qui est plus certain, c'est que leurs saintes reliques furent premièrement transportées de Perse à Constantinople par le zèle et la piété de l'impératrice sainte Hélène, et qu'elles y furent déposées avec magnificence dans l'auguste basilique de Sainte-Sophie. »

« Avant la fin du XIIe siècle, rapporte Marianne Elissagaray, une tradition s'était établie, que Gilles d'Orval exprima parfaitement : *sainte Hélène, mère de l'empereur Constantin, avait trouvé et rassemblé les corps des trois Mages, jusque-là dispersés, et les avait apportés à Constantinople ; ils y restèrent jusqu'au règne de l'empereur Manuel. A cette époque, un saint homme, Eustorgius, religieux noble et érudit, d'origine grecque, avait été envoyé par l'empereur à Milan ; il y fut élu évêque par la population ; Eustorgius retourna alors à Constantinople et demanda à l'empereur Manuel la permission d'accepter ce titre : l'empereur, non seulement la lui donna, mais lui accorda par surcroît les corps des trois rois, afin qu'il remerciât ainsi la population milanaise. Le nouvel évêque déposa les saintes reliques dans l'église de Saint-Pierre, près des murs de Milan, qui depuis lors, fut dédiée à Saint-Eustorge.*

Frédéric Barberousse, dès qu'il fut empereur, en 1152, n'eut qu'un objectif : rétablir dans son intégrité l'antique grandeur de l'empire romain. Il s'en suivit vingt-cinq années de luttes contre la papauté et contre les villes de Lombardie restées fidèles au pontife romain. En 1154, Frédéric Barberousse avait fait raser les villes de l'Italie du Nord qui lui résistaient et s'était fait sacrer roi à Pavie. Mais, en 1158 ; la révolte éclatait de nouveau. L'empereur revint, imposa durement les villes lombardes, puis devant l'opposition ouverte de Milan, mit le siège devant cette ville ; au bout d'un mois, Milan capitulait. C'est au cours de ce siège que devait se produire l'événement curieux que nous a rapporté l'historien Guillaume de Newburgh, mort en 1218 : craignant que les faubourgs de la ville ne soient utiles aux assiégeants, les Milanais prirent la décision de les raser. C'est ainsi qu'ils démolirent un antique monastère situé hors les murs,

et découvrirent parmi les ruines de l'église abbatiale *des reliques* qui jusque-là étaient demeurées inconnues de tous et que l'on transporta à l'intérieur de la ville : c'étaient *principalement les reliques des trois Mages* qui avaient adoré le Christ dans son enfance ; leurs corps étaient intacts et leurs cercueils entourés d'un cercle doré, comme si on avait voulu ne pas les séparer. Guillaume de Newburg ne dit pas à quoi fut reconnue l'identité de ces corps : il mentionne seulement que des signes manifestes prouvaient que ces reliques étaient bien celles des Mages qui, après avoir adoré le Christ, avaient survécu à sa Passion et avaient été baptisés.

D'autres textes nous apprennent que l'église où ces corps furent trouvés était l'église Saint-Eustorge, et celle où ils furent transportés à l'intérieur de la ville, Saint-Georges. Il est probable que ces trois cercueils contenaient les corps de trois chrétiens martyrisés ensemble pendant les persécutions et dont les noms étaient inconnus : le cercle d'or rappelait sans doute leur mort simultanée. *Quoiqu'il en soit, un homme devait admirablement tirer parti des circonstances : ce fut Renaud de Dassel...* C'était un homme audacieux et sans scrupules, mais intelligent et cultivé, nommé prévôt de Hildesheim en 1148, chancelier de l'empire en 1156 et archevêque de Cologne en 1159. Il était tout dévoué à Frédéric Barberousse. Ambitieux pour l'empereur, Renaud l'était aussi pour son diocèse. A Cologne, il avait édifié un palais épiscopal magnifique flanqué de deux tours, et au moment où il mourut, le 14 août 1167, il projetait de faire construire un pont de pierres sur le Rhin, allant de Cologne à Tui-cium (la ville actuelle de Deutz). *Sans doute ne crut-il pas un instant que les reliques trouvées dans l'église Saint-Eustorge et depuis quatre ans déposées à l'église Saint-Georges de Milan, reliques qu'il avait demandées à l'empereur qui les lui avait accordées aussitôt, étaient celles des Mages.* Mais il dut penser qu'en les installant comme telles dans la cathédrale de Cologne, il donnerait un nouveau lustre à la ville, en ferait peut-être un lieu de pèlerinage.

Robert de Thorigny, qui écrivit avant 1182, nous fait le récit de la translation des trois corps : « En 1164, Renaud... transféra les corps des trois Mages de Milan à Cologne. Ces corps, qui avaient été embaumés, étaient intacts, même la peau et les cheveux. » Le chroniqueur qui affirme les avoir vus ajoute que les Mages semblaient âgés de quinze, trente et soixante ans. Et Robert de Thorigny ajoute ce détail nouveau : « Saint Eustorge, qui les avait reçus en cadeau de l'empereur, les avait transportés à Milan de Constantinople, sur une table placée dans un petit chariot que deux vaches tiraient. »

Le 23 juillet 1164, Renaud de Dassel arriva à Cologne. La population entière vint à sa rencontre, au milieu d'une grande liesse. Les reliques furent déposées à la cathédrale Saint-Pierre et une fête fut instituée, au 6 janvier, en l'honneur des trois Rois. C'est le successeur de Renaud de Dassel, Philippe de Heinsberg, qui, en 1170, fit faire, pour abriter les reliques, la magnifique châsse en or et vermeil qui fut placée dans une chapelle tout en marbre de Namur, derrière le maître-autel : sculptée et décorée de pierres précieuses, de perles et de deux cent vingt-six pierres gravées, le couvercle orné de trois couronnes d'or enrichies de diamants, cette châsse, qui contient les crânes des trois Rois, des saints Félix, Nabor et Grégoire de Spolète, fait aujourd'hui encore la gloire de la cathédrale Saint-Pierre. »

La châsse eut aussi son histoire et ses tribulations :

« En 1794, au moment où les armées françaises approchaient de la ville, le trésor de la cathédrale fut porté sur la rive droite du Rhin : le chapitre émigra à Arnsberg, en Westphalie, et y mit la châsse en lieu sûr. D'Arnsberg, ce trésor fut transporté en différents endroits, et enfin à Francfort-sur-le-Mein. C'est là que les chanoines prirent le parti de vendre la châsse pour se procurer des moyens d'existence. Le bruit de cette spoliation, déjà en partie exécutée, parvint aux oreilles d'un habitant de Francfort, qui, alarmé à cette nouvelle, chercha à détourner le sort funeste qui menaçait ce précieux monument. M. Molinari (c'est le nom de cet ami zélé des arts) se rendit auprès du président français à Francfort, et obtint du premier Consul la permission de faire reporter à son ancienne place l'antique reliquaire de Cologne. Ce fut le 4 janvier 1804 que la châsse entra dans la ville et fut déposée dans la salle du chapitre, où elle resta jusqu'à ce qu'elle eut été convenablement réparée. Le transport avait notablement endommagé le monument. Sa restauration confiée à l'orfèvre Guillaume Pollock, dura plusieurs années. Le 23 décembre 1807, la châsse fut publiquement exposée dans la salle du chapitre, et le 8 janvier 1808, elle fut benite et rétablie dans la chapelle de marbre qui avait été affectée à cette destination dans le XVII^e siècle. Cependant un nouveau désastre devait arriver à ce monument. Un misérable, tenté par la cupidité, eut l'idée de s'emparer de ce trésor, et dans la nuit du 18 au 19 octobre 1810, il emporta plusieurs ornements en or et en argent et un grand nombre de pierres. Grâce à l'activité de la police, le voleur et les objets enlevés furent bientôt découverts, les choses les plus précieuses furent rendues au chapitre de la cathédrale, et le 6 juin 1822, la châsse, entièrement rétablie, était réintégrée dans le sanctuaire qui lui était consacré. » (« Les Petits Bollandistes »).

LA FÊTE DES ROIS DANS L'ÉGLISE

La Fête de l'Épiphanie a été de tout temps très célèbre dans l'Église chrétienne. C'est au point, rapportent les Bollandistes, que les empereurs même n'osaient pas manquer d'assister ce jour-là aux saints mystères et aux cérémonies ecclésiastiques.

Dom Guéranger dans son « année liturgique » écrira : « La fête de l'Épiphanie est la suite du mystère de Noël : mais elle se présente sur le cycle chrétien avec une grandeur qui lui est propre. Son nom, qui signifie MANIFESTATION, indique assez qu'elle est employée à honorer l'apparition d'un Dieu parmi les hommes. Ce jour, en effet, fut consacré pendant plusieurs siècles à fêter la naissance du Sauveur, et lorsque, vers l'an 376, les décrets du Saint-Siège obligèrent toutes les Églises à célébrer désormais, avec Rome, le mystère de la Nativité au 25 décembre, le 6 janvier ne fut pas entièrement déshérité de son ancienne gloire. Le nom d'ÉPIPHANIE lui resta avec la glorieuse mémoire du baptême de Jésus-Christ, dont la tradition fixe l'anniversaire à ce jour. L'Église grecque donne à cette fête le vénérable et mystérieux nom de THEOPHANIE, si célèbre dans l'antiquité, pour signifier une apparition divine. On trouve ce nom dans Eusèbe, dans St-Grégoire de Nazianze, dans St-Isidore de Peluse : il est le propre titre de la fête dans les livres liturgiques de l'Église melchite. Les Orientaux appellent encore cette solennité LES SAINTES LUMIÈRES, à cause du baptême que l'on conférait autrefois en ce jour, en mémoire du baptême de Jésus-Christ dans le Jourdain. On sait que le baptême est appelé, dans les Pères, ILLUMINATION, et ceux qui l'ont reçu, ILLUMINÉS. Enfin, nous nommons familièrement, en France, cette fête, la FÊTE DES ROIS, en souvenance des Mages dont la venue à Bethléem est particulièrement solennisée aujourd'hui. L'Épiphanie partage, avec les fêtes de Noël, de Pâques, de l'Ascension et de la Pentecôte, l'honneur d'être qualifiée de « Jour très-saint », au canon de la messe, et on la range parmi les fêtes cardinales, c'est-à-dire parmi les solennités sur lesquelles repose l'économie de l'année chrétienne. Une série de six dimanches emprunte d'elle son nom, comme d'autres successions dominicales se présentent sous le titre de « Dimanches après Pâques, Dimanches après la Pentecôte ». Par suite de la convention faite, en 1801, entre Pie

VII et les consuls de la République française, le légat Caprara procéda à une réduction de fêtes, et la piété des fidèles en vit, à regret, supprimer un grand nombre. Il y eut des solennités qui ne furent pas supprimées, mais dont la célébration fut remise au dimanche suivant. L'Épiphanie est de celles qui subirent ce sort ; et toutes les fois que le 6 janvier n'est pas un dimanche, nos Églises voient retarder jusqu'au dimanche suivant les pompes qui accompagnent un si grand jour dans tout l'univers catholique. »

Dans la hiérarchie des fêtes de l'Église, la fête de l'Épiphanie est un « Double de 1ère classe », il n'y a guère « avec octave privilégiée ». Les ornements liturgiques prescrits pour sa célébration sont de couleur blanche. L'oraison de la messe, ou prière officielle de l'Église, s'exprime en ces termes :

« En ce jour, où par le cours d'une étoile Vous avez conduit les peuples païens à la connaissance de Votre Fils unique, nous Vous demandons, Seigneur, qu'après nous avoir donné déjà de Vous connaître par la foi, Vous nous conduisiez jusqu'à la contemplation face à face de Votre sublime majesté. Par le même Jésus-Christ Notre Seigneur. »

Les Rois Mages, comme on le sait, sont spécialement honorés à Cologne où, on les vénère aussi séparément en divers jours de ce mois. A savoir : Gaspard, le 1er, Melchior, le 6, et Balthazar, le 11.

Leur culte est aussi en honneur à Lima, capitale du Pérou. A Malines, les scieurs de bois, et, en tous pays, les fabricants de cartes à jouer et les voyageurs, les ont adoptés pour Patrons.

Nous noterons encore que « L'Église célèbre les Joies de Marie comme elle commémore ses Douleurs. Les sept joies terrestres de Marie, attribuées par la tradition, sont : L'Annonciation — La Visitation — La Naisance du Sauveur — L'ADORATION DES MAGES — La Résurrection — L'Ascension — et La Descente du Saint-Esprit ».

Il y a quelques années, à Bruges, à l'occasion d'un congrès international du théâtre religieux, « Les Sept allégresses de Marie » furent représentées, en plein air d'après un texte de J. Boon et une musique de scène d'Arthur Meulemans », (A.E. De Staercke.)

POINT DE VUE ACTUEL DE L'ÉGLISE VIS À VIS DES ROIS MAGES.

M'étant adressé auprès de Mgr le Cardinal SUENENS qui, en la per-

sonne de Mr l'Abbé MOUSON, professeur d'Écriture Sainte au Grand Séminaire de Malines, honora ma requête d'une attention bienveillante pour laquelle je tiens à Lui exprimer ici ma plus vive et respectueuse gratitude. Le point de vue actuel de l'Église vis à vis des Rois Mages peut se résumer en cette phrase que j'extraits de la très aimable lettre qui m'a été adressée :

« L'IMPRESSION D'ENSEMBLE EST CERTAINEMENT QUE LA COMPOSITION DU RECIT NE PERMET PAS D'EN MAJORER LA REALITE HISTORIQUE, MAIS EN MET EN LUMIERE LA PORTEE THEOLOGIQUE. »

Pour « davantage de détails », deux ouvrages récents en la matière m'ont également été aimablement communiqués :

« Les Évangiles et l'histoire de Jésus » du Père XAVIER LEON DU-FOUR, Paris, Edit. du Seuil, 1963, « qui traite des problèmes posés par les évangiles de l'enfance avec autant d'ouverture à la problématique moderne que de sage prudence ».

« L'Évangile de l'Enfance selon Saint-Matthieu », collection « Lire la Bible, 17 ») Paris, édit. du Cerf, 1968, « autre étude catholique de bonne vulgarisation scientifique et plus récente encore, d'André PAUL, p.s.s. »

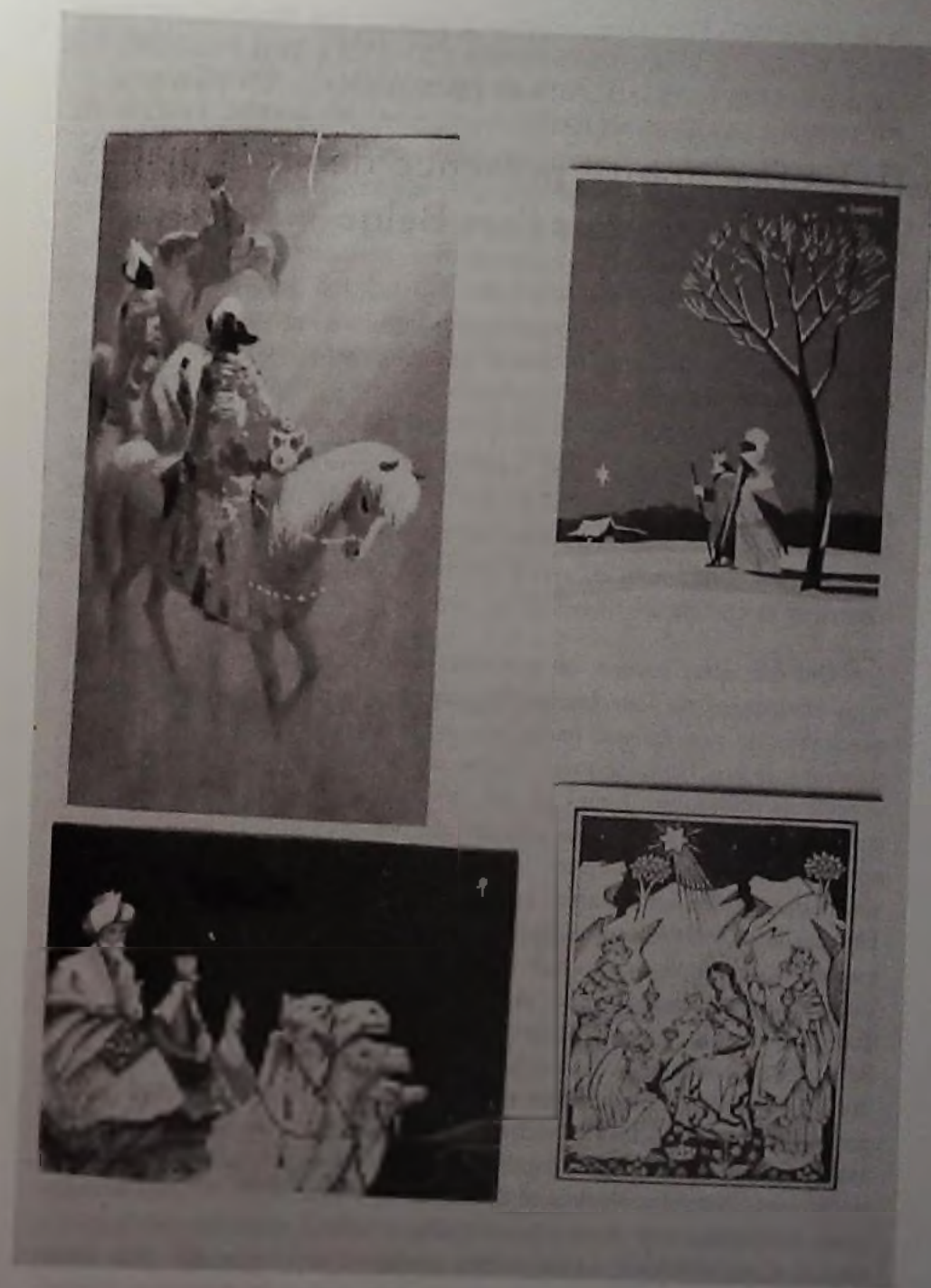
« L'épisode de l'adoration des Mages est raconté d'une façon où perce une intention théologique et où domine le merveilleux... Des Mages sont-ils venus adorer Jésus à Bethléem ? Poser la question, c'est accepter l'éventualité d'une réponse négative... mais ce n'est pas entrer en conflit avec le dogme, car la foi chrétienne, ne repose pas sur ce fait, comme elle est liée indissolublement à la mort de Jésus en croix ou à sa conscience de rédempteur... Le problème, d'ordre littéraire et historique, peut être ainsi formulé : en raison de son apparentement au midrash de Moïse, le récit matthéen n'est-il qu'un midrash populaire destiné à exprimer sous forme d'histoire une vérité théologique, l'universalisme de l'Évangile ?... » (Xavier Léon Dufour)

« Astrologues orientaux que tous s'accordent à localiser dans les régions orientales du Moyen-Orient, Perse, Médie, Babylonic, les Mages, aucun autre auteur que le premier évangéliste ne les connaît.

En Matthieu, 2, 1-12, la tradition évangélique a gardé, semble-t-il, le souvenir assez précis de ce qu'était le personnage d'Hérode dans les dernières années de sa vie. Jésus naquit vers cette période-là, c'est sûr.

Les études des pages précédentes nous permettent d'imaginer comment, sur cette base historique, la communauté — ou l'école — méthéenne a pu élaborer un texte qui donnait à la naissance historique de Jésus sa manifestation à tous les hommes dans un rassemblement qui consacrait déjà la totale victoire de Dieu sur toute forme d'échec et d'adversité. Certes, ce message n'est pas sans ressemblances avec celui de certaines paraboles, mais il contient bien davantage. De plus dans cette péricope des « Mages à Bethléem », la citation vétero-testamentaire est centrale. C'est seulement après l'avoir analysée de fort près que nous pourrons prétendre à une interprétation adéquate de tout le récit. » (A. Paul).

Pour ceux que la question intéresse nous ne saurions assez recommander la lecture approfondie des deux ouvrages précités.



Cartes de Vœux à l'effigie des Rois Mages
[Collection R. Harman]

II. La fascinante présence des rois mages dans l'art Belge

« Je vous mène vers une Bethléem de ce pays... »

(Marie GEVERS)

L'historique du texte sacré, aurolé du merveilleux de la légende, ne pouvait manquer de susciter, à travers les âges, un profond émoi auprès de l'âme particulièrement réceptive des humbles, des artistes, et des poètes authentiques, tout autant qu'aviver un intérêt passionné auprès des savants, historiens et chercheurs dignes de ce nom.

Où que nous soyons, où que nous allions, les *Mages* ne cessent de nous environner de leur fascinante présence. Ils flamboient aux vitraux ensoleillés de nos églises, parmi les ors inaltérables des livres-d'heures, richesses de nos bibliothèques, comme sur la soie ouvragée de somptueux ornements liturgiques. Leurs royales silhouettes se profilent sur des châsses précieuses conservant les reliques de nos plus grands saints, comme aux portiques amoureux sculptés de nos fières cathédrales et aux volets dentelés de nos retables polychromes. A Noël ils agenouillent humblement leurs orfrois sur la paille blonde de nos crèches, et glissent, esquissés parmi les souhaits, dans nos boîtes aux lettres, pour trôner ensuite sur nos cheminées festonnées de cartes bariolées. Bien vivants, les voici dans nos rues, arrachant gaiment nos frileuses sonnettes pour nous gratifier de leurs chansons, sourires peinturlurés, oripeaux couronnés... et tire-lires ! Les jours fastes de processions les voient majestueusement défilier parmi de pesantes bannières frangées d'or et des torchères ouvragées, toutes parfumées d'encens, tandis que, par-dessus les façades pavoisées, carillonent humbles cloches et fiers beffrois ! Oui, nous sommes grandement redevables aux *Rois Mages* d'une pléiade d'immortels chefs-d'œuvres et d'une multitude de touchantes traditions populaires qui, pour notre édification tout autant que pour notre joie, ont magistralement illustré tous nos arts et incomparablement enrichi notre vivant folklore. Comme le faisait remarquer il y a quelques années déjà « Le Patriote Illustré » en

un article consacré aux « Noëls d'autrefois », *II. EST IMPENSABLE DE DRESSER UNE LISTE DES CHEFS-D'ŒUVRES AYANT TRAIT À LA NATIVITÉ, CAR CE SUJET SI POPULAIRE A INSPIRÉ UNE QUANTITÉ INNOMBRABLE D'ARTISTES DEPUIS LES PREMIERS TEMPS CHRÉTIENS*. Et l'on découvre encore de nouvelles formes illustrant le thème mais traitées par de grands artistes dont le génie lui a insufflé une vie nouvelle et lui a même, quelquefois, fait retrouver toute sa jeunesse. Si les personnages sont toujours les mêmes, les maîtres ont brodé des fioritures, ont fait des interprétations appelées à devenir des symboles, en un mot ont tiré une diversité extraordinaire d'un sujet absolument unique. La peinture et la sculpture furent les moyens d'expression les plus répandus, mais l'orfèvrerie ne fut pas oubliée, même dans les premiers temps, et montra la voie à de nombreux artistes. » Ceci étant établi, à titre d'exemple et en manière d'invitatoire, nous évoquerons ici quelques noms illustres et parcourerons quelques hauts-lieux de notre patrimoine national glorifiant avec tant de génie, de foi et d'amour les célèbres *Rois Mages* « d'obéissance prompte et courageuse. » !

BRUXELLES ET ENVIRONS

Parmi les pavés de la cour de l'*Hôtel de Ville*, une *ÉTOILE* de pierres bleues pointe le cœur de notre Capitale. Une étoile ! Ne voilà-t-il pas le point de départ tout indiqué pour notre périple à la recherche des *Rois Mages* ? Aussi, sans plus tarder, traversons notre admirable grand place pour franchir la *Maison du Roi* où un rétable éblouissant nous réserve l'émoi du premier rendez-vous !

« C'est dans cette demeure, dit Gilberte LAUWENS, vrai travail d'orfèvrerie de la pierre, que les comtes d'Eginont et Philippe de Hornes passèrent la nuit du 5 juin 1568, alors que l'on dressait contre la façade l'échafaud... C'est du balcon du premier étage que les archiducs Albert et Isabelle assistèrent, quarante-sept ans plus tard, dans la liesse générale, à un somptueux défilé de l'Ommegang. Six tableaux du peintre de la Cour, Denis Van Alsloot (dont deux malheureusement sont perdus) font revivre ce cortège... Ainsi de salle en salle, l'âme des choses se révèle à qui s'en approche... Aux XIV^e et XV^e siècles, les retables brabançons furent célèbres dans l'Europe entière. Le Musée communal s'enorgueillit de posséder celui dit de « *Saluces* » (parce qu'il orna longtemps la chapelle castrale de cet important marquisat d'Italie), polychrome, comprenant deux parties, l'une sculptée, l'autre peinte. Précision, naïveté charmante des détails, réalisme, cette pièce importante, dont la partie sculptée est attri-

buée à Jan Borman le Jeune, conserve une place de choix dans l'œuvre de nos Primitifs. » C'est dans la partie sculptée, volet droit, que figure *L'ADORATION DES MAGES* sortie des ateliers Bruxellois au début du XVI^e siècle... Disons tout de suite que ce ne sera nullement déplaire aux Mages que de grimper ensuite pour la visite de la garde-robe bien fournie de notre Petit Julien qui nous attend au second étage !

Si tout Bruxellois et même tout Belge connaît la vaste *Collégiale des SAINTS MICHEL ET GUDULE* — aujourd'hui *Cathédrale Saint-Michel* — qui s'élève depuis plus de mille ans sur les hauteurs de Bruxelles, combien d'entre-nous ont-ils admiré les statues des *Trois Mages* qui se dressent, côte à côte, sur le trumeau ou bâton royal du portail central côté ouest ? C'est avec une réelle majesté qu'ils « mènent le cortège vers le signe céleste ». Jadis les Mages étaient vénérés à *Sainte-Gudule* en mémoire de la bataille de Worringen, village sur le Rhin, à 10 kms au nord de Cologne, dont la cause de discorde étaient les intérêts opposés de l'archevêque de Cologne, Sigfried de Westerburg et de Jean I^{er}, comte de Brabant, qui tous deux désiraient l'hégémonie sur la région située entre le Rhin et la Meuse. La bataille qui s'engagea le 5 juin 1288 donna la victoire à Jean I^{er}. « La bataille de Worringen, dira Henri Pirenne dans son *Histoire de Belgique* » eut un long retentissement dans les Pays-Bas. Elle devint le sujet d'une foule de chansons françaises et flamandes et provoqua un vif enthousiasme dans la bourgeoisie, qui y vit une victoire remportée sur les détresseurs de grands chemins, pour le plus grand profit du commerce. En Brabant, elle entoura la dynastie d'un prestige plus éclatant que jamais et resserra les liens déjà si solides qui lui attachaient la population. La défaite de Sigfried fut le point de départ de la décadence politique des archevêques de Cologne. Ils cessèrent désormais d'intervenir dans les Pays-Bas, et l'influence brabançonne se trouve sans rivale dans l'est de la Lotharingie. A l'envisager au point de vue politique, la bataille de Worringen forme le couronnement de la politique traditionnelle des ducs de Brabant. Elle a été voulue, provoquée et conduite par Jean I^{er} » qui, nous rapportera *Jo Gérard*, « invoque les Rois Mages et d'un rude élan se jette dans la mêlée des cuirasses et des lances. Au soir, il était maître du champ de bataille. Quelques jours plus tard, en témoignage de gratitude, il consacre une chapelle aux *Trois Rois d'Orient* en la *Collégiale bruxelloise*. » Cette chapelle des *Trois Mages* se trouvait devant l'entrée du chœur, près du jubé ou tribune qui le séparait jadis du transept. Œuvre d'Henry Velge, datant du XIII^e s., « offrant au soleil printanier ses innombrables tonalités de gris, évoquant le fin tracé et les ombres profondes des gravures anciennes » notre fière Cathédrale qui « tou-

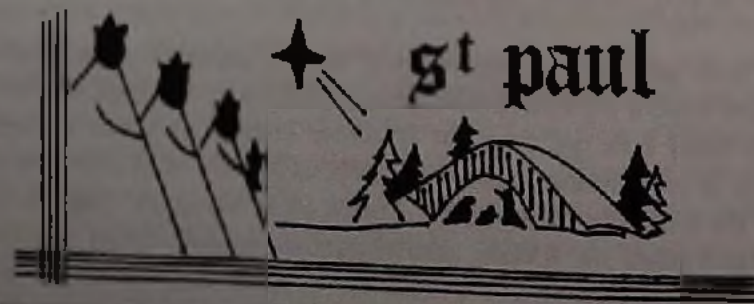
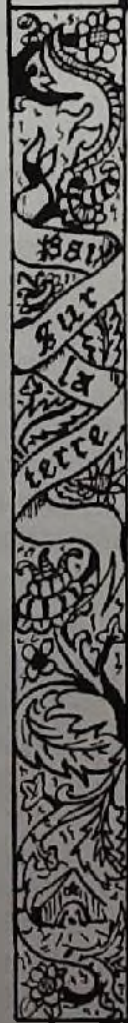
jours restera le temple des libertés brabançonne», depuis sept siècles ne cesse de partager les joies et douleurs de notre peuple, son histoire se confondant en grande partie avec celle de notre pays.

C'est aussi en notre Cathédrale, qu'aux côtés des Archiducs Albert et Isabelle, repose *ROGER VAN DER WEYDEN*, Maître de Flémalle, Roger de la Pasture. Né à Tournai en 1399, c'est à Bruxelles (le magistrat lui décerna le titre de peintre officiel de la ville) qu'il mourut en 1464 et fut enterré dans la Collégiale. Une plaque commémorative a été dédiée à sa mémoire. Mémoire que nous aimons évoquer en ce haut-lieu où, sous la lumière tamisée des vitraux dessinés par Van Orley, il dort son dernier sommeil. Maître du pathétique, Chantre de la Vierge, nous lui devons une *NATIVITE* dont le panneau de droite nous montre les *Trois Mages*, debouts, les mains se joignant pour la prière à la vue de l'Enfant-Dieu leur apparaissant dans le ciel, nimbé du scintillement de l'astre qui les guide. Cette œuvre est conservée à Berlin à la Gemaldegalerie, tandis qu'une autre « *ADORATION DES MAGES* », des années 1460, est conservée à la Pinacothèque de Munich. « L'emprise de Roger de la Pasture fut énorme. Elle dépassa le domaine de la peinture pour inspirer les célèbres tapisseries Bruxellois et les sculpteurs Brabançons. »

« Pour aimer d'emblée *NOTRE-DAME-DE LA CHAPELLE*, il faut y arriver de la Grand'Place par la rue de la Violette, la Vieille Halle-aux-Blés et la Steenpoort. Rues étroites et vivantes qui conduisent depuis des siècles du cœur de la Cité à la Porte de Hal, et qui annoncent graduellement le quartier gouailleur, insolent et épique où Bruegel travailla à même la pâte humaine et dont l'âme robuste et attendrie est « la Chapelle ». Ainsi s'ouvre le petit guide illustré de la vieille église en laquelle, outre le tombeau de « notre Bruegel » est aussi cette impressionnante Madone espagnole, Nuestra Senora de la Soledad que tant aima Michel de Ghelderode ! La chapelle qui lui succède en cette nef de gauche, et consacrée à Saint-Roch, est ornée, en face d'un reliquaire du 17^e, d'une « *ADORATION DES MAGES* » de *H. DE CIERCK* (1599).

Et n'est-ce pas ici où il repose, qu'il est tout particulièrement indiqué d'évoquer cette « *ADORATION DES MAGES* » de *PIERRE BRUEGEL* (1525-1569) toile qui nous fut présentée comme un joyau en son écrin, lors de la retentissante exposition « *BRUEGEL. ET SON MONDE* » qui draina les foules au Musée d'Art Ancien de la rue de la Régence à l'occasion de l'année du 400^{ème} anniversaire de la mort d'une de nos plus grandes gloires nationales ! « Cette œuvre peinte à la détrempe sur toile, nous informe le catalogue de l'exposition, bien qu'elle ait beaucoup

Noël a stalle



Les Rois Mages de la Crèche. Personnages en cire.

souffert au court des temps, révèle un dessin émouvant et une vision d'une rare intensité d'expression » — « Bruegel y a grandement augmenté le nombre des personnages qui se pressent autour de la Sainte-Famille. Il en fait une vraie foule, encore que chaque acteur, soit fortement individualisé. Le sentiment de l'espace est peu prononcé, ce qui est dans la tradition des cartons de tapisseries ainsi que des peintures sur toiles, destinées à remplacer celles-ci. La composition a été fréquemment copiée par Pierre BRUEGEL le JEUNE et reprise très librement par Jean BRUEGEL de VELOURS en des tableautins d'une facture très précieuse (exemplaire au Musée d'Anvers) ». (« Le Siècle de Bruegel », cat. Bruxelles 1963).

En mai 1957, grand événement à *Saint-Gilles* : LE CARMEL ROYAL de la rue de la Source célébrait le 350ème anniversaire de sa fondation ! A cette occasion, le Pape Pie XII leva la clôture pour une semaine, ce qui, est-il besoin de le souligner, attira la toute grande foule ! Ce n'est pas tous les jours qu'un Carmel ouvre ses portes ! Le Cardinal, le Nonce, la Reine Elisabeth rehaussèrent de leurs présences les cérémonies jubilaires, ainsi que la mémorable exposition des trésors, disposée dans le cloître du vénérable couvent (aujourd'hui, hélas, en démolition !). Il me souvient d'avoir longuement examiné : l'Acte de Fondation avec signatures des Archiducs Albert et Isabelle et le sceau daté de 1610 ; des lettres autographes de Ste-Thérèse d'Avila — St-Jean de la Croix — Anne de Jésus — l'Archiduchesse Isabelle ; Le doigt auriculaire, les manteau et croix du chapelet de Ste-Thérèse d'Avila ; Une chemise de Charles-Quint, enfant I ; Des tableaux de Van Dyck, Rubens et Velasquez ; Des statues, reliquaires et dentelles, ainsi que d'UNE CRECHE composée de personnages de la Cour des Archiducs Albert et Isabelle, dont on sait « combien fut bienfaisant, à tous les points de vue, le règne qui valut à la Belgique quelques années de paix et de bonheur. » Ces personnages ; d'une beauté plastique émouvante, figuraient des anges et bergers du XVIe siècle ; une Ste-Vierge, un St-Joseph, des anges, des bergers et des ROIS, valets et animaux des XVII et XVIIIe siècles.

Cette crèche précieuse — avec ROIS MAGES — fut prêtée par les Carmélites, voici quelques années, aux Pères Carmes de l'avenue de la Toison d'Or, pour les fêtes de Noël. Ceci permit à beaucoup de personnes de pouvoir l'admirer ou, pour ceux qui eurent le privilège de franchir la clôture du Carmel en 1957, de la recontempler avec délectation ! Comme devait l'écrire dans le catalogue-souvenir, le Vicomte Ch. Terlinden : « Aimée et protégée par les Archiducs, la maison de Bruxelles était gratifiée de dons précieux dont l'ensemble joint aux inestimables reliques de

Ste-Thérèse amenées d'Espagne par la fondatrice, et conservées jusqu'à nos jours, forme un remarquable trésor » Que de fois, ai-je aussi entendu tinter l'horloge du cloître-horloge avec peinture sur cuivre — et rapportée de la Fondation de Cracovie en 1636, alors que s'élevait, tôt matin, le chant fluet, lent et monocorde des 16 humbles moniales de ce Carmel Royal de Bruxelles qui, « seul de toutes les maisons religieuses remontant à l'ancien régime, a continué de vivre sans interruption depuis trois siècles et demi ! »

En la superbe Eglise des SAINTS PIERRE ET GUIDON, jouxtant l'exquis vieux béguinage et la noble Maison d'Erasmus à Anderlecht, est conservé le précieux triptyque en chêne de JEROME BOSCH (1450-1516): L'EPIPHANIE. « L'égué en 1844 à l'église par le dernier survivant des chanoines de l'ancien chapitre (sécularisé à la Révolution), il avait probablement été caché par ceux-ci pendant les troubles. Il se peut donc qu'il ait été peint pour l'église d'Anderlecht et ce serait dans ce cas le SEUL TABLEAU DE BOSCH ENCORE A SA PLACE ORIGINELLE ». Eblouissants dans la pénombre silencieuse du vénérable édifice, les Mages, dans le vaste chœur, à droite, face à un impressionnant gisant, forcent toute notre admiration. Dans l'encadrement d'une vieille grange éventrée, sur le chaume de laquelle ont grimpés deux bergers, la houlette sous le bras, avides de contempler la scène extraordinaire s'y passant, la Vierge en ample robe de velours noir présente son Enfant à un Mage prosterné dans un majestueux drapé rouge. Le deuxième, à droite, présente une couronne ruisselante de pierreries. Mais c'est le Roi noir, debout, à gauche, qui capte tous nos regards. Drapé dans une robe blanche de soie brodée, il a la tête couverte d'une coiffe rappelant étrangement celles que portent avec tant de charme, les Cambodgiennes.

Enouvante rencontre aussi en la si belle Eglise SAINT-DENIS à Forest, vestige précieux de l'ancienne abbaye. Ici, les Mages nous apparaissent à proximité du tombeau de Sainte-Alène. Ce sarcophage datant du XIIe siècle est un des rares monuments de l'époque romane qui — avec celui de Saint-Guidon à Anderlecht — soit parvenu jusqu'à nous. L'effigie de la Sainte qui se silhouette, gravée en creux sur la dalle supérieure est d'une poignante grandeur. Il s'agit ici d'un imposant polyptiques à quatre volets, œuvre du XVIIe siècle et probablement de VAN CONINXLO ou de son école. L'ADORATION DES MAGES occupe le volet droit faisant pendant à l'Annonciation tandis que la NATIVITE est représentée dans les deux volets centraux. Détail d'un sentiment humainement observateur, le petit Enfant-Dieu plonge spontanément la main dans la coupe aux trésors que lui présente un des Mages ! En cette « petite église faite à la

mesure des hommes » un Christ triomphant, sculpture la plus importante du Brabant datant du XIIIe siècle, attire à Lui la gloire et l'émerveillement.

« D'après la tradition, le pape Léon III fit la rencontre de Charlemagne en 804, à QUERCY, dans le diocèse de Soissons, où ils passèrent les fêtes de Noël. Cheminant vers Aix-la-Chapelle, les illustres personnages traversèrent la Belgique et, séjournant quelque temps à Bruxelles, le pape, assisté de Gerbald, évêque de Liège, consacra l'Eglise SAINT-PIERRE à Uccle, sous le vocable de Saint-Pierre-aux-Liens... La légende ne s'arrête nullement au clocher car, selon le texte latin de Thymo (Historia Brabantiae Diplomatica, édit. du baron de Riffenberg, Bruxelles 1830), Charlemagne aurait eu une résidence à Uccle, ce qui expliquerait, selon certains auteurs, l'étymologie du nom du lieu-dit CARLOO. Par ailleurs, au cours de ces événements, Charlemagne et Léon III auraient mis leurs chevaux à l'écurie en un lieu qui prit, de ce fait, le nom de STALLE, autre hameau d'Uccle, devenu, par après, une importante seigneurie qui partageait avec la puissante seigneurie de CARLOO la presque totalité du territoire d'Uccle. » (H. Crokaert, Folklore Brabançon, octobre 1965, n° 167).

Dans le chœur de cette vénérable Eglise Saint-Pierre, nous pouvons admirer deux très beaux vitraux datés de 1856 et signés J.B. CAPBONNIER. Celui de gauche représente « L'Adoration des Bergers », tandis que celui de droite nous retrace la scène de « L'ADORATION DES MAGES ». Haut en couleur, ce vitrail, selon son rôle « sacralise la lumière profane ». Debouts, La Vierge et Saint-Joseph présentent l'Enfant-Dieu aux Mages dont l'éclat vestimentaire étincelle en la robe rouge surmontée d'une ample tunique jaune du premier d'entre eux qu'assiste un serviteur à manteau vert.

Non loin du parvis Saint-Pierre, sur la hauteur, à Uccle Stalle, l'Eglise SAINT-PAUL étire son fin clocher d'ardoises dont la forme rappelle la « pique » couronnant nos sapins de Noël. Hormis une ancienne statuette locale vénérée sous le vocable de « Notre-Dame de Stalle », rien n'est guère susceptible de retenir ici notre particulière attention. C'est au temps de Noël qu'il faut franchir le porche vermissé de l'église pour y rencontrer d'éblouissants Rois-Mages. La crèche, dès l'abord, accroche le regard. Silhouettes harmonieuses, les personnages de cire, drapés en de somptueux atours, sont l'œuvre d'une religieuse, artiste anonyme, dont les doigts de fée, guidés tant par la foi que par des dons innés, ont confectionné ces petites œuvres d'art authentiques. L'expression des visages, la noblesse

dés attitudes, le plissé chatoyant et le coloris des velours, l'étonnement des parures, font songer à ces toiles, patiemment brossées, jadis, par nos grands maîtres, et font de cette crèche un attachant tableau auquel il ne manque que le clou pour le pendre !

Mr. M. CALLEBAUT, curé de la paroisse, auteur d'un jeu Marial : « Le Pèlerin de Notre-Dame », exécuté en 1954 à Bois-Seigneur-Isaac, sur le perron du château du baron Snoy et d'Oppuers, est aussi, ce qui n'est pas pour déplaire aux fidèles de sa Messe dominicale, un prédicateur attrayant. En son *homélie de la fête de l'Épiphanie* 1970, parlant de l'Évangile de Saint-Matthieu, « le plus riche en ce haut coloris qui vous plonge dans l'ambiance locale où se situait la naissance du Christ », terminant par une citation de « l'admirable Rabindranath TAGORE : « J'ai laissé mes yeux longtemps s'égarer au loin, avant de les fermer et de dire : Tu est ici », un invitant ses paroissiens à « commencer par fermer les yeux ! » est ici », en invitant ses paroissiens à « commencer par fermer les yeux ! » — Oui, « fermer les yeux »... pour mieux les rouvrir ensuite « aux fenêtres du temps ».

« Et chanter, chanter sans fin
Sur un simple harmonica
Ce que ni mages ni rois
N'ont jamais tenu en main ! »

(Maurice Carême)

C'est à Drogenbos que naquit et vit le peintre Félix De Boeck dont la vieille *Eglise Saint-Nicolas* possède une Crucifixion. Datant de 1350, cette remarquable église, bâtie en forme de croix latine, était, jadis, desservie les dimanches et grandes fêtes par le curé d'Uccle. « Bel exemple de style ogival d'inspiration scaldéenne » elle possède de beaux vitraux. Celui du chœur comprend, en son milieu, la NATIVITE : la Vierge et St-Joseph debouts, contemplant l'Enfant Jésus couché dans la crèche. A gauche : L'Adoration des Bergers, la houlette à la main, à droite : L'ADORATION DES MAGES. Le premier d'entre eux, vêtu de rouge et agenouillé, offre son présent, la couronne déposée à ses côtés. Le deuxième, le roi noir, debout, les vêtements or et argent, est coiffé d'un ample chapeau rouge rappelant ceux des chevaliers de la Toison d'Or, tandis que le troisième, le plus âgé, a le visage encadré d'une longue barbe blanche. L'Étoile d'or qui les guida brille au dessus d'eux. Les vitraux supérieurs déploient des anges adorateurs alentour de la Trinité. Ce beau vitrail, haut en couleurs, m'a particulièrement ravi en ce lendemain de Noël 1969,

au cours d'une promenade silencieuse passant par la rue des « Trois Rois » !

Aux abords immédiats des étangs d'Ixelles, la remarquable Eglise et le cloître de L'ABBAYE DE NOTRE-DAME DE LA CAMBRE offre aux promeneurs émerveillés son oasis de paix. Ce monastère de Cisterciennes porta, presque dès son origine en 1201, le nom de « Chambre de Notre-Dame ». Rien de grands souvenirs s'y rattachent. Sainte-Alice de Schaerbeek, la moniale lépreuse de La Cambre, y mourut en 1250. De pures fresques d'Irène Vander Linden évoquent son souvenir. Saint-Boniface, qui naquit à Bruxelles, y passa les dernières années de son existence et y mourut en 1260. Après que le Comte d'Égmont fut décapité, Sabine de Bavière, son épouse, vint chercher refuge au monastère accompagnée de ses onze enfants. Le duc d'Albe qui avait ordonné la mort des Comtes d'Égmont et de Hornes, s'y fit recevoir !

En ce haut-lieu, cher au cœur des Bruxellois, les œuvres d'Art abondent. Nous citerons : « Une tête de Christ » d'Albert BOUTS ; Un Saint-Benoît, statue en bois des ateliers de Maredsous ; De belles verrières et un impressionnant chemin de croix du grand ANTO CARTE ; De Rodolphe STREBELLE, une magnifique peinture murale encadrant l'autel de St-François d'Assise et, couronnant l'autel du Saint-Sacrement, une statue de la Vierge de chaque côté de laquelle s'illuminent deux très beaux vitraux du maître STREBELLE également : L'Annonciation et la NATIVITE où figurent des Rois Mages inséparables et sympathiques !

Dans la forêt de Soignes, « de l'Abbaye du Rouge-Cloître où vécut et souffrit HUGUES VAN DER GOES (1440-1482), nous dit Jean-Didier Chastelain, ne subsistent plus qu'un vieux pan de muraille adossé à la forêt et quelques vénérables monuments épars, convertis comme il se doit en hôtels-restaurants... C'est en semaine qu'il faut se rendre au Rouge-Cloître, si l'on veut se retremper dans le calme merveilleux qui devait envelopper jadis le monastère où « mourut en l'an de Notre-Seigneur, en 1482, le frère convers Hugues, qui était si célèbre dans l'art de la peinture qu'en deçà des monts, on ne trouvait en ce temps-là, personne qui fut son égal. » Nous lui devons plusieurs « ADORATION DES MAGES » éparpillées à Vienne, Leningrad, Berlin... » On sent, dit Jacques Lavalleye, que l'artiste cherche à créer un type nouveau de Mage, ce qu'il réussira. Que de variations et de merveilles sur le thème de l'Adoration de l'Enfant ! »

Au Musée d'Art Ancien nous nous arrêterons à « L'ADORATION DES MAGES » de GERARD DAVID (1460-1523), saluant en lui « le

chef de file de la dernière génération des peintres brugeois du 15^e siècle, mais aussi et surtout devant les toiles de *PIERRE PAUL RUBENS* (1577-1640) dont cette grande « *ADORATION DES MAGES* » transposée de bois sur toile de 384 x 280 cms ! » qui devait servir d'ornement important aux constructions monumentales dont le baroque surmontait les maîtres-autels ». « *RUBENS*, nous dit Léon Van Puyvelde, entreprit sur ce thème une série de tableaux décoratifs ». En cette œuvre éblouissante, ce qui frappe, est, sans conteste, la chatoyante chape enveloppant le Mage baisant le pied de l'Enfant, et cette foule de spectateurs assistant à la scène du haut d'un balcon. « Cette œuvre magnifique du Musée de Bruxelles qui est la plus ancienne et l'une des meilleures, fut suivie successivement par l'*ADORATION DES MAGES* de l'Eglise St-Jean à Malines en 1619, par celle du Musée Royal d'Anvers en 1624, qui est la meilleure, et en 1633 pour la chapelle peu visitée des Dames blanches de Louvain... Le peintre en fit encore d'autres, mais ne dépassa plus la qualité de l'exemplaire d'Anvers. » Que ce géant au génie fastueux était donc fait pour immortaliser la scène étincellante des Rois Mages ! Rien de surprenant à ce qu'elle ait, plus d'une fois miroité sur sa géniale palette et « forge ses monuments ». Son œuvre, dira A. Delen, est une hymne immortelle à la joie de vivre, la même que *BEETHOVEN* entonne dans la *NEUVIÈME SYMPHONIE*, le cantique de l'espoir ».

« Si aucun historien d'art n'ignore le rôle essentiel joué par les *Commissions d'assistance publique* de notre pays dans la conservation d'un précieux héritage artistique, il n'en est pas de même pour le public. » (Paul Cuso) - Lors d'une mémorable exposition « Les Collections de l'Assistance Publique » organisée sous le patronage du Crédit Communal de Belgique, au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles en novembre et décembre 1961, les visiteurs surpris ont pu admirer, pour ce qui nous concerne, l'*ADORATION DES MAGES* d'un maître maniériste anversoïis de la première moitié du XVI^e siècle, œuvre appartenant à l'*Hôpital Ste-Elisabeth de Liège*. Celle d'un maître flamand anonyme, de la première moitié du XVI^e siècle également qui, de 1845 à 1921 se trouvait à la chapelle du nouvel Hôpital St-Jean au boulevard Botanique, aujourd'hui au Musée de la Commission d'Assistance Publique à Bruxelles ; D'un maître flamand anonyme toujours, daté de Bruges, 1545, un tryptique de l'*ADORATION DES MAGES* occupant le panneau central, conservé à Bruges à l'*Hôpital St-Jean*. Un maître flamand anonyme d'Anvers, début du XVI^e siècle, appartenant à l'*Hôpital civil de Tongres*. Un maître maniériste anversoïis, début du XVI^e, exposé à Liège, à l'*Hôpital des Anglais*. Il existe plusieurs répliques de ce tableau, notamment au Musée de la C.A.P. de

Bruxelles et à l'Université de Liège. La C.A.P. de Louvain possède une « *Adoration des Mages* » de *Pierre Joseph VERHAEGEN*, né à Aarschot en 1728 et mort à Louvain en 1811.

En 1964, notre grand sculpteur *ELSTROM* exposait en la sympathique église Saint-Nicolas de Neder-Over-Hembeek. Il me dédicaca la photo de son œuvre, une tête de « *Charles MICHEL* » de 1944, peintre de chez nous qui signa de bien belles toiles ! En 1942, à « La Petite Galerie » de l'avenue Louise, il exposait ses œuvres. Le catalogue mentionnait au no 11 son « *Adoration des Mages* ». Œuvre toute de lumière et d'originalité. La Vierge couchée avec l'Enfant est présentée aux Mages et à leur immense cortège composé de serviteurs et de chameaux alignés en un cercle qui rejoint, de dos, Saint-Joseph tenant en ses mains levées un linge lumineux abritant la Mère et son Enfant. « Dans notre froide contrée où la brume plonge toutes choses dans un halo de rêve, où le brouillard et la pluie déforment la vie, pouvons-nous nous faire une idée même vague de l'Orient et de ses prestiges ? Il faut qu'un peintre, qu'un artiste, qu'un poète vienne nous en parler. *Charles MICHEL* est de ceux qui ont construit les éblouissantes impressions qui laissent en nous les éternelles et féériques illusions. » (Charles Conrardy.)

Cà et là... par nos monts et par nos plaines.

A 40 kms au sud-est de Bruxelles se dressent les ruines imposantes de l'*Abbaye de Villers*. Fondée en 1148, par un groupe de moines de Saint-Bernard, abbé de Clairvaux, pendant six siècles, elle abrita des religieux de l'Ordre des Cisterciens. Dans son Guide Officiel pour la visite du Domaine de l'Abbaye, Aristide JACOB, nous rapporte que « suivant la tradition, l'abbaye de Villers possédait, à l'apogée de sa splendeur, un somptueux mobilier qui fut dispersé lors de l'abandon définitif des locaux par la communauté. Parmi les objets de valeur composant ce mobilier, on appréciait deux superbes retables en bois sculpté qui, lors du départ des moines, furent relégués dans l'église paroissiale de Villers où ils décorent toujours avec éclat le maître-autel du transept-sud. C'est par miracle que ces œuvres d'art réellement séduisantes ont échappé à la destruction ou à des offres d'acquisition émanant de chercheurs avertis. Ces retables sont restés en bon état et n'ont pas subi la moindre restauration, ce qui est assez rare. Ils s'intègrent tous deux dans la série des œuvres produites par les ateliers bien connus de l'école Brabançonne, lesquels déployaient leur pleine activité à la fin du XV^e siècle et au début du XVI^e. »

Dans le *retable inférieur* l'on peut admirer une remarquable *ADORATION DES MAGES* aux côtés de scènes se rattachant à la Nativité et à la Vie de la Vierge. Parlant de ce site « qui tout entier mérite de retenir le regard. Georges Rency écrit que l'on se sent là loin du monde et que l'on a tôt fait d'y oublier les vaines agitations auxquelles se livrent les hommes ». Ceci se ressent tout particulièrement auprès du superbe gisant du bienheureux Gobert d'Aspremont-Lynden, moine de Villers, qui repose devant la célèbre fenêtre circulaire à sept rosaces.

« Il y a sept arbres sur la colline
A Sart-Dames-Avelines.
Ils sont tous penchés du même côté.
Leurs feuilles se parlent dans le vent.
Il y a là aussi un monument... »

(Katherine Lenkehevitich)

...L'Eglise St-Nicolas!

Joseph Delmelle nous dira que « dépourvue de tout intérêt, elle a été édifiée en 1867. Toutefois cette construction de briques abrite quelques pièces dignes d'une certaine attention. Un maître-autel baroque, une galerie de jubé du 18^e siècle, quelques tableaux dont une Crucifixion et une *ADORATION DES MAGES*, une madone de style baroque mais antédilatée (probablement par erreur) et différentes orfèvreries de prix... Il y a là, à SART-DAMES-AVELINES, quantité de promenades à faire ! »

A *NODEBAIS*, entre Louvain et Namur, « tache blanche entourée par le vert des betteraves et l'ombre d'un tilleul, voici la *Chapelle de Notre-Dame du Bon Secours* érigée, suite à un vœu, en mai 1837. » Continuant la promesse formulée par ses bisaïeux, il y a plus d'un siècle, un artiste, *Max VAN DER LINDEN*, décora la chapelle de ses merveilleuses *céramiques* qui racontent la simple vie des villageois ainsi que l'histoire de la petite chapelle. La *céramique* de la *NATIVITE* nous montre la Vierge en robe blanche et ample manteau bleu, couchée sur la paille à côté de son Enfant entouré par la brune silhouette de l'étable en laquelle l'âne et le bœuf soufflent dessus. Deux bergers qu'accompagnent leurs moutons contemplant la scène tandis qu'un ange à robe verte et ailes d'or largement déployées, joue de la mandoline. Suivent, sous l'étoile d'or qui leur indiqua le chemin, les *TROIS ROIS MAGES* montés sur de superbes chevaux blancs. Tous trois sont couronnés. Leurs grands yeux blancs illuminent les visages noir et brun, tandis que le long manteau foncé parsemé d'étoiles du dernier, parachève cette petite merveille d'art mo-

derne, si haute en couleurs et si harmonieuse en l'entière de sa naïve composition.

A *REBECQ-ROGNON*, l'hospice, fondé entre 1290 et 1308 par Marie de Reihel, Dame d'Enghien et desservi par les sœurs de Saint-Augustin possède un remarquable *trypique* de la fin du 16^e siècle, représentant de gauche à droite : La Circoncision - la Nativité et l'*ADORATION DES MAGES*. Le hameau La Genette fut habité par le poète J. Baptiste Rousseau, banni de France et qui demeura dans un domaine de la famille d'Arenberg.

Préfaçant le bel ouvrage que Fernand CAMBIER consacra à *WALCOURT*, le comte Henri Carton de Wiart, alors ministre d'Etat, écrivait :

« Dans notre Wallonie si plaisante et si variée, l'Entre-Sambre et Meuse est comme une petite province qui a sa physionomie et sa mentalité propres... Cette région, qui a connu de tous temps les marches et les contre-marches des armées, s'honore de quelques petites villes féodales, bâties sur le creux, et qui gardent pieusement, comme THUIN et WALCOURT, des vestiges de leurs antiques remparts... Le peuple y est sensible et courtois, avec un rien d'indolence et de goguenardise méridionales. Pour pénétrer son âme, il faut se mêler à lui aux jours de foires ou de marchés... Ou mieux encore, aux jours des processions et des marches militaires, qui sont un rite traditionnel et particulier du pays de Sambre et Meuse. Quand vient la semaine de la Trinité tout le cœur de la Cité s'exalte. Prières et chants liturgiques du matin, orphéons de l'après-midi, agapes pantagruéliques du soir, l'orthodoxie n'ayant jamais été chez nous synonyme de puritanisme ! »

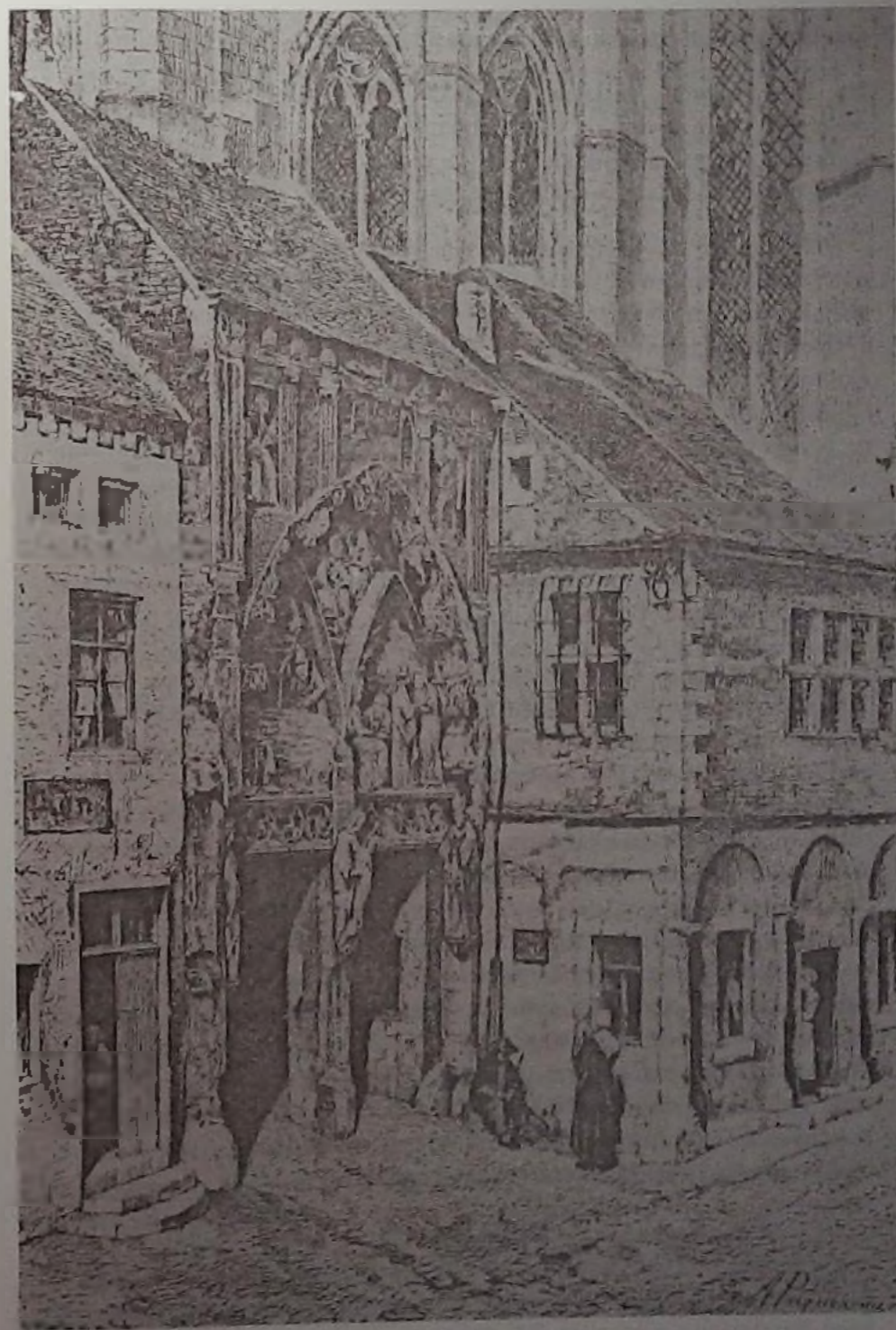
La *gothique Collégiale*, célèbre sanctuaire conservant la statue miraculeuse de la Vierge, est magnifiquement située au faite d'une colline dominant « deux rivières sinueuses et chantantes, l'Eau d'Heure et l'Eau d'Yves qui émaillent de leur reflet argenté le fond verdoyant de l'étroite vallée qui l'entoure. VALLIS CURTA dont la ville a tiré son nom... Un large déambulatoire du XI^e siècle entoure le chœur clôturé par une cloison de chêne supportant un grillage de fer forgé. Au centre se trouve en grande dimension, une scène de la Vie du Christ qui est entièrement illustrée dans l'ensemble des vitraux du déambulatoire, en vingt tableaux. Le deuxième vitrail, à droite, porte l'inscription : Omnes de Saba venient, aurum et thus deferentes (Isaie. LX,6) - (Tous viendront de Saba, portant l'or et l'encens). C'est l'*ADORATION DES MAGES* conduits par l'étoile

mystérieuse jusqu'à la Crèche et Abuer qui offre au Roi David de le soutenir par les armes et par son or.

Nous ne quitterons pas nos *Rois Mages* sans admirer « la perle » de la Collégiale : le Jubé, daté de 1531, qui fut donné par Charles-Quint qui y figure dans un médaillon... Sans escalader la ruelle Frère HUGO » ainsi dénommée parce que le célèbre moine orfèvre HUGO DOIGNIES y est né au XIII^e siècle. » Le trésor de la Collégiale conserve « la grande Croix de Walcourt », œuvre de Frère Hugo qui disait « que d'autres chantent le Christ de bouche, moi je le chante par l'art de l'orfèvre ! ». Ni sans nous arrêter devant l'une ou l'autre des nombreuses chapelles qui jalonnent le grand Tour de La Trinité (il y en a une quarantaine !) : Chapelle du Christ en Croix... Saint-Roch... Sainte-Anne... Saint-Materne... et surtout la *CHAPELLE DES ROIS MAGES*, exquisite potale sise au pied d'un vieil arbre dans la campagne environnante et dont l'on peut voir une photo, à la page 61 de l'ouvrage de Fernand Cambier.

De *TOURNAI*, dit Marcel Schmitz, on serait tenté de parler au passé, si dressés dans le ciel comme les cinq doigts d'une main, les cinq clochers de la cathédrale miraculeusement préservée, ne semblaient attester que l'essentiel est sauf, et que l'âme de la cité survit à son corps mutilé ! Le Petit Séminaire de Bonne Espérance conserve la *chasuble* de Jean CHEVROT, évêque de *TOURNAI* (1437-1460). Dans la colonne de la partie avant, en soie et fils d'or sont représentés : « *L'ADORATION DES MAGES* » et « La Fuite en Egypte ». Les personnages sont représentés sous une voûte sur croisées d'ogives qui limite l'espace. C'est un des rares vêtements d'église du XV^e siècle qui soit conservé. Dans la seconde moitié du 12^e siècle ce fut, nous dit Paul Rolland, « une véritable spécialité des sculpteurs Tournaisiens que d'exécuter pour ainsi dire en série des fonts baptismaux à l'intention de nombreuses églises nouvelles. Parmi les plus célèbres chez nous figurent ceux de *Termonde*, *Gand* et *Zedelgem*, ayant pour sujets des scènes épisodiques dont, entre autre « *L'ADORATION DES MAGES* ».

Quant à la gigantesque et superbe *cathédrale*, elle conserve en son trésor *LA CHASSE DE NOTRE-DAME*, fierte achevée en 1205. On y voit des scènes de l'enfance du Christ et de la vie de la Vierge, et des sujets rappelant la Semaine Sainte ; on y reconnaît également le Christ en gloire entre des anges et *LA VIERGE DE L'EPIPHANIE*. Scènes enrichies d'émaux champlevés et de filigranes enrichis de pierreries... Un trésor parmi tant d'autres de l'âge Roman. Enfin ne quittons pas *TOURNAI* sans citer ce bel exemple de la sensibilité du symbole dans la litur-



Huy. Portail dit de « Bethléem ».
A droite : L'Adoration des Mages (XIV^e siècle)
Carte de vœux (Collection R. Herman)

gie, exemple que me confiait récemment un ami :

Il n'y a guère, en la cathédrale de **TOURNAI**, après la célébration solennelle de la Messe de l'Épiphanie, le cortège des célébrants, en souvenir des Mages, s'en retournait à la sacristie **PAR UN AUTRE CHEMIN** que celui processionnellement emprunté pour se rendre au chœur !

HUY est une des plus anciennes villes de notre pays. Les chroniques en ont fait une forteresse des Aduatiques, une villégiature des empereurs romains, un comté érigé par Clovis ! Une des merveilles de la cité de Pierre l'Ermite qui, y prêcha en 1095 la première Croisade et dont la Collégiale conserve le tombeau, est le célèbre *portail dit de BETHLEEM*, situé au côté droit de la *Collégiale*, rue du Pont. Datant du **XIV^e siècle**, ce portail qui formait autrefois l'entrée du cloître, présente à notre admiration une **ADORATION DES MAGES** dans laquelle, la Vierge, assise, tient l'Enfant, debout sur son genou gauche tandis qu'au-dessus d'elle un ange montre l'étoile qui guida les Rois dont deux sont debouts. « C'est dans leurs vêtements qu'éclate le ralliement à la mode des plis en larges ondes », nous dira P. Rolland.

Comme Paris, *Liège* est née dans une île, nous dit Carlo Bronne. Depuis le **XII^e siècle** des remparts longeaient les rivages qui sont de nos jours remplacés par des boulevards. Un poète a dit : l'eau et la houille ont fait Liège, « la Cité Ardente ! », terre d'Ysaye, Grétry et César Franck... C'est le dimanche matin qu'il faut y parcourir la Batte ; marchands d'almanachs et chanteurs de rues, oiseleurs et apothicaires lancent à la foule leurs boniments. On vend sur le carreau des disques et des canaris, du fromage et des pneus, des râteliers et des romances... En décembre, et ce jusqu'à Pâques, le dimanche matin également, au Musée de la Vie Wallonne, les célèbres *marionnettes* y jouent « *Li Naissance* », avec de somptueux *Rois Mages* !, et de retentissantes pièces de chevalerie animées par Tchanchès et Nanèsse... Carlo Bronne nous dira encore « les Wallons ne sont pas peintres de nature ; il semble que les méandres de leurs rivières, les courbes de leurs collines leur aient davantage enseigné la ligne que la couleur. C'est pourquoi les graveurs y sont légion... Et, de tout temps les Liégeois furent mélomanes.

En 1951, au cours des mois de septembre et octobre, la ville organisa une somptueuse exposition internationale consacrée à « L'Art Mosan et Arts Anciens du Pays de Liège ». Non loin de la vénérable collégiale Saint-Barthélémy, datant du **XI^e siècle** et dont on reconnaît de partout les deux tours jumelles (l'astrologue Mathieu Laensberg, inventeur du fa-

meux almanach qui porte son nom, passe pour avoir interrogé les étoiles du haut de la tour du Nord ; il était chanoine de la collégiale), des milliers de visiteurs purent contempler, outre la célèbre châsse de Saint-Remacle, trésor de Stavelot, citée plus loin : La Chasse de Notre-Dame, trésor de la cathédrale de Tournai (citée plus haut) : Une peinture de l'école liégeoise du **17^e siècle** de *Bertholet-Flémalle*, « **L'ADORATION DES MAGES** », tableau commandé pour la collégiale St-Denis et en lequel le peintre s'est représenté parmi les figurants de la scène, (appartient aujourd'hui à la *cathédrale St-Paul*) ; Des *plaques d'argent de la fin du 8^e siècle* — Art Pré-Roman — et parmi lesquelles on reconnaît divers personnages rappelant la *Nativité* et l'*Épiphanie*.

Les trois collines de la fière Cité gardaient jalousement tous ces trésors rassemblés. La colline couronnée par la Citadelle Cointe, la verdoyante, et la funèbre Robermont !

« Stève-leup » c'est-à-dire « arrête-toi, loup », telle serait d'après une parole de Saint-Remacle, l'origine légendaire du nom de **STAVELOT**. Nous aussi arrêtons-nous ici, maintenant, à **STAVELOT**, pour être, suivant les impressions d'Apollinaire qui trouva à Stavelot sa première muse et y fixa l'action de plusieurs de ses œuvres : « aussi heureux que Saint-Remacle dans sa châsse ! »

Jadis célèbre et puissante, la vieille cité du Val d'Amblève » bordée d'aulnes » est aujourd'hui plus particulièrement encore aimée des poètes, artistes et folkloristes. Au cœur de venelles silencieuses aux façades à colombages ou d'ardoises, les musées de l'archéologie, de la tannerie et d'Apollinaire « le Mal Aimé » offrent leurs richesses aux visiteurs enthousiasmés. Au centre de la place Saint-Remacle, témoin de son amour de la liberté, se dresse son perron porté par quatre loups symboliques tandis que les bâtiments imposants de l'ancienne Abbaye donnent à la ville un cadre architectural unique dans tout l'est du pays. Le savant français J. Bédier n'hésite pas à placer dans ces lieux monastiques l'origine des célèbres romans de « *Berthe au grand pied* » et des « *Quatre Fils Aymon* ». L'occasion me fut souvent donnée de m'attarder en ces lieux parmi lesquels j'aimais tant m'attarder. Je l'ai visitée au grand jour de la Laetare, dissimulée sous les tonnes de confettis lancés par les fantomatiques Blancs-Moussis... Au cœur de l'été lorsque bat « le plus beau festival parce qu'il est le plus intime »... Dans les splendeurs sereines et ensoleillées de l'incomparable automne Ardennais... Aussi et surtout, au temps de la Noël, lorsque sous une neige abondante, elle s'offre à nous toute parée de sapins illuminés aux coins de ses rues et suspendus à ses

vieilles façades. Des crèches naïves sont alors parsemées dans ses venelles cachant un vieux calvaire, un lavoir couvert, ou au porche de son *église* construite vers 1750, et qui contient « l'œuvre la plus précieuse, la plus somptueuse que Stavelot peut offrir à l'admiration des visiteurs : la fameuse *châsse de Saint-Remacle*, moine bénédictin, fondateur des abbayes de Stavelot et Malmédy en 648-650 ».

Chef-d'œuvre de l'orfèvrerie liégeoise du 13^e siècle « elle se présente sous la forme d'un sarcophage en cuivre et argent doré et ciselé ». Voici la description qu'en donne le remarquable catalogue édité par Le Grand Liège : « Art Mosan et Arts Anciens du Pays de Liège » à l'occasion de l'Exposition Internationale ouverte à Liège en automne 1951.

Châsse de Saint-Remacle. 1263-1268 :

On y voit, aux pignons, le Christ en gloire et la Vierge tenant l'Enfant ; sur les côtés ont pris place les douze apôtres qu'accompagnent Saint-Remacle et Saint-Lambert.

Sur la toiture, figurent : l'Annonciation ; la Nativité ; l'*EPIPHANIE* ; La Présentation au temple ; La dernière Cène ; La Crucifixion ; Les saintes femmes au tombeau ; l'Ascension. A la base de la châsse, on distingue des plaques en laiton ajouré figurant des animaux divers dans des tiges et des feuillages, exécutés selon des techniques déjà connues au XIII^e siècle. Le reste de la décoration se compose de bandes repoussées, de filigranes enrichis de pierreries, de fleurs de lis estampées, de crétages ciselés ; de disques et de plaques rectangulaires portant des émaux champlevés dont plusieurs mixtes, de pommes rehaussées de cercles et de pépins également champlevés, d'une crête et de gables dessinant des palmettes et des crosses... Par sa forme, cette fierte est romane. Provenant de l'abbaye bénédictine de Stavelot, conservée jalousement en l'église paroissiale, portant l'effigie des Mages, cette précieuse orfèvrerie rend royalement hommage à l'Apôtre de l'Ardenne !

De Stavelot, perle de l'Amblève, au jeune Monastère bénédictin de WAVREUMONT planté sur la hauteur de Masta, il n'y a qu'une heure à pieds. La promenade est belle et fleurit bon le sapin. En des circonstances bien émouvantes, souvent, l'occasion — je dirais plutôt la grâce — m'a été offerte de passer, en ce haut-lieu érigé sous le vocable de Saint-Remacle, des heures profondément inoubliables. Il me souvient, entre autre, d'avoir séjourné au Monastère en la célébration de l'*EPIPHANIE* 1969. Il neigeait à gros flocons depuis la veille. (Silence immaculé de

l'Ardenne enneigée, qui chantera ta splendeur sans trahison ?) — Le texte de l'*homélie* prononcée au cours de la Célébration monastique me fut remis, en témoignage d'une amitié depuis longue date partagée. J'en extrais ces quelques lignes :

« Ce récit des *Mages*, c'est déjà du folklore. L'Eglise n'a pas été la dernière à broder, à ajouter des détails, que la tradition a multipliés, et qui, s'ils n'ont pas finalement trahi ce récit, ont contribué à le rendre plus folklorique qu'il n'était. *Les Mages* étaient les seuls scientifiques de leur époque. Mathématiciens préoccupés d'astronomie, mais aussi de cette pseudo science un peu obscure qu'on appelle astrologie... Non, nous n'avons pas à nous moquer de ces premiers hommes partis à la suite de leur étoile. Car finalement, il était difficile de trouver un meilleur portrait de l'homme que ces Mages ! L'homme, avec son mélange de science et de crédulité ; l'homme, la tête tournée vers les cieux pour y découvrir une raison d'espérer. L'homme, à la fois savant et enfant, à la fois trop sceptique et trop enthousiaste. Oui ! l'homme de tous les jours ! Eh bien, le récit des Mages nous montre que c'est cet homme là que Dieu a appelé et guidé jusqu'au berceau du Christ. L'homme de toujours !... »

A WAVREUMONT où

« Les Offices sont au nombre de trois,
Comme à la crèche le sont les Rois,

demeurent aussi en mes souvenirs :

« Les veillées à la guitare,
Le sourire des compagnons,
Le feu de bois et le tison,
Le Crucifié du réfectoire,
Et la Warche et l'Amblève
Qui vécurent mes rêves... »

Provenant de BELVAUX, dans la région de ROCHEFORT, où jadis il se trouvait exposé dans l'église, un retable du début du 16^e siècle, œuvre, croit-on, d'un atelier régional ayant subi l'influence des ateliers brabançons, alors les plus importants du pays, présente très curieusement trois bergers dansant une ronde autour d'un Roi Mage ! Tandis qu'un autre groupe de ce même retable représente les Trois Mages apportant leurs offrandes à l'Enfant.

Quittons à présent ROCHEFORT et les ruines romantiques de son imposant château pour un autre château... Celui de GAESBEEK, en Brabant ! Nous rencontrons ici une imposante construction féodale, aujourd'hui transformée en musée d'un intérêt considérable.

Nous admirerons ici principalement un *albâtre malinois* de la fin du XVIe - début du XVIIe siècle. Il a les dimensions classiques conformes à des productions artistiques analogues, 9 x 12 cm, encadré : 19 x 22 cm. Il est orné de mauresques. Ce trésor du *château de Gaesbeek* nous montre *L'ADORATION DES MAGES*. La Sainte Famille, à droite, reçoit l'adoration des Trois Rois qui occupent la partie gauche et le centre de cette sculpture en bas-reliefs qui est parsemée de dorures. Parmi les trésors conservés en ce château « à l'arrière-plan duquel se profile une histoire humaine » nous nous attarderons, entre autre, au « *Chemin de Croix* » d'Edgard Tytgat. Dans l'ensemble, nous dira Maurice Roelants, conservateur du château, « le château de Gaesbeek, avec ses beautés architecturales de divers siècles, avec sa cour intérieure italienne et son parc planté de hêtres séculaires, offre un spectacle rare parmi la campagne brabançonne qui a gardé intact son aspect purement breughelien. »

A l'ouest d'Assche, l'Abbaye d'AFFLICHEM, fondée en 1083, conserve un trésor d'orfèvrerie remarquable : *Le Calice de Saint-Bernard*. Le pied qui s'étend en huit lobes sur un plan plus bas (16e siècle) est orné de quatre nielles bleu-noir, (teinte inconnue aujourd'hui), dont l'une représente les *MAGES*. De passage à AFFLICHEM en 1146, Saint-Bernard y aurait célébré la messe et aurait, dit-on, utilisé ce calice conservé en ce monastère.

ALOST s'enorgueillit à juste titre d'avoir vu naître en ses murs, en 1502, Pierre COECK, peintre, architecte, décorateur, graveur, dessinateur de cartons de tapisserie et de vitraux, traducteur des ouvrages de Serlio, et dont la fille épousa Pierre BRUEGEL.

Pierre COECK mourut à Bruxelles en 1550. Porteur du titre de « Peintre de l'Empereur », selon Van Mander, il peignit une « *ADORATION DES MAGES* » aujourd'hui à Milan, Pinacoteca di Brera qui possède aussi le Tryptique de « *L'ADORATION DES MAGES* » de Jan DE BEER, né vers 1475, probablement à ANVERS, aussi appelé HENNEKEN. Il est une des figures principales du maniérisme anversois dont l'activité cependant fut surtout consacrée aux projets de vitraux. Citons aussi, Josse VAN WASSENHOVE né probablement vers 1435-40 et qui devint franc-maître à ANVERS en 1460 et à GAND en 1464. Son « *ADO-*



« Les Trois Rois et leur Etoile »
Terre-cuite émaillée de VAN LIER, Bredene-les-Ostende.
Pièce unique, 1969 (Collection R. Herman)

RATION DES ROIS » conservée au Metropolitan Museum à New-York a ceci de particulier c'est qu'elle « a lieu dans une salle d'un palais en ruine, où se trouvent cependant quelques meubles. A part le lit, on remarque la table ou plusieurs objets forment une nature morte et un coffre sur lequel se trouve un chandelier. Par terre, dans le fond de la pièce, sont déposés les outils de St-Joseph. » Cette fort belle toile figurait à la retentissante exposition du « Siècle des Primitifs Flamands » (n° 25 du catalogue) qui se tint au Musée Groeninge à BRUGES, en 1960.

A HAL, la basilique, haut-lieu d'un des grands pèlerinages nationaux à Notre-Dame en l'honneur de qui, deux fois l'an, sort une grandiose procession, voit son portail méridional occupé par les *Trois Rois Mages*. Des traces de polychromie ancienne restent visibles. Deux des Rois s'entre-tiennent entre-eux tandis que le troisième semble se pencher vers la Vierge qui, ici, est vraiment Reine de la cité.

Au carrefour des routes de GOOIK et de PAMEL, « ce qui appelle à LOMBEEK Notre-Dame tout admirateur des merveilles enfantées par le génie des maîtres de l'art, c'est un magnifique retable placé à l'autel du collatéral gauche. Véritable chef-d'œuvre de la sculpture belge à la fin du 15^e siècle ou au début du 16^e, c'est un travail qui révèle un ciseau d'une habileté vraiment déconcertante. Le retable de LOMBEEK est une œuvre à ce point remarquable, qu'elle n'a pas été égalée. Ce réputé retable est composé de neuf compartiments qui en constituent une véritable dentelle. Au côté de « L'Adoration des Bergers » qui occupe le merveilleux panneau central, nous admirerons attentivement le tout aussi remarquable panneau consacré à « L'ADORATION DES MAGES ».

A LOUVAIN, dans la somptueuse Collégiale Saint-Pierre, commencée en 1425, année de la fondation de l'Alma Mater, est conservé le célèbre tryptique de THIERRY BOUTS (1415-1475), promu au rang de peintre officiel de la ville en 1468. Nous lui devons aussi le « Tryptique de la Vierge » peint vers 1440-1444, dont le volet droit est consacré aux *Rois Mages*. Cette œuvre est aujourd'hui au Musée du Prado à Madrid où elle a été emportée en 1573, comme butin de guerre, lors du sac de la ville par les troupes espagnoles. En cette « ADORATION DES MAGES », BOUTS nous les représente offrant leurs présents autour d'une table occupant le centre du volet, tandis que St-Joseph porte la main à sa coiffe pour se découvrir en témoignage de respect devant ces royaux visiteurs.

A l'exposition « Erasme et Louvain » qui se tint en cette ville, en automne 1969, les visiteurs purent admirer un tryptique de la première

moitié du XVI^e siècle, « L'ADORATION DES MAGES » ayant appartenu au couvent des chartreux de Louvain, fondé en 1474 ou 89. Supprimé par l'édit de Joseph II le 17 mars 1783, cette œuvre restaurée en 1872 par le louvaniste Karel Van Den Eycken, appartient au Musée Communal.

Nous ne quitterons pas LOUVAIN sans nous arrêter à l'ABBAYE DU MONT-CESAR fondée le 13 avril 1899 par un moine de Maredsous, Dom Robert de Kerchove d'Exaerde —, et dont une Vierge monumentale domine la ville universitaire.

Si la légende raconte que César édifia à Louvain, un temple aux dieux Mars et Pluton, l'Histoire nous rapporte que le comte Lambert le Barbu, mort en 1015, aurait élevé une forteresse sur la colline afin de pouvoir surveiller son ennemi le seigneur de Malines. Au début du 13^e siècle cet avant-poste devint château, habitation des comtes de Louvain. En 1502, âgé de quatre ans, CHARLES-QUINT arriva au château avec ses sœurs. Il y fit son éducation sous la direction d'Adrien FLORENS qui devint pape sous le nom d'ADRIEN VI. Le CASTRUM LOVANIENSE ne se montra pas peu fier de porter les armoiries du grand empereur. Les humanistes de l'Université le flattaient, l'appelant CASTRUM CAESARIS, le Château du César ! En 1515, à sa majorité, Charles-Quint, quatre ans avant d'être élu empereur, quitta le château qui désormais ne fut plus habité que par des Gouverneurs. En 1783, Joseph II, en décréta la vente et la démolition vu son état de lamentable abandon.

Depuis sa fondation en 1899, l'Abbaye eut les faveurs du grand Cardinal MERCIER qui avait pris l'habitude de venir, chaque mois, y passer une journée de récollection. La reine ELISABETH s'y rendit une dizaine de fois, principalement aux cérémonies de la Semaine Sainte et à la Noël. C'est après la nuit de Noël 1938 qu'elle devait dire au Père Abbé Bernard CAPELLE : « Nulle part ce n'est comme ici ! »

C'est en 1946 que Dom Bernard CAPELLE chargea Dom DUEZ d'orner l'aile ouest du cloître (un des plus beaux de Belgique), d'une quinzaine de fresques évoquant la Vie de Notre-Dame. L'une de ces fresques nous retrace « L'ADORATION DES MAGES ». La Vierge tenant l'Enfant sur les genoux, est assise devant une draperie déroulée par deux anges que séparent les rayons de l'Etoile qui conduisit les Mages à Bethléem. St-Joseph se tient debout, à la droite de la Vierge aux pieds de qui s'agenouille un Mage à longue barbe blanche présentant son trésor en forme de corne d'abondance. Les deux autres Rois, debouts, sont suivis de soldats et de joueurs de trompettes thébaines desquelles se déploient

d'harmonieuses bannières rehaussées d'une étoile et d'un croissant de lune. Le ton prédominant de la scène est d'un jaune mat, tranché à vif par le bleu de la draperie déroulée derrière la Vierge et du côté droit de laquelle — détail anecdotique — apparaît la tête couronnée d'Herode dont les yeux d'acier épiaient l'adoration des Mages étincellent la colère !

C'est à Dom Paul DUEZ que l'abbaye doit également les lumineux vitraux de l'église abbatiale, œuvres remarquables de ce bel artiste qui devait dire : « Dans la paix, le recueillement et la solitude du Mont-César où je suis entré, non pour m'y enterrer, mais pour y vivre, j'ai pu ainsi m'épanouir, y travailler librement et élaborer mes travaux. » En ce « Château-Dieu où l'étude et le travail prennent rang d'honneur aussitôt après la prière » j'ai souvent séjourné voici déjà plus d'un quart de siècle. Toujours, j'y ai puisé, dans l'amitié, paix, joie et réconfort.

A TIRLEMONT, vue du marché au bétail, l'Eglise Saint-Germain s'impose au visiteur, « prestigieuse du symbolisme chrétien ». Aux côtés de mains trésors remarquables, étudiés avec pertinence par Paul Dewalens dans le « Folklore Brabançon » n° 168, de décembre 1965, pend, au mur faisant face à l'autel Ste-Anne, dans le transept sud, un tableau mal retouché, d'un artiste inconnu : « Les Rois Mages ». Cette œuvre silhouette nos personnages « sous la grande baie occupée par un magnifique vitrail, œuvre d'art, d'après les cartons du baron Jean de Bethune de Gand. »

BRUGES... La Venise du Nord !... En y songeant, « les uns et les autres s'émeuvent en évoquant Memling, les madones des retables et des tableaux, les vierges aux yeux de biche, les béguines au teint de cire, et les cygnes glissant sur les canaux enveloppés de silence. BRUGES c'est une autre ville d'Ys, domaine englouti dans les brumes du passé dont les pignons à gradins s'étagent sur des horizons bleus et dans lesquels on pénètre religieusement. »... En son renommé Musée MEMLING de l'Hôpital Saint-Jean, elle détient jalousement le célèbre tryptique de « L'Adoration des Rois » de Jean MEMLING (1433-1494). MEMLING a peint plusieurs variantes de la Nativité, dont une « Adoration des Mages » figurant au Prado à Madrid. L'on a souvent supposé que le Roi agenouillé à gauche soit le portrait de Charles le Téméraire, mais ceci semble peu probable. Nous admirerons aussi, dans l'Eglise Notre-Dame, une « Adoration des Mages » de G. ZEGERS, œuvre du XVIIe siècle.

En son remarquable ouvrage « Les Maîtres de l'Art Belge ; JAMES ENSOR », Paul HAESAERTS, en un paragraphe intitulé « En amitié avec le Christ », nous rapporte :

« ENSOR lit la Bible, s'y complaît, y retrouve la folie des hommes, sympathise avec le héros du livre. Que de Christs dans cette œuvre qui passe pour impie ! Christs ADORES PAR LES ROIS et par les bergers, Christs devant les docteurs, Christs tentés par les démons, Christs apaisant la tempête... Et toute une Vie du Christ patiemment dessinée, épisode par épisode... »

J'ai eu la joie récente de pouvoir contempler « L'ADORATION DES MAGES » d'ENSOR, exposée dans l'une des deux salles qui rassemblent ses souvenirs momentanément conservés au Palais des Fêtes d'OSTENDE, dans l'attente de retrouver enfin leur place définitive dans la maison du Maître dont vient d'être voté la conservation et la restauration.

« L'ADORATION DES MAGES » fait partie d'une suite de 36 dessins aux crayons de couleur formant le recueil « LA VIE DU CHRIST » qu'ENSOR dessina en 1912, âgé de 52 ans. Ce qui frappe, à l'encontre de la quasi totalité des autres œuvres similaires illustrées par tant de grands artistes, c'est l'extrême sobriété du tableau soulignée par l'humble vêtue des Mages totalement dépourvus de tout appareil vestimentaire. Tête nue, les Trois Rois, en robe droite dépourvue du moindre ornement, ouvrent leurs trésors devant la Vierge tenant l'Enfant sur les genoux. Une grotte abrite la Sainte Famille. A l'extrême droite se profile un porc, tandis qu'à l'extrême gauche, derrière les Mages se silhouettent deux chameaux. « Les Scènes de la Vie du Christ », album de 32 lithographies rehaussées, ont été éditées par la Galerie G. Giroux, à Bruxelles en 1921.

« Le plus grand peintre d'OSTENDE — et qui serait-ce, sinon ce James ENSOR qui semble faire corps avec elle —, a fait tenir cette ville dans la nacre irisée d'un coquillage, dans la chair rose d'une de ces raies géantes dont l'amas fait s'écrouler les étals de la minque, ou encore dans un de ces masques hilares, qui font cortège au Christ dans la rue de la Chapelle, étroit et grouillant boyau... »

ENSOR qui vécut et mourut à OSTENDE sans la quitter jamais, en parla toujours en termes exhaltants : « Ostende, bouquet de joie, de fraîcheur, de santé et de forte humanité. Ostende, ville étrange. Paradis de nos peintres. Déesse de lumière blonde et Isabelle. Ostende, j'ai bu votre lait pur et salé, le bon lait de la mer. Ostende, je vous aime, vous êtes notre mère, notre bonne mer... (Discours pour saluer Ostende — 13 avril 1930). En ses discours célèbres, lorsque l'occasion lui était offerte, il ne manqua pas d'évoquer aussi les Mages :

— Le 28 mai 1921, au banquet que lui offrait les peintres d'Anvers,

il dira : « ...D'autres fées nous entourent, elles sont belles, délicieusement belles, telles que Van Dyck, le sensible aimait les peindre, sans trop les flatter, et je revois toujours les gracieuses figures adorées par les *MAGES* et les bergers, ou couronnées par Dieu le Père, auréolé de l'Esprit-Saint... »

— Le 14 février 1925, au banquet d'adieu Van De Woestijne, évoquant « le talent inégalé de pâtisserie de la compagne de l'écrivain », il proclamera : « ...Délices de Saint-Chrême, miracle de Sainte-Marguerite, chef-d'œuvre de Saint-Pétrin, tentation de Saint-Antoine, œuvre gaie parlant aux sens, beau morceau de rêve pétri par doigts effilés aux ongles de nacre coquillé, composition digne d'un *ROI MAGE* ou d'image... »

— Le 4 mars 1933, il reprendra les mêmes termes « pour de Ghelderode » : « ...Pour resaluer la Flandre d'Occident quand elle vomit des masques processionnaires des *ROIS MAGES* d'images. »

ENSOR!... » La première fois que je le vis, dira Jean STEVO, il me fit un peur. J'AVAIS L'IMPRESSION DE ME TROUVER EN FACE D'UN MAGE. IL EN POSSEDAIT LE CALME SUPERBE ET L'AUTORITE SOUVERAINE ! » (La Revue Nationale n° 425, Mai 1970)

Créateur de petites terre-cuites émaillées grandement expressives, *VAN LIER*, artiste demeurant à Braedene lez Ostende, composa un petit groupe alertement croqué : « *Les Trois Rois et leur Etoile* » que je rapportai d'un séjour heureux au bord de cette « mer complaisante d'Ostende qui, soir et matin, daigne embrasser nos plate-côtes, fouetter nos dunes, éponger nos brise-lames, saler nos harengs ! »

Cette minuscule sculpture évoque avec pertinence ces « Rois du 13^e jour, pauvres diables affublés d'oripeaux » et porteurs d'une étoile de papier, s'en allant chanter aux portes : « Nous sommes les Trois Rois avec leur étoile... », personnages combien hauts en couleurs de notre riche folklore.

« Grève immense, estran unique, mer profonde, mer infinie, mer inspiratrice d'énergie et de constance, buveuse inassouvie de soleils sanglants », *OSTENDE*, en ses artistes, se souvient aussi des « *ROIS MAGES* d'images »...

Enfin nous évoquerons *MAUBEUGE*. C'est à *MAUBEUGE*, alors située dans le Hainaut, que naquit *JEAN GOSSART*, dit *MABUSE* (1478-1533). Son « *ADORATION DES MAGES* », autrefois au Palais de Bruxelles, aujourd'hui à la National Gallery, « dénote une virtuosité éblouissante, en dépit d'un statisme persistant des personnages et de la tendance à la verticale de l'ensemble ».

En 1913, dans la procession de Notre-Dame d'Hanswijk à Malines, procession qui sort encore chaque lundi de Pentecôte. — l'on reconstitua, sur un char triomphal, le tableau de l'Adoration des Trois Rois de Jean *GOSSART*, dit *MABUSE*. (« De lage landen, n° 3/4, 1969-70 — Anvers. »)

PRESENCE DES ROIS MAGES DANS LA LITTERATURE BELGE

Le rêve que les *Rois Mages* ont incomparablement suscité auprès de nos peintres, sculpteurs, orfèvres, maîtres-verriers, brodeurs, céramistes et imagiers plane, avec la même richesse, le même enthousiasme débordant, chez nos littérateurs et poètes.

Marie GEVERS qui m'accueillit le 2 juillet 1943 « au jardin de Missebourg où Madame Orpha rencontra Louis à la sérénade de mai » et d'où virent le jour tant d'admirables ouvrages comme « Paix sur les Champs » — « La Grande Marée » — « Guldentop » — « Vie et Mort d'un Etang », me dédicça entre autre, en 1941, un conte exquis « *LA PETITE ETOILE* » : « A Mr René HERMAN, en souhaitant qu'il aime les étoiles ». Illustré par Albertine Deletaille, ce conte de Noël, dédié à la chère et émouvante Marie Noël, nous rapporte que « le monde des astres apprit, un soir d'hiver, une nouvelle étonnante. Une belle étoile allait être détachée du firmament afin de guider des rois vers un divin nouveau-né. Et, qu'au moment où les Rois Mages entrèrent à Bethléem et adorèrent l'Enfant, ils ne furent pas surpris de voir que sa Mère portait une couronne d'étoiles ! » — Ce conte féérique n'est autre que l'histoire de la « Conductrice des Rois Mages... Noble, belle, dans tout l'éclat de ses cinq branches, de ses voiles lumineux et de ses ailes de cygne ! »

En son « *HERBIER LEGENDAIRE* », *Marie GEVERS* nous fera remarquer que « Peu de personnes ont cherché à savoir ce qu'il advint de l'étoile des Mages après que sa mission fut terminée. », et de nous conter alors, avec quelle sensibilité, la légende de « *L'Etoile de Noël ou Dame-D'Onze-Heures* ».

Lorsque bergers et Mages furent retournés chez eux, l'étable de Bethléem se retrouva vide. Alors « Aux approches de l'aube, Saint-Joseph ouvrit largement les portes de l'étable, afin de renouveler l'air. Tant d'êtres humains avaient défilé pendant la nuit miraculeuse !... Et la belle étoile ?... Elle sentait sa mission terminée, mais après des événements aussi glorieux, aussi émouvants, il lui semblait impossible de reprendre sa position rigide, fixée à tout jamais dans le firmament... Eh ! quoi... elle n'entendrait plus

Le *Tryptique de Noël*, c'est l'histoire de Suskewiet, le pêcheur d'anguilles, Pitjevogel à la tête felée et le mendiant Schrobberbeeck aux yeux chassieux qui, allèrent à trois, de ferme en ferme, costumés en Rois Mages et tirant la ficelle de l'étoile en chantant :

Nous sommes les Trois Rois avec leur étoile,
Nous arrivons de bien loin,
Nous avons partout cherché,
Sur les montagnes et dans les vallées,
Et là où l'étoile s'est arrêtée
Nous sommes entrés tous les trois.

Ce conte d'un réalisme émouvant et d'une poésie sans égale, Félix Timmermans devait, en collaboration avec Edmond Vcterman, le transposer sur la scène et donner au théâtre avec « *Et où l'étoile s'arrêta* » une des deux plus émouvantes pièces du répertoire moderne de Noël avec l'admirable « *Noël sur la Place* » d'Henri Ghéon, en France. Plusieurs fois j'ai eu le privilège d'applaudir l'une et l'autre. « *Et où l'étoile s'arrêta* » était, chaque année, interprétée par les brillants comédiens du « Cercle Charité » qui, à l'époque, en la salle de fêtes de l'Aegidium, l'interprétait, avec succès. Cette légende si fraîche de Noël, en 3 actes et 9 tableaux, se passe de nos jours en Campine, sur les bords de la Nèthe, dont elle rappelle les coutumes populaires si riches des humbles dont les hardes sont toujours victorieusement surmontées de... leur Etoile !

Félix TIMMERMANS nous a laissé aussi un livre d'une poésie attachante qu'éditèrent en 1925, les éditions F. Rieder et Cie à Paris : « *L'Enfant Jésus en Flandre* », œuvre pertinemment traduite par Neel Doff. En son chapitre : « LES TROIS ROIS », Timmermans nous fait part en un style truculent et coloré très personnel, de sa vision des Mages arrivant adorer « L'Enfant Jésus en Flandre. »

« ...De tous côtés, écrit-il, on criait : Il arrive trois rois avec mille soldats ! Comment ça se fait, je ne le sais pas, mais en un éclair, tout Gand, grand et petit, fut sur pied et courut, comme un seul homme vers la porte de la ville... Mais ce n'étaient pas des soldats comme nous en voyons ici, vous savez ! Non, tous des hommes des pays chauds, avec des gueules aussi noires que mon encre et aussi brunes que des fèves à café. Il y en avait avec des yeux louches, avec des yeux en biais, avec des nez plats, avec des anneaux dans les oreilles et des anneaux dans le nez — comment ces individus se mouvaient, je n'en sais rien — ...Ils soufflaient dans des trompettes courbées, et frappaient sur des tambours à ventres

de cuivre. Mais qu'ils étaient bien habillés, ces petits bonshommes ! C'était tout or et argent garni de plaques de bronze et de dents d'éléphants. Tout un arc-en-ciel de soies colorées, vertes, bleues, jaunes pourpres, des petites robes à pois et à rayures, à fleurs ou avec des bonshommes, et sur leurs chapeaux de fer ou sur leur coussins de tête, toute une brassée de plumes... Mais ils n'étaient pas seulement assis sur des chameaux, mais aussi sur des dromadaires, et il y avait des petites bêtes, grandes comme une maison, avec une queue devant et une queue derrière. Ils appellent ça des éléphants. Ils ont des dents aussi grosses que ma cuisse...

...Les timbales tonnaient maintenant à faire trembler le sol, les trompettes tonitruaient et sonnaient comme du cristal qui se brise, et, claire, entre cela sautillait la fraîcheur des flûtes, plus assourdi, le souffle des buccins, et plus doux, le bourdonnement des chalumeaux frémissants...

...Des cavaliers et des fantassins, des chameaux velus et des éléphants, la trompe levée, des figures jaunes, brunes et terreuses, des corps nus de Mores, qui brillaient comme de l'acajou, des cavaliers superbement parés et des guerriers couverts de fer, tout cela se mélangeait, brillant et coloré. C'était un miroitement des tons et des couleurs les plus tendres, les plus violentes et les plus bigarrées, un scintillement et des reflets de métaux, de soie et d'orfèvrerie, et, au-dessus de ce grouillement affairé, le doux vent d'est déployait les oriflammes transparentes à dragons et aux couleurs d'arc-en-ciel et les couleurs changeantes des banderoles.

Et là-bas, au plus profond de cette masse, où toute la musique se concentrait, où ce n'était que bruit, ronflement, frémissement et clameur, au-dessus d'une forêt de lances cloutées de cuivre, brillaient, sur un haut dos d'éléphant, les tourelles d'une petite chapelle de pagode, en or, dans laquelle était assis, habillé de rouge pomme, un pâle roi ; et, derrière, chacun sur un chameau, dans un croissant de tapis d'Orient, étaient assis les deux autres...

Indolent et compassé, avec une paresse orientale, comme au pas des pieds d'éléphant, frappait sourdement et résonnait le tonnerre de centaines de timbales, et s'étirait, en une trainane clameur, le tintamarre des perçantes trompettes, pendant que, sur un mode doux et fade, les sons des chalumeaux et des conques se mêlaient à nouveau à l'égouttement des flûtes aiguës. Ainsi, toujours plus près, sous l'ébranlement de la terre, approchaient les multitudes colorées, comme une force grandiose, pesante, lente, mais inébranlable...

Ils étaient là, les Rois tous ennuagés de lourdes senteurs d'encens. Le premier en rouge, le deuxième en or, le troisième, le noir, en vert rayon de lune... Alors un silence régna jusque loin dans les rangs des gens et des guerriers. Le courant du petit ruisseau était perceptible dans les roseaux, et quelque part dans un verger un merle essayait de flûter une chanson. La brise agitait les drapeaux. Avec le déplacement du soleil, le firmament devint bleu acier vers l'est : dans une buée pourpre une pâle étoile fit son apparition... Tout d'un coup apparut la comète, d'une blancheur de lait, dans le velours bleu du soir qui descendait. Des milliers de mains la montraient vers le haut des cieux... »

En 1940, CAMILLE MELLOU a publié en une plaquette de luxe, éditée avec un goût parfait par la maison Desclée De Brouwer, « *Trois Marches pour le Temps de Noël* ». On y trouve les vers les plus originaux du poète. C'est un subtil mélange d'images chatoyantes, de bonhomie à la manière savoureuse de PEGUY, de piété familière qui évoque celle de François VILLON, et de couleurs orientales chaudes et crues... D'aucuns considèrent à bon droit ces « *Trois Marches* » comme le chef-d'œuvre poétique de Camille MELLOU. C'est en ces termes choisis que Marcel LOBEL nous les présente dans le recueil « *Les plus beaux Poèmes de Camille MELLOU* » recueillis et présentés par lui qui fut son ami et qu'éditèrent « *Les Cahiers des Poètes Catholiques* » en 1942 à Bruxelles. Ce Tryptique poétique comprend : « *Marche des Bergers* » — « *Marche d'Epiphanie* » (Premier état) — et « *Marche des Rois Mages* » (Deuxième état) dont voici un extrait

« O somptueux savants, ô Mages,
Accourez du fond des images
Où mon enfance vous apprit,
Sur vos méharis inlassables,
Emigrants qui bravez les sables
Pour la promesse de l'Esprit !

J'entends venir la caravane :
L'averse des fifres profane
Le silence roux des déserts :
La flûte aux fraîcheurs de fontaine
Semble d'une oasis lointaine
Drainer les verdoyants concerts.

Splendeur des robes et des chapes,
Des turbans jaunes d'où s'échappe

L'éclair aigu des diamants :
Un mirage où le ciel se joue,
Une aurore qui fait la roue,
Un cortège de firmaments !

Sur leur bête aux longues foulées
Tangent, nuque et tempe voilées
De keffiyés hordés d'orfrois,
Dernière les Mages austères,
Leurs médecins, leurs secrétaires,
Leurs esclaves beaux comme rois.

Quel pays brûlé vous délègue ?
Les Abyssins, les Touaregs ?
Quel peuple en son rêve engoncé ?
Fleuves divins, le Nil, le Gange
Ont-ils senti passer l'Archange
Où meut au ciel l'astre annoncé ?

Le cortège, à travers les âges,
S'allonge d'un afflux de Sages
Soudain par la grâce alertés :
Il en vient de Saba, de Tharses,
D'îles dans la tempête éparées
Et de monts de neige crévés,
Et lorsque le soleil suprême

Sombrera dans la voûte blême
Sur le dernier jour expirant,
Tandis que les cratères beuglent
Au faite de la Terre aveugle
Leur cri d'alarme déchirant,

Quand sur un trône de tempêtes
Où sonne l'éclair des trompettes
Paraîtra le Christ acclamé,
Le jour éternel près d'éclorre
Verra l'encens fumer encore
Que les Mages ont allumé ! »

En 1936, Desclée De Brouwer éditait aussi son recueil « *Contes de Noël et d'Epiphanie* ». Parmi eux figurent : « *Les Rayons de l'Etoile* » —

« *Le Retour du Roi Nègre* » — « *L'Arabe* » — « *La plus Glorieuse Victoire de Melchior* » — « *De la Princesse qui voulut retrouver l'Étoile de Bethléem* ». Contes humbles et poétiques, écrits en une langue reflétant la sensibilité débordante de l'auteur qui tant aime le Mystère de la Nativité que c'est à profusion qu'il le chanta à travers toute son œuvre.

PIERRE LOUIS FLOUQUET, fondateur de « La Maison du Poète », rue de la Lune à Dilbeck, édita en 1954 ses « *Psaumes de l'Amour et de la Mort* » dédiés à Camille Schmit, musicien. Dans son « *Psaume de la Jalousie* » il nous confiera :

« J'eusse voulu être l'âne miséricordieux
Et voir la beauté de Marie, simple comme une lavandière.
L'encens me fait mal. Aux *Mages*, je préfère les bergers ;
Je comprends peu l'or de l'autel qui devrait être d'âmes
vivantes,
Mais je serre fort mon chapelet aux grains de bois noués
de corde
Et j'embrasse sa croix d'olivier taillée par un pâtre de
France.
La pauvreté me fit toucher la beauté austère, pareille à
un signe de croix sur le monde... »

BERTHE DELEPINNE publia en 1942 aux éditions « Le Calame d'Or » à Bruxelles : « *En Musardant* », « sorte de bel almanach poétique groupant une cinquantaine de petites chroniques inspirées par l'actualité, le jeu des saisons ou le comportement des hommes. Ce sont des pages émouvantes, fraîches comme de belles légendes, lumineuse comme certaines aquarelles ». Nous y trouvons un « *Hymne à l'Arbre de Noël* » qu'elle compare bellement à un « *beau Mage à manteau d'or en route vers la crèche* ». « Vers cette Crèche de papier, trouvée un jour de son enfance, disait-elle, dans un grenier provincial et qui depuis, de Noël en Noël, à l'ombre de l'arbre resplendissant, s'effrite un peu chaque année davantage et perd la poudre d'argent bordant son toit neigeux... Et Berthe DELEPINNE de poursuivre : « O ma crèche de papier, sous le scintillement des bougies tes personnages semblent s'animer. Le manteau de Marie palpite, un peu de paille bouge lorsque l'âne respire, un berger s'appuie à l'épaule d'un *Roi Mage*. Jésus sourit parce qu'une goutte de cire rose a glissé sur ma main, et si j'ouvrais la fenêtre sur la nuit ineffable, l'étoile de Noël viendrait peut-être s'arrêter sur le toit de carton où la neige se mêle à des branches d'églantier. O ma crèche de papier, je

prie à deux genoux afin que Dieu te garde de tout péril dans ma maison :
Tu et le signe d'alliance entre le bonheur et moi ! »

Maurice CAREME, qui s'en étonnera ? chante souvent les Mages en ses poèmes connus dans le monde entier.

Dans « *La Grange Bleue* » il les perçoit dans un nuage :

« Le rideau bat des mains parfois
Et m'appelle quand un nuage
Se change soudain en *Roi Mage*.
Et pourquoi pas ?
C'est tellement mieux comme ça !
Et si vous ne me croyez pas,
Faites donc semblant de me croire.
J'aime raconter des histoires... »

Dans « *Fleurs de soleil* », c'est sous l'aspect de trois chevaliers qu'il les reconnaît :

« Le long des peupliers,
Passent trois chevaliers.
Ils viennent tous les trois
Du pays des *Trois Rois*,
Du pays bleu où les poupées
Poussent sur les rosiers.
Allons-nous les laisser passer
Le long des peupliers ? »

Dans « *Heures de Grâce* », il les incorpore en ses prières :

« Ne détournez pas le visage
Si je décade devant vous
Le marchand de songes, le fou
Qui s'imaginait un peu *Mage*. »

« Ne vous retournez pas, je sais que le vent passe,
Nous ne reverrons plus ni Marie, Joseph ;
Jamais l'eau du moulin ne remonte le bief,
Et l'âne maintenant s'en va la tête basse.

La paille ne luit plus que du vague reflet
D'une lumière née, un jour, dans une étable,

Les *MAGES* ne font plus que dorer une fable.
Et le bœuf comme l'âne est devenu muet.

Et pourtant on dirait que toutes les étoiles
Attendent quelquefois, quand l'air tremble au couchant,
Que se rassemble l'or d'une nouvelle étoile... »

Dans « *Fleurs de Soleil* » en un poème exquis « *Les Santons* », il nous
les chante à la crèche :

« Dis-moi tout bas, que cherches-tu ?
Aurais-tu froid, petit Jésus ?

J'ai couché dans des copeaux neufs
L'âne patient et le bon bœuf.

Et ils te souffleront dessus
Si tu le veux, petit Jésus.

J'ai mis près de toi ta maman,
Saint Joseph encore tremblant

Et *LES ROIS MAGES* apportant
De loin la myrrhe, l'or, l'encens.
Mais je n'avais qu'un pastourcau
Et pas un seul petit agneau... »

De sa retraite de la rue Lefrancq, toute au décor fantastique de
la vie seconde que, visionnaire incomparable, il s'était échafaudée, *MI-*
CHEL DE GHEIDERODE qui m'honora de sa grande amitié, m'adressa
maintes lettres d'une beauté dont il avait le secret. J'en extrais quelques
lignes évoquant les *MAGES* qui le fascinaient :

« Je vous souhaite de douces et poétiques heures en cette Epiphanie :
soyez *le Mage*, le Berger, l'Etoile, ou l'Ange du chœur - soyez ouvert
au merveilleux et au surnaturel, sans quoi la vie reste funèbre ! Mon
amitié veille comme une lampe que nul ne peut éteindre... (24 décem-
bre 1961)

« ...Ces fêtes je les passe dans une solitude qui m'enchanté, je laisse
la ville à son vomissement, *le périple des MAGES* me requérant seul, et
le récit des gentils bergers qu'a vu Hugo Van Der Goes, les vilains
transfigurés !... » (23 décembre 1960).

« ...Heureusement, voici que l'Etoile mystique s'est mise en chemin
et tourne au Ciel de notre bon terroir, notre BRABANT — et Jésus

l'Enfant viendra, les bergers viendront, et *LES ROIS MAGES* que BREU-
GHEL vit passer... O merveilles, consignées dans des œuvres éternelles.
C'est notre climat, notre éclairage d'hiver !... (5 décembre 1961... Saint-
Nicolas, ô bonté du souvenir !).

JEAN PAULUS dans sa plaquette « *Signets pour un Bréviaire* » nous
propose une brève méditation, dont le style alerte non dépourvu d'humour
nous « croque » un pertinent et bien vivant portrait des « *ROIS MAGES* » :

« Les *ROIS MAGES*, mon Dieu ! c'était, comme qui dirait, des es-
pèces de professeurs,

Avec leurs manies, leurs petites occupations d'importance et un grand
savoir classificateur.

C'était des espèces de vieux maniaques, un peu artistes,

— A la manière de nos modernes philatélistes —

Qui collectionnaient pour leur plaisir, et peut-être parce que c'était
dans les plans providentiels.

Les signes de la Correspondance qui éclatent dans le ciel.

Ils en connaissaient les noms — poétiques —, des noms suant la
suffisance.

Et qui n'expliquaient rien — sinon très bien leur ignorance

Ils les connaissaient tous ces signes, par leur nom, les plus petits
et les plus grands.

Et voilà qu'une étoile neuve se montre à l'Orient !

Grand émoi ! Tous trois l'ont découverte ! Et chacun
s'inquiète

De savoir, adroitement, avec de petits mots circonspects,
si son voisin aussi — il espère que non — a noté cette
étrange planète.

Mais quand ils s'aperçoivent que c'est ensemble qu'ils l'ont
inventée,

Alors, — d'ailleurs à quoi bon encore ? — Ils cessent
de se la disputer.

Et les voilà qui fouillent leurs livres et leurs souvenirs,
Et les voilà qui trouvent que cette étoile devait un jour venir.

Et les voilà, soudain transformés par la Grâce,
Qui font seller leurs chameaux et partent en caravane,
Portant l'or, la myrrhe et l'encens,

Oubieux de leurs inquiétudes mesquines de savants,
L'œil fixé sur l'étoile mouvante et fidèle,
Vers un petit Enfant inconnu qui, de loin, les appelle. »

En juillet 1944, *FRANZ WEYERGANS* — qui vient de remporter le Prix Rossel 1969 pour son roman « L'Opération » — et, en compagnie de qui je fis avec d'autres adolescents d'inoubliables « pélés » me dédicaçait son livre « *RAISONS DE VIVRE* » : « A mon frère de Route, René Herman, en communion de pensée, de prière et d'amour en Saint-François ». En ces pages, où tant de jeunes ont trouvé la joie et un idéal de vie, *WEYERGANS* écrivait :

« Jésus s'est montré aux siens d'abord, mais il a aussitôt appelé les *MAGES*, et c'étaient toutes les races que représentaient devant la mangeoire sacrée *les trois vieillards* comme des enfants qui se pressaient et priaient tous ensemble. Et l'auteur de « *Lettres à un Jeune Vivant* » rappellera « que c'est toujours Noël lorsque l'on voit dans ces pauvres que la rue absorbe, les frères des bergers et des *blancs vieillards* qui jacassaient devant la crèche. »

Né à Bruxelles en 1920, *JEAN TORDEUR*, dans la série « Jeune Poésie », anthologie 1942 des « Cahiers du Journal des Poètes » présidé par Pierre Louis *FLOUQUET*, dans son poème « Naissance dans la Nuit », adresse à Dieu cette prière :

« Que je sois le silence à qui naissent des mots,
insoucieux de tout, hors de Ta seule image !
et semblable, plutôt, à ces *ANTIQUES MAGES*
assis au fond des temps et cherchant ton flambeau ! »

Yvonne STERK, née en 1920, à Wilryck-Anvers, prix Max Rose en 1953, « a su donner une forme parfaite à la nostalgie de l'enfance, à la nostalgie de sa Campine natale » ... Maurice *CAREME* dira « un cœur s'épanche qui trouve naturellement sa pente vers d'autres cœurs ».

En un poème intitulé « Jadis il suffisait », épinglons ces huit dernier vers :

« Il neigeait comme ici quand j'étais à l'école
Et le ciel dépoli refermait ses battants.
Mais sur les murs chaulés, fleurissait l'auréole,
D'une lampe allongeant un magique printemps. »

Aujourd'hui, sur les murs, se patine l'image
D'un bonheur vert et or sous le soleil ancien...
Merlin, Jason, Ulysse et *VOUS TROIS LES ROIS MAGES*,
Gardez bien ce pays qui, un jour, fut le mien. »

(La Nouvelle poésie belge d'expression
française, Anthologie 1950-1960
Unimuse, Tournai 1961)

Adrien de PREMORÉL en ses si beaux articles qu'il signait périodiquement dans le journal « *LE SOIR* » nous parla aussi des *ROIS* :

« *Is étaient trois* : Melchior, Gaspard et Balthazar venus de l'Orient sur la foi d'une étoile particulièrement brillante qui rayant d'un trait d'or l'infini du ciel, leur montrait le chemin, trois mages, c'est-à-dire de savants astronomes des pays d'Arabie. La tradition, enrichissant l'Évangile selon Saint-Matthieu en a fait trois rois. Ils l'étaient sans doute par le savoir, la générosité, aussi par l'intuition qui leur fit négliger, au retour, le rendez-vous d'Hérode. Melchior avait une grande barbe blanche, Gaspard, imberbe, était habillé de velours, mais le plus étonnant, celui qui captivait les regards n'était-ce pas le roi d'ébène aux lèvres rouges, Balthazar, humble et chargé d'or ?

Chevaux fougueux, méhara et chameaux se mêlaient dans leur bruyante escorte. En hommage à ces précurseurs qui découvrirent une étoile nouvelle et combien tutélaire, les astronomes ont nommé « Les Trois Rois » un trio d'étoiles particulièrement visibles dans le ciel pur d'une nuit de Noël... »

Marcel LOBET, dont un essai récent « Le Feu du Ciel » nous fait « aborder ces frères humains très proches de notre désarroi spirituel que sont « les lucifériens, les porte-flammes qui se dressent, dans un orgueil surhumain, pour abolir, s'il se peut, l'univers de la faute, afin de lui substituer le Grand Jeu de la révolte », en un article intitulé : « *Le Temps des Etoiles* » » *Le Soir*, 25-26 décembre 1969, concluait en ces termes :

« Maintenir son esprit fixé sur l'histoire, » c'est un mouvement d'adhésion à la vie, et davantage une question posée au destin » nous dit Pierre Henri Simon.

Tout l'avenir du monde est dans cet acquiescement et dans cette interrogation, dans cet accueil et dans cette inquiétude. Dire « oui » à la vie, mais avec la lucidité du berger ou du *MAGE* devant le scintillement des étoiles. »

PRESENCE DES ROIS MAGES DANS LA MUSIQUE BELGE

« *La musique*, nous dit *Simone BERGMANS*, fait partie des grandes disciplines, elle n'est point un domaine fermé, inaccessible aux profanes ; elle fait partie de la culture générale de tout « honnête homme ». Loin de constituer un art indépendant, elle est en rapport étroit avec la littérature... Dans tout poème digne de ce nom, la musique est enclose. Esthétiquement, il est évident que l'auditeur particulièrement sensible à la poésie, n'a plus besoin de cette façon de souligner, de ce renforcement que la musique opère à l'égard du poème. En ordre inverse, un musicien n'a pas besoin de l'entremise des mots pour comprendre ce que le compositeur a voulu dire. »

« *La Belgique* est extrêmement riche en chansons populaires, cela dans ses deux divisions ethniques » dira de son côté *Ernest CLOSSON* qui, pour ce qui nous concerne en cette étude, nous renseignera : « *Les célèbres Noël's Wallons*, des chansons de circonstances se rapportant à des célébrations semi-religieuses ou civiles comme « *les Chants de quête du Jour des Rois* » ; Une musique de scène de l'abbé *Camille JACQUEMIN* pour « *L'Enfant Jésus en Flandre* » de *Félix TIMMERMANS*... »

Karel MIRY (1823-1889) né à Gand, auteur d'une vingtaine d'opéras en français et en flamand, a composé l'opéra : « *Het Driekoningenfeest* ». Un anversois, *Louis MORTELMANS* (1868-1952) nous a donné des « *Oud Vlaamse Kerstliederen en Driekoningenliederen* ». Un disque Polydor (réf. 643316), sous le titre « *Kerstavond in Vlaanderen* » direction *VAN CAMPENHOUT*, avec les chœurs de Notre-Dame à Malines, contient de *Leopold ROUCHER* : « *De Koningen met de Ster* » et « *Driekoningenlied* ». Un disque Philips (réf. 625.133 Q.L.) intitulé : « *Kerstmis in Vlaanderen* », sous la direction de *Louis DE VOCHT* et la participation de la chorale royale *Caecilia*, dont il est le fondateur, nous permet d'apprécier un « *Driekoningenstoet* » d'une allégresse agréablement rythmée.

Paul CLAUDEL nous a parlé « des chœurs incomparables de la *CAECILIA* sous la direction de cet homme étonnant que l'on appelle *De VOCHT* » qui, en octobre 1957, m'écrivait de sa propriété de 's Gravenwezel : « Si j'ai pu vous faire quelque bien en vous faisant entendre la musique comme je la conçois, simplement et avec la sincérité d'un « grand enfant » j'en suis foncièrement heureux et je vous remercie de me l'avoir dit. » Compositeur d'une modestie exemplaire, cet « éton-

nant » chef d'orchestre me laisse le souvenir d'inoubliables interprétations de la « *Jeanne d'Arc au Bûcher* » de *Claudé-Honneger*, « *La Symphonie du Nouveau-Monde* » de *Dvorak*, « *La Passion Selon Saint-Matthieu* » de *J.S. Bach*.

Signalons enfin la poignante chanson de *Jacques BREL*, « *Fils de...* » en laquelle il nous rappelle avec son incomparable talent que « *tous les enfants sont bergers, sont Rois Mages...* » (Réf. 71.118, disque *Medium Barcklay*).

III. La fascinante présence des rois mages dans le folklore belge

— Les faits folkloriques si menus soient-ils, considérés sous leur aspect sociologique, sont des faits de grande valeur scientifique.

(Albert MARINUS)

Fascinées par les innombrables œuvres d'art les entourant, les foules se sont littéralement accaparées des Mages qui, résultant spontanée d'une popularité émouvante, sont descendus dans nos rues ! Ce faisant, ils entraient dans le folklore. « L'imagination populaire, dira Camille MELLOY, les a vêtus de ses propres atours, a conté en chansons naïves et en images d'Epinal la sublime épopée ».

Les Trois Rois et leur Etoile

A Neder-Over-Hembeek où j'habitais alors, comme à Uccle-Stalle où je demeure aujourd'hui, chaque année, aux environs de la fête de l'Epiphanie, à la nuit tombée, les Rois Mages sonnent à la porte. Chaque fois c'est une surprise heureuse que leur apparition colorée et bon enfant. La porte ouverte, ils entonnent une vieille chanson, puis, souriants, tendent une caissette dont le butin partagé leur permettra l'achat de quelques friandises. Nombre d'artistes de chez nous ont relaté cette tradition populaire. Camille MELLOY nous dira : « Je me souviens qu'enfant, aux jours d'Epiphanie, je voyais trois mendiants s'arrêter à notre porte, rois miséreux et joviaux, affublés d'éclatantes guenilles, armés d'une étoile fleurie de papier de soie qui tournait comme une roue légère au sommet d'un long bâton, et nasillant une mélodie venue d'un passé d'avant nos aïeules. Dans les fermes où le réveillon riait et chantait autour des brocs et des plats de gaufres, l'irruption soudaine et attendue des Rois apportait, parmi la tiédeur chargée d'odeurs de tabac et de pâte chauffée, le frisson agréable de la neige et l'air froid des grands chemins. L'étoile tournait, avec un gai ronron, sur son axe ; la chanson reprenait, renforcée au re-

frain par les voix de toute la maisonnée ; et tout cela faisait partie de la fête, comme un rite mi-grave, mi-plaisant, sans nulle intention de parodie. A ces pauvres en visite, la fermière faisait l'aumône, afin que le plaisir du foyer fût meilleur, étant partagé. Cette « part de Dieu », prélevée sur l'abondance et la joie des heureux, est une des plus belles fleurs du riche jardin de nos traditions chrétiennes. » — A l'évocation touchante du beau poète que fut parmi nous le regretté Camille Melloy, rappelons ici l'apport (mentionne plus haut) de Félix TIMMERMANS qui, en sa pièce célèbre « *Et où l'Etoile s'arrêta* », illustra incomparablement cette tradition populaire au théâtre.

Dans un numéro de Noël de la revue « *Brahant* », C. DEHAIR écrivait : « Dans nos campagnes, de pauvres diables « Rois du 13^e jour » affublés d'oripeaux n'ayant bien souvent aucun rapport avec les faits, s'en vont chanter aux portes et dans des réunions de famille ou d'amis ; narrer tout ce qu'il est possible de rassembler sur ce thème folklorique, religieux et historique, exigerait plus d'un volume. » Adrien de PREMORREL nous relatera que « jadis, l'arrivée du fastueux cortège participait à la fête de la Nativité. Autour de l'Enfant-Dieu, les Rois se mêlaient aux personnages de la crèche en même temps que l'âne, le bœuf et les bergers. C'est ainsi d'ailleurs que nos yeux d'enfants les ont, avec leurs vêtements multicolores, fixés dans notre souvenir... » Nos peintres n'ont pas été insensibles à cette tradition folklorique qui, comme bien l'on pense, a été abondamment illustrée. Je songe à cette image de la maison Glenisson de Turnhout, « *L'Etoile des Rois* ». Il s'agit d'un bois du XVIII^e siècle de H. Numan où l'on voit une dame déposant quelque argent dans le coffret que lui présente un mage... A cette toile exquise de naïf réalisme auréolé d'une intensité poétique saisissante que Félix Timmermans signa en 1920. L'on y voit les *Trois Rois* en route dans la campagne campinoise enneigée. Le noir, la tête enrubanée à l'indoue est illuminé d'un irrésistible sourire... Le deuxième, un vénérable vieillard, est coiffé d'un chapeau de cardinal, le corps emmitouflé d'un ample manteau rouge bordé d'hermine... Le troisième, vieillard portant une petite barbe hirsute, chemine, légèrement courbé enveloppé d'un manteau noir, chaussé de souliers sacerdotaux à boucles d'argent, la tête coiffée d'un minable bonnet de laine... A cette bien jolie aquarelle signée Herman Verhaeg, « *Les Rois Mages en Campine* » où l'on voit trois hommes d'âge mûr, en sabots, besace à l'épaule, la tête couronnée, et chantant accompagnés d'une gigantesque étoile de papiers multicolores... A cette photo, aussi, d'un numéro de la revue des Chemins de Fer Belges, nous montrant le renommé « *Sterreman* », Benoît Dhondt de Zingem, âgé de 78 ans, qui, depuis de multi-

plus années accompli une sorte de tour des Flandres, armé de son étoile !...

Dans l'édition du « Folklore Belge » paru aux éditions Côte d'Or, le texte d'Henri Liebrecht est agrémenté d'un *cliché en couleurs* nous montrant « *Les Rois et leur Etoile* » sonnant à la porte d'une maison de Courtrai. Dans le monumental ouvrage d'Albert Marinus consacré au « Folklore Belge » également, nous voyons une *photo* « *d'enfants en Rois-Mages* », priant à *Lierre*, devant, une chapelle murale... Une autre *photo*, intitulée : « *Rois Mages adultes circulant dans le héguinage de Courtrai* », illustre son texte : « nombreuses étaient jadis les occasions offertes aux enfants des villages et dans les villes aux enfants d'un quartier ou d'un faubourg de faire des quêtes afin de se procurer la menue monnaie nécessaire à la confection d'un plat ou de friandises consommées en commun. La Saint-Grégoire et la Saint-Thomas, *LE JOUR DES ROIS*, étaient parmi ces circonstances. Les enfants et parfois les adultes circulaient en bande en chantant et en oriant, en formulant des vœux de prospérité ou de bonheur. Quand on ne leur donnait rien ou trop peu à leur goût, ils changeaient les paroles des complaintes et en mettaient qui étaient injurieuses... »

LA GALETTE DES ROIS

« De toutes les coutumes engendrées par l'Épiphanie, nous dira *Adrien de PREMORÉI*, la plus populaire est assurément le gâteau des Rois conçu en forme d'étoile ou de turban. Il renferme traditionnellement une fève dont une petite figurine de porcelaine prend parfois la place. On le découpe au dessert en autant de portions que de convives et celui qui, dans sa part, trouve la fève ou son remplaçant est proclamé Roi. Il se choisit, parmi l'assistance, une reine et puis, couronné de papier doré, « le Roi boit ». Rappelez-vous l'admirable et joyeuse truculence du célèbre tableau de Jordans que d'aucuns intitulent moins heureusement « le Roi de la fève ». En beaucoup de maisons campagnardes, le gâteau était partagé de façon à laisser une part supplémentaire : c'était celle du premier pauvre venant après le repas, frapper à la porte. Si la fève s'y trouvait, le pauvre, couronné, buvait aux acclamations de tous ! »
D'où nous vient cette coutume de la fève ?

C'est une coutume fort ancienne, qui n'avait à l'origine aucun rapport avec la fête chrétienne de l'Épiphanie. « Elle se rattachait à des croyances païennes, concernant certains légumes à écosser, comme les haricots, les

fèves, les pois, etc... accusés d'avoir un pouvoir magique, et d'être les messagers des fantômes des morts.

Dans certaines contrées, notamment en Thuringe, il était interdit d'en manger à certaines époques, sous peine de maladies graves. Dans le haut moyen âge, cette croyance subsistait encore, et la période maléfique était même fixée aux douze nuits séparant Noël de l'Épiphanie. Pour fêter la fin de cette période dangereuse, on mangeait le soir de l'Épiphanie, soit un plat composé de ces légumes, soit un gâteau où était caché un échantillon de l'un ou l'autre haricot ou fève. C'est plus tard qu'on oubliera l'origine superstitieuse de cette tradition. Et en souvenir des « Rois-Mages », la fève désormais parut chargée d'un symbole bénéfique, celui d'une royauté, au reste éphémère. »

Le jour de l'Épiphanie, nous dit *Albert MARINUS*, on confectionnait le *gâteau des Rois*, dans lequel la ménagère avait introduit, en pays flamand surtout, des *billets illustrés* avec des devises satiriques, ou dans tout le pays, une amande. Le hasard du découpage attribuait ces signes à l'un ou l'autre des convives qui devenait ainsi Roi de la table, avait le droit de choisir une Reine dans l'assemblée et jouissait d'une autorité temporaire mais contestée. C'était avant que d'être un repas, un prétexte à distractions collectives. La revue « *BRABANT* » a reproduit une gravure illustrant cette coutume des *billets illustrés* dans un de ses numéros toujours tant appréciés.

« *Tirons les Rois* », dit-on...

A qui la première part ? dit la maîtresse de maison en pointant son couteau sur un morceau de galette. Le plus jeune de l'assemblée, caché sous la table comme le veut la coutume, va-t-il penser à répondre : « C'est la part du bon Dieu... la part du pauvre » ?

« Bonne nuit et joie dans cette maison.
Je suis venu chercher mon morceau de gâteau.
C'est peut-être la dernière fois
Dans un an, beaucoup seront allés à Dieu. »

Il y a toujours des pauvres, des sans-argent, des sans-amour. Mais il y a beau temps qu'ils ne pensent plus à frapper aux portes, même ce jour qui est le leur...

C'est une tradition séculaire, c'est aussi une belle occasion de se réunir en famille ou entre amis, cette fameuse galette feuilletée, dégustée

d'une dent prudente... avec une joie d'enfant. Aux Epiphanies de jadis, les rois offraient à leurs sujets la galette en forme de denier, plate et dorée comme lui. Vint le temps où les boulangers remplacèrent les rois en offrant le « biau gâtiau » à leurs fidèles clients. Aujourd'hui plus de cadeaux !... Achetez-là ! Vous voulez manger et offrir à vos invités une bonne galette moelleuse, croustillante, parfumée ?... Alors, faites-là vous-même !

Recette de la Galette des Rois

La galette traditionnelle est faite d'une pâte grossièrement feuilletée. C'est la caractéristique de ce gâteau populaire. Les feuilletés du milieu sont épais et accolés les uns aux autres comme s'ils étaient insuffisamment cuits. Voilà qui est assez délicat à réussir et demande un certain « tour de main ».

Proportions :

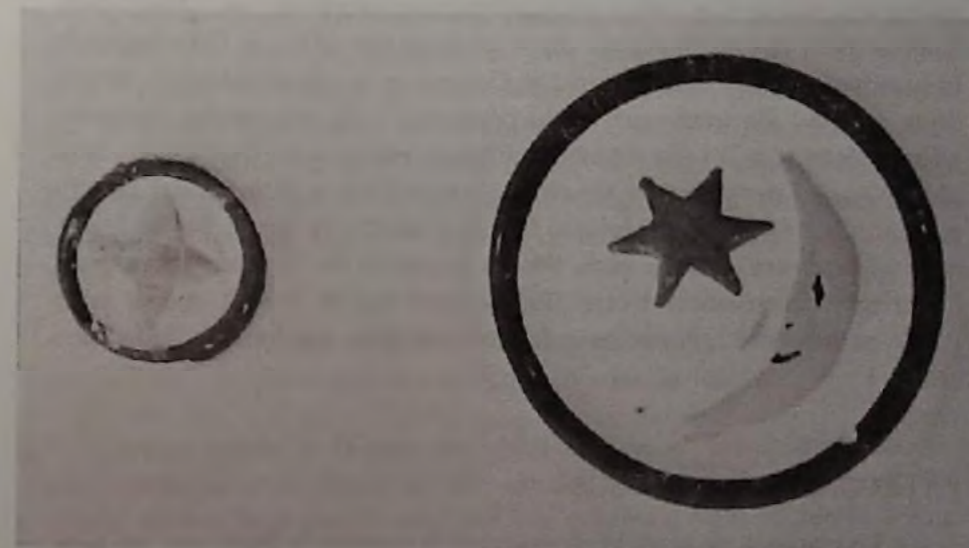
250 grs de farine tamisée, 200 grs environ de beurre ou de margarine, une demi-cuillerée à café de sel, un demi-verre d'eau froide.

Préparation :

Disposez la farine en fontaine et mettez au milieu le sel et l'eau. Pétrissez vivement du bout des doigts sans presque travailler la pâte, de façon à ne lui donner aucune élasticité. Le mélange doit s'opérer rapidement pour donner une pâte ayant exactement le même degré de consistance que la matière grasse employée.

De cette première partie de la pâte feuilletée, qui se nomme la détrempe, dépend la réussite. Il faut donc la préparer avec soin. Ne mettez l'eau que progressivement, afin que la pâte ne s'en trouve pas trop ramollie. Toutes les farines ne possèdent pas le même degré d'absorption et ne donnent pas une détrempe identique. Laissez reposer la détrempe pendant un quart-d'heure, puis pesez-la. La quantité de beurre ou de margarine doit être égale à la moitié du poids de la détrempe. Reprenez cette dernière, aplatissez-la avec le poing, placez le beurre au milieu et enfermez-le en rabattant les bords de la pâte.

Etendez la pâte au rouleau, amincissez en appuyant légèrement et en farinant le moins possible. Lorsque la pâte se présente en une longue bande bien droite, pliez-la en trois, comme une serviette. Mettez ensuite le morceau de pâte dans l'autre sens, en la faisant virer sur elle-même et non en la retournant. Allongez à nouveau, repliez en trois et laissez re-



« Patacons » à l'Étoile des Mages.

Petits disques en plâtre, peints à la main, ornant les « Cougnous » de Noël.
[Collection R. Hermen]

poser au frais pendant une vingtaine de minutes. Recommencez à donner deux tours et remettez au frais comme précédemment. Une dernière fois, reprenez la pâte et ne lui donner qu'un tour avant de la ramasser en boule ronde et dell'aplatir (1,5 cm.) en forme de galette. Aidez-vous d'une assiette ou d'un plat.

Faites une encoche dessous pour introduire la fève. A l'aide d'un couteau pointu, dessinez des losanges. Dorez avec un jaune d'œuf. Piquez en six ou huit endroits pour empêcher la pâte de trop monter. Mettez-la sur une tôle beurrée, puis au four bien chaud pendant vingt minutes. La galette est réussie si le milieu du feuilletage est moelleux ! ». Notre houlangère de la rue de Stalle me disait ce 6 janvier 1970 : « Cela demande beaucoup d'ouvrage et de temps ! ». Comme on la comprend après lecture de la recette ! En avez-vous vendu beaucoup ? lui ai-je encore demandé. « Enormément, m'a-t-elle répondu. Chaque année nous devons en cuire plus. Nous en avons cuit et vendu 120 aujourd'hui. » Je la quittai en emportant la dernière qui lui restait. Il était 6 heures du soir... La traditionnelle galette, une fois de plus, décora le centre de la table parée pour l'heureuse circonstance. Notre fils, Bernard fut le Roi et choisit pour Reine, sa maman !... Notre beau folklore est, Dieu soit loué, toujours bien vivant !

PATACONS ET COUGNOUS

« Le *cougno* en terre Wallonne c'est la couque de Noël avec ou sans corinthes : c'est le pain mollet affectant la forme grossière d'un poupon emmailloté dont d'aimables anciens usages imposent l'offrande au temps de la Nativité. » Cette belle définition de *Geneviève Hemeleers*, dans la revue « *Brabant* », décembre 1963, nous amène à toucher un mot des « *PATACONS* », ces disques aujourd'hui en plâtre comprimé, jadis en terre à pipe qui, décorés de motifs divers et peints à la main de couleurs vives et frustes, décorent encore aujourd'hui les « *cougnolles* » comme on dit dans le Hainaut. « A Bruxelles, dira *Geneviève Hemeleers*, le *cougno* est décorée d'un minuscule enfant en sucre rose... personne n'en ferait l'achat si d'aventure, le petit Jésus manquait ! »

Les *PATACONS* sont aujourd'hui objets de collections. Il en est d'anciens aux motifs très séduisants. J'ai eu l'occasion d'en admirer au sympathique musée de la Vie Wallonne à Liège ainsi qu'au captivant musée du Vieux Béguinage d'Anderlecht. Le poète *Max ELSKAMP* les collectionna et les étudia. *Albert MARINUS* dans son chapitre consacre

au « *Folklore de l'Alimentation* » (Le Folklore Belge, tome III) nous parle « des pierres qui ornent les couques de Noël offertes aux enfants », dont une photographie nous montre six exemplaires anciens. « La couque de Noël, dira-t-il encore, le *cougno* en *pays wallon*, le *toteman* en *pays flamand* étaient garnis de plaques de terre à porcelaine, semblable à celle qui servait à la confection des pipes. Sur ces plaques de petits sujets étaient moulés en relief et peints à la main de couleurs éclatantes. Il y en avait de toutes les dimensions... Les ateliers où on en confectionnait se situaient à Louvain, Nimy et Onnaing dans le Hainaut ».

Il en est encore au musée du Folklore d'Anvers et d'Ostende, et dans certaines collections particulières. J'en possède quelques exemplaires dont à l'image de *l'Etoile des Rois Mages*. Le même sujet peut être vu sur les photos agrémentant le reportage de *Geneviève Hemeleers*, *patacons* faisant partie de la collection de Mr et Mme Edmond Macoir à Bruxelles. Parachevons ce paragraphe des « *Patacons et Cougnous* » par la citation d'un vieil adage — variante de « Noël au balcon, Pâques aux tisons »,

« Quand on mange les cougnous devant la porte,
On mange les cocognes au coin du feu ! »

Chaque année, à Pâques, ma chère maman se faisait une joie de nous offrir, dans un panier d'osier, de délicieuses cocognes dont l'alléchante couleur brun-marron était due aux pelures d'oignons jointes à leur cuisson.

ALMANACHS ET VIEUX DICTONS

« Lorsque l'année tire à sa fin, on voit paraître dans les kiosques à journaux de minuscules brochures qui, humblement, sollicitent le regard. Elles ne paient pas de mine, les pauvrettes, et l'on se demande qui pense à les acheter ! Pourtant, sitôt que s'annocent les frimas, ils nous reviennent fidèlement, les almanachs populaires, toujours semblables à eux-mêmes et indifférents au progrès qui tout transforme, hormis les almanachs. Et comment pourraient-ils encore mourir, à l'âge qui est le leur ? Songer que les plus répandues de ces pittoresques publications destinées au grand nombre sont toutes centenaires. Et encore, que semblent les 119 ans de l'ALMANACH DE LIEGE et les 161 ans du SNOECK'S ALMANACH, en regard des 313 ans de l'ancêtre, le vénérable ALMANACH DE MATHIEU LAENBERGH ? A cet âge-là, on ne cherche plus à plaire ni

à rajeunir : on survit fort de sa bonne renommée... On sait quelle importance prenait dans la vie sociale l'almanach, cet abrégé de connaissances utiles, à une époque où la presse n'existait pas et où les livres et l'instruction restaient réservés aux sujets d'élite, ou fortunés. Ce qu'on trouvait dans ces brochures, en plus des obligatoires prédictions, des éphémérides et des phénomènes météoriques ? Un hochepot où entraient de l'astronomie, de l'hagiographie, de l'agronomie, de la pharmacopée, de la mythologie, de l'histoire : bref des notions de science naturelles et surnaturelles, le merveilleux formant les ingrédients, et les anecdotes burlesques la sauce... » Ainsi s'exprimait de Ghelderode dans son ouvrage « Choses et Gens de chez nous », tome I. Il aimait comparer « leurs magiques vertus... aux anciens Mages qui faisaient descendre la lune par la cheminée ! »

Voici quelques vieux dictons « parfois savoureux et très souvent vrais » notés par le cher Adrien de Premorel :

- « Les jours croissent aux Rois du repas d'un baudet, ailleurs : « du repas d'un poulet ! »
- « Quand il fait beau aux Rois
L'herbe croît sur les toits... c'était du temps des chaumières, ajoutait-il ! »
- « Au jour des Rois, dit-on, les jeunes roitelets de l'année regagnent leur nid. »
- « Les douze nuits qui séparent Noël de l'Épiphanie se nommaient, en Wallonie, « les nuits enchantées », car elles étaient favorables aux maléfices, fertiles en présages, beaucoup moins nombreux toutefois que ceux décelés au cours des heures précédant ou suivant celles de la Nativité. Entre autres choses, elles indiquaient, dans leur ensemble, la température dominante au cours des douze mois de la future année. AU JOUR DES ROIS s'achevait l'enchantement et la dernière de ces nuits se nommait « Nuit de la sainte lumière », à cause de la réapparition de l'étoile vagabonde en l'honneur des PRINCES D'ORIENT. » ...
- « Il est recommandé de mettre dans une bouteille de la neige tombée entre l'Épiphanie et la Chandeleur, cette neige fondue étant souveraine contre les brûlures. »



Ancien Ruban de Pélerinage aux Rois Mages à Cologne...

« Ils sont pour les voyageurs contre les malheurs des chemins... »
(Collection R. Herman)

Marie Gevers, dans son « *Almanach perpétuel* » nous rapportera que c'est « le Verseau qui dispose du premier des logis stellaires du Zodiaque et qu'il va s'employer à accumuler, puis à vaincre la neige et la glace. » Dans son « *Herbier Légendaire* » elle nous relatera au « *Calendrier des fleurs dédiées aux Saints de l'année* » (établi d'après un ouvrage du baron de Reinsberg-Düringsfeld, intitulé « *Traditions et légendes de la Belgique* », édité à Bruxelles, chez Fernand Claassen en 1870) que la plante dédiée aux *Rois*, le 6 janvier, est la *MOUSSE* (*Tortula rigida*). »

PELERINAGES — PROCESSIONS — CORTEGES

PELERINAGES

« Sur les routes du bon vieux temps, nous expliquera Robert Van den Haute, pour ceux qui ne pouvaient se payer une chambre à l'auberge, il existait des hospices, institutions nées au moyen-âge, à l'époque où le logement des voyageurs ne se faisait pas aussi commodément que de nos jours du fait qu'il n'y avait pas d'hôtels dans les villes. La fondation de ces « hospices » ou « hôpitaux » — appellations dont le sens a bien changé depuis lors, la racine de ces mots étant « hôte » — fut une des manifestations nombreuses de la charité chrétienne. On y donnait le logement gratuit aux indigents et aux pèlerins. Parmi ces derniers, on en trouvait qui se rendaient à pied en Terre Sainte, en Espagne ou en Italie à la suite d'un vœu ou pour implorer une grâce, ou tout honnêtement par obligation, la justice de ces temps-là infligeant parfois de telles pérégrinations aux criminels pour l'expiation de leurs forfaits ou crimes. Beaucoup de désœuvrés hantaient aussi les routes et constituèrent bientôt un grave danger pour les usagers de celles-ci. Les Parons que l'on invoquait contre les dangers des voyages, étaient en ordre principal, *LES ROIS MAGES* que l'on allait vénérer à Cologne... »

Marianne Elissagaway nous rapportera que plusieurs textes nous témoignent le pouvoir magique qu'avaient au Moyen Age certaines amulettes ; elles consistaient en un ruban sur lequel était écrit :

« Sancti tres Reges
Caspar, Melchior, Balthasar
Ora te pro nobis nunc et in hora
Mortis nostrae. »

Ces billets ont touché aux trois testes des SAINTS ROYS à Cologne, ils sont pour les voyageurs contre les malheurs des chemins, maux de testes, mal caduque (épilepsie), fièvres, sorcellerie, toute sorte de maléfice et de mort subite. Robert Van den Haute, en son article paru dans un numéro du *Patriote Illustré*, montrera la photo d'un de ces rubans dont le texte est en langue flamande. J'ai le privilège de posséder un de ces rubans. Il est de teinte rose pâle. Le texte, en langue française, est de couleur noire de même que le dessin sur la gauche et montrant les Mages en adoration devant l'Enfant-Dieu assis sur les genoux de sa Mère. L'étoile qui les guida surmonte la scène. J'ai retrouvé ce ruban parmi de nombreuses images pieuses — dont la célèbre prière de Charles-Quint — dans un tiroir d'une vieille commode de ma grand-mère. Je ne sais d'où elle le tenait, ne me souvenant pas qu'elle m'ait un jour relaté d'avoir effectué le pèlerinage à Cologne — Enfin, rappelons qu'autrefois, les Mages étaient aussi vénérés en la *Collégiale Sainte-Gudule à Bruxelles*, en souvenir de la bataille de Worringen.

PROCESSIONS

« Il n'y a pas de spectacle plus émouvant que celui de ces processions, dira Henri Liebrecht. Elles perpétuent avec leur mise en scène qui n'a pas beaucoup varié à travers les siècles, la dévotion de nos pères et de nos ancêtres, de ceux qui ont fait la grandeur et la beauté de notre patrie. Ils ont trouvé, dans leur foi, la force et le courage qui les animaient quand ils ont bâti nos magnifiques cathédrales, nos majestueux hôtels de ville, nos imposants beffrois, tout ce qui fait la gloire de nos cités. »

Aujourd'hui nous pouvons encore contempler certaines de nos renommées processions en lesquelles les Rois Mages défilent majestueusement, drapés en de somptueux atours, couronnés d'or et de pierreries.

E 1913, en la procession de *Notre-Dame d'Hanswijk à Malines*, un char triomphal reconstituait l'Adoration des Rois Mages d'après le tableau de Jean Gossart dit *Mabuse*.

A Fumes, l'impressionnante procession des Pénitents les place en son groupe n° 10 : « *Les Rois Mages et leur suite* », après : « *Les Bergers de Bethléem* », groupe n° 9, et devantant : « *La Circoncision, Siméon, l'Enfant, Marie et Joseph* » groupe n° 11. (programme du 27 juillet 1969, où je vis défilé la procession sous un soleil de feu.)

La somptueuse *procession du Saint-Sang à Bruges* les incorpore en sa deuxième partie « Le Saint Sang répandu » 1er groupe : La Naissance de Notre Seigneur : a) Chœurs d'anges ; b) Char de la Crèche ; c) Les Bergers ; d) *LES MAGES et leur suite*. Suivent : « La Présentation au temple » — « La Fuite en Egypte ». (Programmes de mai 1953 et mai 1959)

A la Pentecôte 1962, le « *Maria Onnengang* » de *Boom*, nous montra « *L'Adoration des Mages* » en son groupe n° 6.

Il est encore bien d'autres processions tout aussi chatoyantes et renommées auxquelles j'eus le privilège d'assister comme La Procession du Car d'Or à Mons — « Saint-Vincent » à Soignies — « Sainte-Gertrude » à Nivelles. Mais le programme-souvenir me faisant défaut, je ne puis affirmer si les Rois Mages y étaient ou sont encore représentés.

CORTEGES

Signalons, enfin, qu'à propos des cortèges, la revue « *Brabant* », en son numéro 12 de décembre 1963, mentionnait en son « Calendrier Touristique et Folklorique » à la date du 6 janvier :

« UN PEU PARTOUT : CORTEGE DES ROIS MAGES ! »

NOEL DANS LA CITE

LES CRECHES

« Dès le 16^e siècle, nous dira Mgr Chabot dans son étude sur « *Les Crèches de Noël dans tous les Pays* » Pithiviers (Loiret) France, 1906 — en Flandre, furent sculptées des Crèches destinées à promouvoir la piété des fidèles, au Temps de Noël. Telles étaient les deux crèches décrites dans un inventaire du couvent des Carmélites de Bruges en 1537. Ces crèches s'appelaient des « étables de Bethléem » ou simplement des « Bethléem ». Les crèches flamandes de ces époques ont dû servir à la piété privée et non pas pour l'usage des églises. Dans les couvents les élèves s'adonnaient à l'art de grouper les figures dans des espaces assez restreints. Les religieuses brodaient, festonnaient... Le Bethléem Verviétois a obtenu le grand prix à l'Exposition des poupées du vieux Liège en 1903. Il est représenté tous les ans. Les Rois Mages y figurent... »

A Noël, disait le bon Pierre l'Ermite, curé d'un faubourg de Paris et écrivain réputé, une église sans crèche, c'est comme en hiver un foyer sans feu ! En la majorité de nos églises, de Noël à l'Épiphanie, une crèche est présentée à l'édification des fidèles. Humbles bergers et Mages somptueux entourent la Sainte Famille sur laquelle veillent l'âne et le bœuf parmi les sapins et les cierges. Depuis plusieurs années, un mouvement « *Noël dans la Cité* » s'est proposé de redonner un sens chrétien à la fête de Noël dans un monde de plus en plus laïcisé. Depuis, de très nombreuses et belles crèches se sont dressées, au temps de Noël, dans toutes les villes du pays. Grands places, carrefours, importants centres commerciaux les voient, à certaines heures de la journée, entourées de chorales d'enfants et d'adultes y donnant des récitals de vieux Noëls traditionnels. Des crèches décorent, de même, maints étalages rivalisant de goût et d'ingéniosité. En 1967, un grand magasin de Bruxelles rassemblait, après Orly en 1966, les plus belles crèches du monde en une exposition retentissante qui nous donna l'occasion d'admirer, entre autre des Rois Mages d'aspects bien divers ! Tout ceci faisait déjà dire en 1958 dans la presse : « Chaque année, plus nombreuses, ces crèches très réussies, témoignent du succès croissant que remportent les manifestations qui veulent faire revivre « Noël dans la Cité ».

Au sud de Bruxelles, à *Uccle-Stalle*, deux rues affichent le souvenir des Rois. Une « *Rue des Trois Rois* » y serpente aux côtés de la « *Rue de l'Etoile* ». Bien d'autres localités du pays possèdent de même une « *Rue des Trois Rois* ».

Si, comme nous le dit Louis Réau : « de nombreuses auberges arboraient l'enseigne des TROIS ROIS », il est encore de nos jours, pour ne citer que notre capitale, des cafés intitulés « *Café des Trois Rois* », chaussée de Mons, chaussée d'Haecht et chaussée de Wavre. Au chapitre XXX de sa célèbre « *Légende d'Ulenspiegel* » (le livre le plus original de notre 19^e siècle dont Richard Strauss devait s'inspirer pour l'un de ses plus beaux poèmes symphoniques), Charles De Coster (1827-1879) relate : « ...Lamme, cria Ulenspiegel, Spelle est à Meulester. Va-t-en à Destelbergh, à *L'ETOILE DES MAGES*... Et ils coururent comme des cerfs vers Destelbergh où ils trouvèrent Lamme mangeant à *L'ETOILE DES TROIS MAGES*... »

Sept hamzeux belges portent le nom de « TROIS ROIS » :

1. TROIS ROIS, dépendance de Bomboye. Province de Liège.
2. TROIS ROIS, dépendance de Deurne. Province d'Anvers.

3. TROIS ROIS, dépendance de Marke. Province Flandre Occidentale.
4. TROIS ROIS, dépendance de Neuve-Eglise. Prov. Flandre Occident.
5. TROIS ROIS, dépendance de Watou. Province Flandre Occidentale.
6. TROIS ROIS, dépendance d'Ypres. Province Flandre Occidentale.
7. DRIE KONINGEN, dépendance de Beernem. Province Flandre Occid.

(Dictionnaire des Communes de Belgique ;
Edit. 1951 — Imp. E. Cuyot, Bruxelles)

Deux Eglises belges leur sont dédiées :

1. A Schaerbeek-Evere, en 1965, a été fondée la *PAROISSE DE L'EPIPHANIE*, dont la chapelle provisoire est située au 44, rue H. Chomé ; 1030, Bruxelles. Cette paroisse fait partie du doyenné de Schaerbeek-sud avec St-Albert, Ste-Alice et Ste-Thérèse.
2. « La *PAROISSE DES ROIS MAGES* qui est située à *THOMMEN*, au lieu-dit « Oudler » et qui fait partie du doyenné de Saint-Vith en la province et diocèse de Liège.

Vertaine a chanté :

« Le ciel est, pardessus le toit,
Si bleu, si calme... »

Marie Gevers nous a confié : « Le ciel est plein de génies, de fées, de héros... »

A leur invite, tournons un bref instant nos regards vers le ciel qui couronne nos cités et abordons *l'astronomie* pour découvrir, non sans joie, que *la science des astres*, elle aussi, et c'est justice, se souvient des *MAGES astrologues*.

En effet, par-dessus nos toits, *trois étoiles* se somment *LES TROIS ROIS*. Elles sont situées au centre du quadrilatère d'Orion, constellation d'hiver, *VISIBLE EN BELGIQUE*. L'on sait que si nous joignons par un trait certaines étoiles fixes, nous obtenons des figures dans lesquelles les anciens reconnurent des symboles mythologiques dont la dénomination est restée. C'est ainsi que nos pères virent en *ORION*, un gigantesque chasseur. La Mythologie nous conte que c'est *DIANE* qui le changea en constellation. Sous les trois étoiles dénommées *LES TROIS ROIS*, et qui forment le baudrier du chasseur, il est aisé, par nuit claire, d'apercevoir la célèbre nébuleuse d'Orion.

« Plus vous regarderez les étoiles, plus il en viendra, et si vous per-



Rois Mages. Jouets anglais.
Au centre : marionnette à gaine, Bruxelles.
Deux marionnettes à tige (bois sculpté), Liège.
[Collection R. Herman]



Eglise St-Paul, Uccle-Stalle.

La Crèche de Noël. Personnages en cire. A droite, les Trois Rois Mages.

sitez, elles vous attaqueront l'âme, nous dit Marie Gevers qui poursuit : Il est temps de les quitter. Elles vous reconduiront d'arbre en arbre, de toitures en toitures, jusque chez vous. Fermez bien la porte, tirez les volets, et confiez-vous à la chaleur du poêle, où s'évertuent des flammes asservies. Il faut laisser le ciel gelé seul avec l'étendue de la terre, il faut qu'il la pénètre... Car, pendant les nuits de gel, le ciel et la terre n'appartiennent qu'aux astres.»

AU PAYS DES MARIONNETTES

« Aux théâtres dont les acteurs sont de bois », la Nativité se célèbre par des représentations exceptionnelles octroyant aux montreurs de nos castelets, l'occasion de mettre en valeur, en surplus de leur talent, leurs plus précieuses marionnettes parmi lesquelles figurent en première place **LES ROIS MAGES !**

A Liège, en Féronstrée, chaque année, de la mi-décembre à la mi-janvier, se donnent les réputées représentations de : « **LI NAISSANCE** », « avec matériel ancien et répertoire traditionnel. » Ce spectacle d'une poésie intense révèle tout un art bien captivant. « **ON-Z-A TANT BRET NOYE K'EST ARRIVE !** », (On a tant crié Noël, qu'il est arrivé).

C'est en chantant de vieux Noëls que les Rois Mages, Tchanchès et Nanesse feront route vers la crèche en suivant l'Etoile. Quel souvenir que celui de « Li Naissance » de ce 12 janvier 1964 où me captivèrent ces resplendissantes marionnettes de bois « au visage peint, chaussées de bottes, et habillées de riches brocarts bordés d'hermine » ou, tout en cuivre repoussé, comme ces authentiques chefs-d'œuvre que sont ces cinq marionnettes du théâtre du Vautour Blanc exposées en vitrine, au palier de l'étage du Musée de la Vie Wallonne. Il neigeait, il neigeait sans arrêt ce dimanche matin là. Et comme le relayait si justement la légende d'une photographie d'un paysage de neige du journal « Le Soir » du 16 janvier de cette année : « Prendre la route demande parfois quelque courage, mais que la récompense est jolie ! »

A la même période, « pour les anciens qui y pensent avec mélancolie, et pour les jeunes qui ne l'ont pas connu », Verviers expose son « **Vieux Bethléem** ». Le journal « Le Jour » en décembre 1963, a publié une série d'articles consacré à ces « décors de bois ou carton-pâte, ces délicieuses figurines de cire, ces authentiques et précieuses marionnettes ; Ce spectacle naïf, pittoresque, savoureux, d'une Nativité quelque peu fantaisiste du

reste, dans sa poésie et qui transporte le spectateur dans une Judée miniature à leur sauce bien verviétoise... Ce Bethléem Verviétois consiste en une vingtaine de tableaux déposés sur des tables entourant une pièce. Le spectateur passe de l'un à l'autre de ces tableaux groupant des personnages de 15 à 20 cms dont certains sont articulés au moyen de ficelles et de renvois de poulies, disparaissant — si l'on peut dire — sous les tables où « officient » des gosses chargés d'animer ces décors. Des textes naïfs et savoureux, des chants de Noël accompagnent certaines de ces scènes. Au 12^e tableau, **VOICI L'ETOILE QUI MONTRA LA VOIE AUX TROIS ROIS** : Melchior, Gaspard et Balthazar. Ils vinrent adorer l'Enfant et lui offrirent l'or, l'encens et la myrrhe. Le tableau qui précède celui des Rois, montre les bergers atablés avec les voisins pour découper et manger l'cognou d'Noyé, tandis que celui qui suit nos Rois représente « le Temple de la Circoncision » — Ce sont des visages naïfs de ce « beau voyage dans une Judée, assez peu préoccupée, bien sûr, de vérité historique et géographique. Voyage qui pourtant avait créé l'enchantement !... Ce qui n'était pas si mal après tout ! »

Cet enchantement nous l'avons retrouvé aussi à *Bruxelles*, le 27 décembre 1963, en la soirée organisée par les Marionnettes de TOONE, à la *Maison des Architectes, au Sablon*, avec au programme : « **LA NATIVITE DE TOONE** ». Là aussi, bien entendu, de beaux **ROIS MAGES**, et cette combien savoureuse finale où, pour manifester la joie de la Naisance du Sauveur célébrée par les marionnettes bruxelloises, les montreurs sortant de leur castelet, vinrent jeter des poignées de « nic-nac » fleuris de sucreries colorées aux spectateurs enthousiasmés ! Spontanéité de vraie joie populaire... Le cœur sur la main !

Dans un tout autre climat, ici du tout grand art, dans la représentation des « *Joyes et Douleurs de Notre-Dame* » par les étonnantes marionnettes de **BRADI BARTII**, cette scène de l'Adoration des Mages, mimée sur une musique de Jean Sébastien Bach... Je vois encore ce Mage à longue mante rouge, la tête couronnée d'or, s'agenouiller, excessivement lentement — comme dans un film au ralenti — se courber ensuite, comme un col de cygne et, déposant avec minutie son trésor au pied de l'Enfant la tête au sol !... Oui vraiment nos marionnettes immortalisent aussi les Rois Mages énigmatiques qui n'ont cessé de faire rêver les hommes !

REPRODUCTIONS ARTISTIQUES — CARTES DE VOEUX — PRESSE et PUBLICITE

Il est aussi, chez nous, de nombreux collectionneurs d'images pieuses,

reproductions artistiques et cartes de vœux dont bon nombre sont à l'effigie des Rois Mages. Aux fêtes de fin d'année « on s'envoie par la poste en manière de compliment ou de félicitations des cartes gravées souvent annotées qui se transportent ouvertes aux yeux d'un chacun. On a beaucoup discuté de cette invention qui est du graveur Grandmaison. Mais c'est dans les dernières années du 19^e siècle que commence la véritable histoire de la carte de vœux, imprimée en utilisant toutes les ressources techniques de cette époque. Ces cartes sont devenues aujourd'hui des pièces de collections que les amateurs s'arrachent. »

Chaque année, le 6 janvier, **LA PRESSE**, ne manque pas de relater, de façons diverses, le souvenir des **MAGES**. Ainsi, en cette Epiphanie 1970, à lui seul, le journal « *Le Soir* », en trois endroits différents soulignait le *Jour des Rois* ». En première page une photo relative à « *La Galette des Rois* ». En page 5, en un long article consacré au « *Diamant* », symbole royal, talisman, parure fabuleuse », article signé J. Dujardin, un paragraphe en gros titre « **L'ADORATION DES ROIS MAGES** » nous rappelait que « déjà les peintres primitifs flamands firent complaisamment briller les feux du diamant, notamment dans « **L'ADORATION DES MAGES** ». Enfin, l'humour ne perdant jamais ses droits, en dernière page, « *Le Week-End Sportif vu par HORN* » nous croquait « *Les Trois Rois Mages* »... « *Et la Grippe !* ». Sous le poids de leurs couronnes, accablés par les microbes soufflés par la grippe, symbolisée par une bête monstrueuse et maléfique, nos Trois Rois présentaient bien piteuse mine !... Tandis qu'auprès d'eux : « Le Roi boit... sur sa galette... Il s'agit bien sûr, du Roi Football qui prend sa tisane antigrippe... Tandis que partout on ne voit que « *Prises en grippe... et moteurs « grippés » !* »

De son côté « *La Libre Belgique* », en sa page féminine, publiait un intéressant article sur « **LA FETE DES ROIS** » que signait Marie Ange...

Enfin **LA PUBLICITE**, elle aussi, s'est accaparée nos Rois ! Dans quotidiens, illustrés hebdomadaires, dépliants et tracts divers, nous voyons les Mages, souriants et débonnaires, les bras chargés de paquets alléchants... et vantant les inégalables qualités et vertus de X...Y...Z !

De très beaux papiers d'emballages-cadeaux sont aussi à l'image des Rois-Mages. J'en possède un de belle couleur vert-sombre. Il est constellé d'étoiles noires parmi lesquelles chevauchent, non sans royale allure !, nos Trois Mages dorés sur tranche, y compris leurs fières montures !

Voici notre périple terminé ! De l'hôtel de ville de Bruxelles au bau-

drier d'Orion — nous pourrions dire : d'une étoile à l'autre — quel scintillement de *Rois Mages* parmi nous !

A eux seuls, ils constituent, avec éclat, une des multiples facettes, et non des moindres — d'un éblouissant patrimoine artistique et folklorique trop souvent insoupçonné. Et pourtant, soulignons le à nouveau, ce partiel tour d'horizon n'est qu'un invitationnaire, étant bien établi, comme rappelé au départ « qu'il est impensable de dresser une liste des chefs-d'œuvre ayant trait à la Nativité, ce sujet si populaire. »

Que de passionnant es découvertes restent encore à accomplir ! Comment conclure sinon par une vibrante invitation à parfaire, au gré, goût et loisirs d'un chacun, le captivant voyage entrepris. A l'exemple des *Mages* « d'obéissance prompte et courageuse », puissions-nous faire, pour notre honneur, de notre terrestre passage qui n'est qu'une marche éphémère, *UNE MARCHÉ A L'ÉTOILE*, L'illustre aieule du domaine de Missembourg nous y invite lorsqu'elle écrit avec tant de poésie :

a MARCHONS COMME LES ROIS MAGES...

Vous, les peintres, vous offrirez la lumière, pareille à de l'or, que vous recueillez dans vos yeux, tout le long de l'année,

Vous, les poètes, vous apporterez l'encens léger de vos rêves rythmés.

Et vous, les petits enfants, la myrrhe, ce présent mystérieux, comme l'avenir vers où vous courez ! »

René HERMAN

Bibliographie

AUTEURS DIVERS

Art Mosan et Arts Anciens du Pays de Liège. Edit. de l'a.s.b.l. ; le grand Liège 1951.

BERGMANS SIMONE

Rencontres : Musique et Littérature. Collect. Lehègue. Office de Publilé. Bruxelles 1949.

LA BIBLE

Traduction Chanoine A. Coupon. Edit. Desclée, Tournai 1939.

LES PETITS HOLLANDISTES

Vies des Saints, Tome L ; Edit. Blond et Barial, Paris 1838.

CAMBIER FERNAND

Walcourt. Imprim. Ch. Eulens, Bruxelles 1939.

CARME MAURICE

La Grange Bleue. Edit. Bourrellet et Collin, Paris 1961.

Heure de Grâce. Imprim. Henri Rumps, Bruxelles 1957.

Fleurs de Soleil. Imprim. Henri Rumps, Bruxelles 1965.

Florilège Poétique. Poèmes choisis par Pierre Meunier. Imprim. G. Van Doorslaer, Bruxelles 1969.

CATALOGUES

Gloires des Communes Belges. Crédit Communal de Belgique, Bruxelles 1960.

Collections de l'Assistance Publique, Pro Civitate, Bruxelles 1961.

Le Siècle de Bruegel, La peinture en Belgique au XVII^e siècle. Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique, Bruxelles 1963.

Le Siècle de Rubens. Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique, Bruxelles 1965.

Le Siècle des Primitifs Flamands. Bruges 1960.

MGR. CHABOT

Les Crèches de Noël dans tous les Pays. Imprimerie Moderne, Pithiviers (Loiret) France, 1906.

- CLOSSON ERNEST
La Musique en Belgique du Moyen-Age à nos jours.
La Renaissance du Livre, Bruxelles 1960.
- CROEGAERT AUG. CHANOINE
Les Rites et les Prières du St-Sacrifice de la Messe. Edit. Bonne Presse. Avorbude, 1939.
- DE GHELDENODE MICHEL
Choses et Gens de Chez Nous. Edit. Maréchal, Liège, 1948.
- DE LA RUVIÈRE JEANNE
La Peinture Flamande aux XV^e et XVI^e siècles. Edit. Artis, Bruxelles, 1956.
- DELEPINNE BERTHE
En Musardant. Le Calame d'Or, Librairie Générale, Bruxelles, 1942.
- DE STAERCKE A.E.
Notre-Dame des Belges. Traditions et folklore du culte Marial en Belgique. Imprim. Bourdeaux-Capelle, Dinant.
- DOMMANGET JEAN
Exploration du Ciel. Edit. du Soleil Levant. Namur, 1957.
- DUQUESNE, ABBE
L'Evangile médité. Tome I. Imprim. Le marle, Liège, 1801.
- ELISSAGADAY MARIANNE
La Légende des Rois Mages Edit. du Seuil. Paris, 1965.
- ENCYCLOPEDIE PAR L'IMAGE
Rubens. Librairie Hachette, Impr. Crête, 1949.
- ENSOR JAMES
Les Ecrits. Edit. Lumière, Bruxelles, 1944.
- FIERENS PAUL
L'Art en Belgique du Moyen-Age à nos jours. La Renaissance du Livre, Bruxelles, 1967.
- FLOUQUET PIERRE-LOUIS
Psaumes de l'Amour et de la Mort. Edit. La Maison du Poète, Bruxelles, 1954.
- FREYENS ANTOINE
Gilde de la Fagne. Collect. Marabout. Verriers 1967.
- GERARD JO
Grands Belges. Edit. Cb. Dessart, Bruxelles, 1942.
- GEVERS MARIE
Almanach perpétuel des fruits offerts aux Signes du Zodiaque. Libr. des Arts, Anvers, 1965.
L'Herbier Légendaire. Edit. Stock, Paris, 1949.
Plaisir des Météors. Edit. Stock, Paris, 1938.

GUIDES

HAMMACHER A.M.

JARDIN DES ARTS

LEFEVRE PLAC. P.

LEJARD ANDRE

MARINUS ALBERT

MELLOY CAMILLE

MISSIEL QUOTIDIEN VESPERAL

PAUL A.

PAULUS JEAN

La Petite Etoile Edit. des Artistes, Bruxelles 1941.

Le Grand Double Almanach de Liège. Edit. Casterman.

Le Château de Guesheek, par M. Roelants.
L'Abbaye de Villers par Aristide Jacob, 1946.

Ville à l'Eglise et au Cloître de l'Abbaye de N.D. de la Cambre, guide du visiteur.

Connaissez-vous l'Eglise St-Denis ?

Notre-Dame de la Chapelle à Bruxelles. Bruges, ville d'Art, Assoc. des guides Officiels.

Stavelot, centre vivant du Tourisme culturel ; Edit. Les Amis de Guil. Apollinaire.

The Book of Art. Vol. 3 : Flemish and Dutch Art. Grollier Incorporated, New-York, 1965.

La Nativité dans l'Art, par Louis Réau. Paris, Noël, 1959.

La Collégiale des Sts Michel et Gudule à Bruxelles. Edit. W. Godenne, 1942, Bruxelles.

Le Christ glorifié par les poètes et les peintres. Edit. Albin Michel, Paris, 1942.

Le Folklore Belge. Les Editions Historiques. Impr. Brepols, Turnhout, non daté.

Les plus beaux Poèmes recueillis et présentés par Marcel Lohet. Cahiers des Poètes Catholiques. Bruxelles, 1942.

Contes de Noël et d'Épiphanie. Desclée De Brouwer, Paris.

Trois Marches pour le Temps de Noël. Edit. Desclée De Brouwer, Paris.

par Dom Bernard Capelle et les moines du Mont-César. Edit. du Mont-César.

L'Evangile de l'Enfance selon St. Matthieu - Ed. du Cerf, Paris 1968.

Signets pour un Bréviaire. Edit. Rex. Imprim. J. Godenne, Namur, 1931.

- PIRENNE HENRI Histoire de Belgique. Edit. Maurice Lamertin. Bruxelles, 1929.
- ROPS DANIEL Jésus en son Temps. Edit. Soledt, Liège, 1944.
- RUGGIERI G. Les Merveilles du Ciel. Edit. Hachette, 1968.
- SCHMITZ MARCEL Dictionnaire du Tourisme en Belgique. Maison Larcier, Bruxelles, 1948.
- TERLINDEN CH. VICOMTE Le Carmel Royal de Bruxelles.
- TIMMERMANS FELIX Et où l'Etoile s'arrêta. Edit. André Blot, Paris, 1954.
- TIMMERMANS FELIX En waar de Ster bleef stille staan. Edit. Van Kampen en Zoon, Amsterdam.
- TIMMERMANS FELIX L'Enfant Jésus en Flandre. Ed. E. Bieder et Cie. Paris, 1925.
- VERHAEREN EMILE Les Visages de la Vie - Les Douze Mois. Edit. Mercure de France, Paris, 1926.
- WEYERGANS FRANZ Lettres à un jeune vivant. Edit. du Chant d'Oiseau, Bruxelles, 1944.
- XAVIER LEON DUFOUR Les Évangiles et l'Histoire de Jésus. Edit. du Seuil, Paris 1969.
- Et des articles parus dans : Le Soir — La Libre Belgique — La Lanterne — Le Jour — Le Patriote Illustré — Brabant — Le Folklore Drabangon — Femmes d'aujourd'hui — Anthologie « Jeune Poésie » — « La Nouvelle poésie Belge d'expression française », anthologie 1960-1960.

Les aventures et le voyage de l'âme après le décès

par M. GOUWELOOS

Selon les conceptions de l'homme du XXème siècle, l'âme quitte le corps au moment précis où l'individu cesse de vivre. Elle est donc intimement liée au phénomène de l'existence. Il n'en est pas de même chez de nombreux peuples « primitifs » et dans certaines hautes cultures extra-européennes.

L. Lévy Bruhl écrit : « Nous croyons que la mort a lieu quand le cœur cesse de battre et que la respiration s'arrête entièrement. Mais dans la plupart des sociétés inférieures la mort se produit au moment où l'hôte du corps qui a certains traits communs avec ce que nous appelons âme, le quitte définitivement, même si la vie physiologique n'est pas encore éteinte. C'est là une des raisons qui expliquait les enterrements hâtifs si fréquents. Aux îles Fidji, « la toilette mortuaire est souvent commencée plusieurs heures avant que la personne soit réellement morte. J'en ai connu une qui a pris de la nourriture, une autre qui a vécu encore dix-huit heures. Ces personnes dans l'opinion des Fidjiens, n'en étaient pas moins mortes. Manger, boire, parler disent-ils sont les actes involontaires du corps, de la coquille vide. Selon leur expression, l'âme est déjà partie. » (1)

M. Nassau a entendu les nègres de l'Afrique occidentale tenir un langage tout semblable.

« Il est arrivé souvent que des indigènes moins intelligents se trouvant avec moi au chevet d'un mourant m'ont dit : « Il est mort ». Le malade en effet, avait perdu connaissance, gisait raide, sans voir, sans parler, sans manger et apparemment privé de sentiment : « Pourtant, le cœur battait. J'appelai l'attention des parents sur cette preuve qu'il vivait encore. « Non, il est mort, son esprit est parti, il « ne voit, ni n'entend, ni ne sent. Ce

(1) L. Lévy Bruhl : La Mentalité primitive, P.U.F., Paris, 1947, pp. 56-59.

léger mouvement n'est que l'esprit du corps qui se secoue. Ce n'est pas une personne, ce n'est pas notre parent. Lui, il est mort. » Et l'on commençait à préparer le corps pour l'enterrement. En 1863, dans l'île de Corisco, un homme vint me trouver et me demanda une médecine pour tuer ou pour calmer l'esprit du corps de sa mère dont les mouvements le dérangent et l'empêchent de faire la toilette mortuaire. » (2)

D'autres fois, l'on croyait que l'âme ou l'un des principes vitaux pouvait rester attaché au corps pour une durée indéterminée mais qui le plus souvent ne dépassait pas la disparition totale des chairs. Lorsque l'âme demeurait un certain temps près des restes mortels ou à proximité du cadavre, la durée en était quelquefois bien précisée.

Les *Kouiri* (au N.O. des Douala) « ne donnent le mobilier funéraire que le troisième jour, bien que la cérémonie ait eu lieu le second : on croit, en effet que le mort ne s'en va vraiment que le troisième jour. » (3)

« Dans le Cameroun occidental, il faut compter neuf jours ; pour les Créoles de la Sierra Leone, les jours les plus importants sont le troisième, le septième et le quarantième. Le troisième, l'âme quitte le tombeau et, le quarantième la terre. (4)

Chez les Indiens Hopi, la troisième nuit qui suit l'enterrement, « on apporte sur la tombe un bol contenant de la nourriture, des bâtons de prière, une plume et une corde d'offrande. Cette corde est placée de façon à relier la tombe avec l'Ouest. Le matin du quatrième jour l'âme se dégage, suit la corde et va vers le Grand Canon du Colorado à la maison des Squelettes. » (5)

Quelquefois, l'âme attendait la levée du deuil pour prendre le départ. (Dogon.)

Il se pouvait aussi qu'un individu parfaitement vivant ait eu l'âme dérobée par quelque sorcier et qu'averti de la chose, il n'ait pas tardé, par suggestion, à en mourir. Il en résultait que l'homme pouvait encore vivre toute une période de temps sans la présence de son âme. Ces croyances ont été surtout observées en Afrique et en Indonésie.

(2) L. Lévy Bruhl : *Ibid.*, p. 50.

(3) E. Dammann : *Les Religions de l'Afrique*, Payot, Paris, 1964, p. 172.

(4) E. Dammann : *Ibid.*, p. 21.

(5) P. Coze : *L'Oiseau-Tonnerre*, Ed. « Je sers », Paris, 1938, p. 129.

Les conceptions développées ci-dessus, profondément différentes des nôtres, ont été connues de la plupart des peuples. Seul, notre esprit rationaliste et critique formé par la Grèce et la vieille Rome, a pu s'apercevoir de l'antinomie profonde qu'elles recelaient.

Souvent l'esprit d'un défunt se rendait en un lieu déterminé géographiquement et connu des vivants. C'était quelquefois une île déserte ou un rivage peu fréquenté des hommes. De là, il commençait son voyage vers le pays des morts qu'il mettait un certain nombre de jours à atteindre et au cours duquel, il était obligé de surmonter des épreuves de tout genre.

Si durant ces dernières, il risquait souvent d'être détruit, il ne faut cependant presque jamais y voir un châtement ou une sanction pour des fautes commises par le défunt au cours de son existence.

Les *Tsamakos*, peuple primitif d'Ethiopie, pensent que si l'âme *bichko* tombe, au cours de son voyage vers le royaume des morts, dans un lac en ébullition, elle peut être anéantie. (6)

Il existe cependant quelques exceptions.

Certains indigènes des îles Marshall pensaient que le mort devait traverser à la nage un détroit pour atteindre l'île de Nako où il y a de la nourriture pour toujours. Toutefois, ceux dont les péchés avaient fait le poids trop lourd se noyaient irrémédiablement. (7)

Ces dangereuses pérégrinations effectuées par l'âme étaient souvent axées sur trois thèmes principaux : 1) *celui d'un fleuve à traverser* ; 2) *celui d'un pont jeté sur un abîme ou sur une rivière qu'on était tenu de franchir en témoignage de qualités éminemment sportives* : le courage, la ténacité, l'adresse et l'agilité et 3) *celui du portier* qui était soit un animal monstrueux qu'il convenait d'amadouer ou de combattre, soit un gardien humain de force herculéenne qui, pareil au sphinx œdipéen, posait des questions auxquelles il fallait répondre adroitement. Nous pouvons raccorder les thèmes précédents à quatre types mythologiques célèbres :

1*) type du Styx et du nautonier Charon (bien que le personnage du passeur soit parfois absent dans certaines civilisations)

(6) A.E. Jensen : *Altavölker Süd-Aethiopiens*, Stuttgart, 1959, p. 372, cité par E. Dammann dans *Les Religions de l'Afrique*, Payot, Paris, 1964, p. 23.

(7) H. Poignant : *Oceanic Mythology*, Paul Hamlyn, London, 1967, pp. 22-23.

2°) type du pont Tchinvat dans la mythologie iranienne (bien qu'il s'y mêle des notions morales ignorées de nombre civilisations « primitives »)

3°) type du chien Cerbère dans les Enfers grecs (bien qu'il laisse entrer tous les morts mais leur interdise la sortie)

4°) Type de St Pierre, le gardien du Paradis dans la mythologie chrétienne (bien que sa douceur et sa respectabilité cadre mal avec le type de sombre brute géante de certaines civilisations inférieures).

Voici quelques exemples des aventures, pérégrinations et dangers courus par les esprits avant d'atteindre le pays des morts. Les premiers sont empruntés à des peuples relativement primitifs,

les Proto-Indochinois (Banhars) pour l'Asie

les Pounans (Bornéo) les Toradjas (Célèbes) les Tobriandais, les Néo-Calédoniens, les Néo-Hébridais, les Fidjiens, les Tahitiens, les Maoris (Nouvelle Zélande) pour le domaine du Pacifique

les Dogons, les Ambos et les Ewés pour l'Afrique

les Araucans, les Guarayos, les Hurons et les Iroquois, les Sauteurs,

les Ojibways et les Winnebagos pour les tribus indiennes,

les autres exemples émaneront de cultures supérieures *Azèques, Egyptiens antiques et Grecs.*

Nous fournissons également un exemple de ces croyances qui est emprunté au folklore européen.

« Les *Banhars* d'Indo-Chine énumèrent les périls du terrifiant sentier que toutes les âmes doivent suivre d'un bout à l'autre, avec ses énormes blocs s'entrechoquant sans cesse et dans l'intervalle dequels il faut se glisser et dont il faut éviter à tout prix d'être atteint. » (8)

Les *Pounans*, peuple que les Dayaks de Bornéo considèrent comme extrêmement primitif, ont comme gardien veillant aux portes du royaume des esprits, un calao « dont le bec est pourvu d'un appendice recourbé semblable à une corne et dont les cris épouvantent les trépassés au point de les faire choir dans un étang profond, où un poisson les dévore. » (9)

Chez les *Tonalas*, le chemin vers l'autre monde est décrit de la manière suivante: « A l'endroit où le soleil sombre chaque jour se trouve

(8) J.T. Addison : *La Vie après la Mort*, Payot, Paris, 1930, p. 110.

(9) J.T. Addison : *Ibid.* p. 108.

une grande caverne d'où sort le feuillage d'un énorme arbre « pinang » qui plonge ses racines dans le monde souterrain. Le défunt se laisse glisser le long de cet arbre au pied duquel se trouve un grand porc au dos noir et au ventre blanc. La bête veut l'attaquer au moyen de ses grandes défenses mais le mort a dans la main, une noix de « kemri » qu'il lui jette. Tandis que l'animal s'affaire à croquer la dure coque, le défunt en profite pour passer inaperçu. Peu après, il arrive sur le bord d'une rivière dénommée « à moitié rouge » car l'eau en est à moitié rouge et à moitié bleue. Celle-ci est surmontée d'un pont. Lorsque l'âme est réellement destinée au monde inférieur, elle peut passer de manière certaine et attendre de l'autre côté qu'arrive le temps de la grande fête des morts afin d'être conduite par les prêtresses vers la cité des défunts. Si, toutefois, la destinée de l'individu n'est pas encore accomplie, le pont se place de côté et l'âme ne sachant le franchir, retourne vers le corps qui reprend vie. C'est ainsi que les Toradjas expliquent les phénomènes de la mort apparente et c'est en interrogeant ultérieurement des personnes trouvées en pareil état qu'ils ont acquis leurs renseignements concernant le chemin vers le pays des défunts. Pour finir, l'âme arrive près d'une forge où le forgeron boiteux *Langkoda* est à l'ouvrage. Celui-ci demande à chaque femme : « Combien d'amants avez-vous eus ? » Si l'on répond alors adroitement et que l'on dit, par exemple : « Comptez mes cheveux et vous le saurez » ou si, de quelque manière que ce soit, on parvient à dérider le forgeron, il vous laisse aller. Mais, au moyen de son marteau, il frappe impitoyablement les âmes des célibataires de telle façon qu'ils ne puissent plus marcher. » (10)

« Avant d'atteindre le monde souterrain, tel qu'on se le représente en Nouvelle-Calédonie, force est aux âmes de se mesurer avec un féroce pêcheur qui les capture dans son filet et ne leur livre passage qu'après qu'elles ont tenu tête à sa fureur. » (11)

« Aux Nouvelles Hébrides, on tient que l'esprit doit franchir à la course une crête de collines, puis sauter par dessus un profond abîme. » (12)

Aux îles Fidji, « l'ombre doit d'abord gagner la pointe occidentale de *Vanna-Levou* et, durant ce voyage, il est important qu'elle tienne à la

(10) Dr. A.J. Forlengen : *Primitieve Cultuur*, W.J. Thieme et Cie, Zutphen, 1938, pp. 206-207.

(11) Addison : *op. cit.* p. 108.

(12) Addison : *Ibid.* p. 110.

main l'âme, le double, d'une dent de cachalot ; car cette dent doit devenir un arbre au sommet duquel l'ombre grimpe et se perche et où elle doit patiemment attendre la venue des ombres de ses femmes que l'on a eu le soin pieux d'étrangler afin que leurs doubles fassent escorte à celui de leur époux et maître. Sans toutes ces précautions, l'ombre du Vitiien reste tristement assise sur le promontoire fatal jusqu'à l'arrivée de *Ravouyado*, dieu féroce qui la tue définitivement et sans remède. » (13)

Selon d'autres traditions de la même île, les âmes « ont à soutenir contre le géant *Samu* et ses frères, les « tueurs d'âmes », un combat en prévision duquel on munit les hommes d'une massue. Victorieuse, l'âme continue sa route ; mais vaincue, elle devient la proie de *Samu*, qui l'égorge, la cuit et la mange. (14)

A Tahiti, l'âme prenant son vol se rendait à la colline *Tataa à Puna'auia*. « Si elle atterissait sur le *ofai-pohie* (pierre de mort), elle était à jamais séparée de sa dépouille mortelle...

Lorsqu'elle atterrissait sur le *ofai-ora* (pierre de vie) elle pouvait retourner à son corps... » Puis en suivant une crête, le mort arrivait à l'embranchement de deux sentiers où se tenait un dieu *Tu-ta-horoa*, dont le rôle était de permettre un retour temporaire à la vie ou de décider d'un départ, soit à droite vers un paradis voluptueux (*Tohutu-nounou*), soit plutôt à gauche, dans un cratère éteint où les morts étaient les serviteurs des dieux sur qui régnait *Ta'aroa nu'i thul mate* (à la malédiction de mort), et cela sans qu'il fut tenu compte d'aucune considération de rang antérieur. » (15)

« A la Nouvelle Zélande, l'âme, le double, l'ombre du défunt, après avoir voltigé pendant trois jours, autour du cadavre, s'envolait vers le *Reingu*, montagne située au Nord de la grande île. Elle y était parfois emportée par un esprit (atoua) bienveillant, qui même la disputait à un autre esprit plein de mauvaises intentions. Arrivée sur le promontoire, l'ombre (*Waidoua*, *Varoua*) plongeait ou était plongée dans la mer à tra-

(13) W.T. Pritchard : *Polynesian Reminiscences*, 365 cité par Ch. Lelourneau dans *L'Évolution religieuse dans les diverses races humaines*, Reinwald et Cie, Paris, 1892, p. 42.

(14) Th. Williams : *Fiji and the Fidjians*, t. 1, p. 242 cité par L. Bourdeau dans *Le Problème de la Mort*, Alcan, Paris, 1896, p. 215.

(15) J. Gulari : *Les Religions d'Océanie*, coll. Mythes et Religions, P.U.F., pp. 25-26.

vers les profondeurs de laquelle elle arrivait dans le monde des doubles. » (16)

En Afrique, chez les Dogons, sitôt le *dama* (levée du deuil) terminée, « l'âme entreprend un long voyage qui a pour terme final *Manga*, le paradis, situé vers le nord-est. Dans ce séjour les âmes mènent une existence semblable à ce que fut leur vie terrestre.

Sur son chemin l'âme rencontre toute sorte d'embûches ; un coq qui lui barre le passage, mais qu'elle pourra éloigner en lui donnant le mil qu'une vieille femme lui aura fourni ; d'autres fois, c'est un chien qui tente de l'arrêter, mais elle s'en débarrasse en lui offrant le lait d'une vache peul.

Le chemin jusqu'à *Manga* est long et difficile et l'âme a besoin de l'aide des vivants pour l'atteindre. Une âme qu'on oublierait trop risquerait de voir son *nyama* (force vitale contenant la valeur, le courage, l'énergie) s'affaiblir à tel point qu'elle pourrait disparaître à tout jamais avant d'arriver à *Manga*. (17)

« Les *Éwés* ont des expressions réalistes pour décrire les difficultés du chemin qui y mène (au monde inférieur) et toutes les précautions que l'âme doit prendre. Il lui faut surmonter bien des horreurs avant qu'une barque lui fasse passer le fleuve qui marque la frontière du monde inférieur. » (18)

Pour les *Kwanyamas*, il y a deux chemins possibles pour les âmes. Un petit chemin mène à un grand pays (*osilongo sakula*), situé dans les hauteurs (*pompada*), un chemin large conduit au feu où l'âme est anéantie. *Dammann* ajoute : « Il faudrait examiner si ces deux voies sont vraiment une doctrine originale des *Ambos* ou si c'est une trace de Christianisme. » (19)

Chez les *Araucans* du Chili, le séjour éternel des âmes des simples sujets « est fixé au delà de l'Océan Pacifique, là où disparaît le soleil du

(16) Voyage Astrolabe (Pièces justificatives) 81 et Marsden : *Journal of third visit*, 444, cités par Ch. Lelourneau dans *L'Évolution religieuse dans les diverses races humaines*, Reinwald et Cie, Paris, 1892, p. 147.

(17) Montserrat Palau Martí : *Les Dogon*, P.U.F. Publ. Par l'Institut international africain, 1957, p. 67.

(18) E. Dammann : *Les Religions de l'Afrique*, Payot, Paris, 1964, p. 24.

(19) E. Dammann : *ibid.* p. 21.

soir. C'est pourquoi dès l'enterrement fini, elles prennent leur vol jusqu'à la plage la plus voisine. Une vieille femme, sous forme de baleine les reçoit sur son vaste dos, et les transporte vers l'Occident.

Une concierge les y attend, et exige de chacune les droits d'entrée.

Les pauvresses qui n'ont rien sont houspillées par la mégère qui leur arrache un œil et les jette dehors. Elles sont donc condamnées à errer et peiner sans fin dans l'espace.

Celles, au contraire, qui se présentent avec des cadeaux, vivres ou bijoux, sont admises d'emblée dans ce mystérieux pays. Mais, tout n'y est pas rose. Dans un climat brumeux et froid, les âmes cultivent un sol ingrat, et n'en tirent que des patates dures et noirâtres. Pour leurs fêtes, elles n'ont qu'une boisson insipide, noire aussi comme le goudron. Leur bois à brûler est mauvais, toujours mouillé, donneur de fumée bien plus que de flamme. Par ailleurs, le feu ne se prête pas entre voisines. Les imprudentes qui n'en ont point emporté avec elles, en restent donc privées et grelottent perpétuellement sous la bise. » (20)

D'après les croyances des Hurons et des Iroquois, « il fallait aux ombres plusieurs mois de voyage pour arriver à la région des âmes et ce voyage n'était pas sans péril. Entre autres épreuves, les doubles devaient passer un fleuve, être tourmentés par un chien, supporter l'assaut vengeur des prisonniers de guerre jadis torturés. Aussi comme il est bien naturel, les pauvres ombres n'entreprenaient qu'à contre-cœur cette dangereuse pérégrination. Elles s'oubliaient volontiers près de leurs anciens corps et il fallait les chasser par des cris et des coups de baguette. » (21)

Selon « les indiens Sautaux, avant de parvenir aux bienheureux territoires de chasse, les âmes doivent traverser une rivière profonde ce qu'elles font sans difficulté si leur conduite a été bonne. Elles n'ont pour se soutenir que ce que leurs amis leur donnent ; ceux-ci pendant longtemps, jettent dans le feu un morceau de tout ce qu'ils mangent. Les méchants restent sur le bord de la rivière dans l'obscurité et le froid et voient au delà les justes éclairés par un soleil brillant. » (22)

(20) E. Housar : Une Épopée indienne : « Les Arucans du Chili, Plon, Paris, 1936, pp. 88-89.

(21) Ch. Lelourneau : op. cit. pp. 169-190 citant Charlevoix : Histoire de la Nouvelle France VI, p. 76-77.

(22) P. Sébillot : Le Folklore, Paris, Doin, 1913, pp. 270-271.

D'après les Ojibways « quand un individu trépassé, il se dirige vers le pays des morts jusqu'à ce qu'il parvienne à une gigantesque fraise. S'il y goûte tout retour au pays de vivants lui sera, pour toujours, impossible. Tandis qu'il poursuit sa route, la Femme-Squelette lui fend la tête, et en extrait la cervelle qu'elle remplace par de la mousse. Ses attaches avec le monde d'ici-bas se trouvent dès lors rompues. » (23)

Howells, d'après Alanson Skinner donne une version un peu différente du mythe chez les Menomini. Les Menomini connaissent deux âmes : celle de vie et celle de pensée. C'est l'âme de vie qui, après la mort de l'individu entreprend son périple, « Le voyage dure quatre jours, vers l'ouest, jusqu'à la demeure du Créateur, par delà la Voie lactée. La voyageuse ne doit ni manger ni boire en route, malgré une certaine fraise monumentale et une fontaine tentatrice, qu'elle trouvera sur son chemin ? Juste devant le village des morts coule un torrent rapide, sans autre pont qu'un simple rondin glissant et un énorme chien pour garder la hûche. Le chien opère une première sélection des âmes qui ont mené une vie assez recommandable pour avoir le droit d'entrer dans le monde des esprits ; quiconque a été méchant pour les chiens est rayé sans phrases. Une fois passé le chien, il faut encore passer le pont, au risque de tomber à l'eau et d'être emporté pour tout de bon ; mais si elle parvient saine et sauve sur l'autre rive, l'âme du ci-devant Menomini est accueillie avec allégresse par toutes les âmes de tous les anciens de la tribu, somptueusement vêtues, le visage peint au vermillon, et la joyeuse compagnie n'a plus d'autre souci de toute éternité que de faire ripaille et de jouer au hockey. » (24)

Radin reproduit un mythe Winnebago faisant « partie du discours qui est adressé à l'esprit sur le point d'entreprendre son voyage dans l'au-delà.

« Je suppose que tu n'es pas loin, mais là derrière moi. Voici le tabac, voici la pipe que tu devras tenir devant toi alors que tu chemineras. Voici le feu et la nourriture que vos parents ont préparés pour ce voyage.

(23) P. Gordon : « Les Religions archaïques du Continent américain dans l'Histoire des Religions, Bloud et Gay », 1953, p. 254. « C'est une croyance commune de tous les folklores que celui qui goûte à la nourriture de l'au-delà ne revient jamais du monde des morts vers le pays des vivants.

(24) W. Howells : Les Païens, Payot, Paris, 1950, p. 181-182.

Tu dois partir le matin au lever du soleil. Tu ne seras pas longtemps sans parvenir à une large route. Alors que tu chemineras, tu trouveras quelque chose sur la route. Prends ta massue, frappe et jette cette chose derrière toi. Marche sans te retourner. Plus loin tu rencontreras un autre obstacle. Frappe, jette-le derrière toi et ne te retourne pas. Plus loin tu rencontreras des animaux. Tu dois les frapper et les jeter derrière toi. Va et ne regarde pas derrière toi. Les objets que tu jetteras derrière toi deviendront vers les parents que tu as laissés sur terre. Ils représenteront pour eux la victoire, la fortune et des animaux pour ta nourriture.

A une courte distance du dernier endroit où tu auras jeté les objets tu parviendras à une hutte ronde et là tu trouveras une vieille femme. C'est elle qui te donnera des instructions complémentaires. Elle te demandera : « Mon petit-fils, quel est ton nom ? » Tu dois le lui dire. Tu dois dire alors : « Grand-mère, lorsque j'étais sur le point de quitter la terre, j'ai reçu ces objets grâce auxquels je devais agir comme intermédiaire entre toi et les êtres humains (c'est-à-dire la pipe, le tabac et la nourriture) ». Tu dois alors mettre le tuyau de la pipe dans la bouche de la vieille femme, et dire : « Grand-mère, par ma faute mes parents sont abandonnés, mon père, ma mère, mes frères et tous les autres. Je veux qu'ils soient victorieux et couverts d'honneurs. Tel était mon désir lorsque je les laissai abattus sur la terre. C'est ce qu'ils m'ont demandé. Ils m'ont également demandé de ne pas cheminer sur cette route pour quelque temps. Ils m'ont aussi demandé d'être pourvus des choses que les hommes sur terre désirent avoir. Ils voulaient que je vous demande toutes ces choses alors que je quittais la terre. Ils m'ont dit de suivre les quatre marches marquées en bleu, ô Grand-mère ». « C'est bien, mon petit-fils, tu es jeune, mais sage. C'est bien. Je vais faire cuire de la nourriture pour toi. »

C'est ainsi qu'elle te parlera et elle mettra un pot sur le feu pour y cuire du riz. Si tu en manges tu auras mal à la tête. Alors elle dira : « Mon petit-fils, tu as mal à la tête, laisse moi te l'enlever ». Elle ouvrira ton crâne en extraira le cerveau, et tu oublieras les gens sur la terre et la place d'où tu es venu. Tu ne t'occuperas plus de tes parents. Tu deviendras semblable à un esprit sacré. Tes pensées n'atteindront plus la terre, car il n'y aura plus rien de charnel en toi. »

Le riz cuit par la vieille femme sera fait de poux. C'est pour cette raison que tu en auras fini avec le mal. Tu marcheras sur ces quatre empreintes que nous avons mentionnées et qui ont été marquées avec de la terre bleue. Tu devras les prendre car la route s'embranchera là. Tous

tes parents morts avant toi seront là. Dans ce voyage tu parviendras à un feu qui court au travers de la terre d'une extrémité à l'autre. Tu devras passer sur un pont, mais il sera difficile à franchir car il oscille sans cesse. Cependant tu le passeras sain et sauf car tu auras les guides dont les guerriers t'ont parlé. Ils te feront passer et prendront soin de toi.

C'est bien, nous t'avons indiqué la bonne route à suivre. Si quelqu'un dit un mensonge en parlant de la route des esprits tu tomberas du pont et seras brûlé. Tu n'as pas de souci à te faire car tu passeras sain et sauf. Plus loin, des esprits viendront au devant de toi et te conduiront au village où vit le Chef. Tu lui donneras le tabac et tu lui demanderas les choses dont nous t'avons parlé, de même que tu t'auras fait pour la vieille femme. Là tu rencontreras tous les parents morts avant toi. Ils vivent dans une grande cabane. Tu dois y entrer. » (25).

Il semble que le chamanisme ait fortement influencé cette conception des pérégrinations de l'âme. C'est ce qui résulte de notre connaissance des voyages de certains hommes dans le monde des esprits.

On a tenté dans certains cas d'expliquer ces récits par une transposition dans le mythe de rites initiatiques. Lisons à ce propos ce que nous dit P. Gordon dans son étude sur les Religions archaïques du continent américain. « Les innombrables récits de ce genre décrivent les incidents qui se déroulent ou se déroulaient dans des territoires réservés, où vivaient des initiés définitivement « morts au monde profane », et où le visiteur lorsqu'il réussissait à se faire admettre, devait observer des règlements très stricts. Il lui fallait, notamment, s'abstenir avec soin de toucher à la nourriture ou aux breuvages qu'on lui offrait : sinon, par cette ingestion d'une substance divine pénétrant au cœur de son être, il se fût trouvé incorporé pour toujours au sacré, et n'eût plus eu permission de revenir dans la région des vivants ordinaires. Ainsi s'entend l'histoire de la fraise d'immortalité, chez les Ojibway. La Femme Squelette était, elle, une initiatrice « faiseuse de tours » qui substituait à la chair périssable des néophytes une matière immortelle ». (26)

Dans les civilisations supérieures, nous retrouvons également cette description du voyage accompli par l'âme.

(25) P. Radin : La Religion primitive, Galliard, 1911, pp. 225-226

(26) P. Gordon : Les Religions archaïques du Continent américain dans l'Histoire des Religions, 1, Bloud et Gay, 1933, p. 255.

Les traditions aztèques le décrivent de la manière qui suit. Le séjour des morts se situe au Nord. Le mort « doit subir de pénibles épreuves (quelquefois au nombre de neuf). Il lui faut passer entre des montagnes qui ne laissent entre elles qu'un étroit passage et se heurtent incessamment comme les roches Symplégades de la légende hellénique. Il doit emprunter un chemin gardé par des serpents ou par des bêtes sauvages « qui dévorent les cœurs » (c'est-à-dire les pierres précieuses données aux morts), (27) franchir « les huit steppes », trouver sa route dans des étendues arides de rochers, lutter contre un vent glacial et coupant, « le vent d'obsidienne », traverser un lieu désigné du nom énigmatique de « lieu où flottent les drapeaux » Enfin il parvenait au bord des « neuf fleuves », *chiconauapan*, qu'il devait franchir avec l'aide de son chien. Le nombre neuf est le nombre des choses terrestres et nocturnes qui s'applique donc justement au fleuve qui constitue la dernière barrière des enfers. » (28)

Chez les Égyptiens de Moyen Empire, « sur le fond de plusieurs de ces sarcophages, provenant d'El Bersheh, la nécropole située en face d'Hermopolis, on voit un grand tableau accompagné de textes, une véritable carte représentant la totalité du monde souterrain avec l'indication des chemins que le défunt doit parcourir pour atteindre la félicité » (29)

Les feuilles d'or gravées d'inscriptions orphiques découvertes dans les tombes de l'Italie méridionale mentionnent le chemin à prendre et les paroles à prononcer par le mort pour trouver la voie du bonheur réservé aux initiés.

Feuille d'or provenant de Petelia, IV^{ème} ou III^{ème} siècle avant J.C., maintenant au British Museum :

« Tu trouveras à gauche de la demeure d'Hadès une source auprès de laquelle s'élève un cyprès blanc.

De cette source ne t'approche pas trop près.

Mais tu en trouveras une autre : elle vient du Lac de Mémoire.

Son eau fraîche coule rapidement, et il y a des gardiens devant elle.

Prononce ces mots : « Je suis l'enfant de la terre et du ciel étoilé.

Mais mon origine est le ciel (seul). Cela vous le savez vous-mêmes.

(27) Chalchicuitl, c'est-à-dire pierre de jade.

(28) J. Soustelle : La Pensée cosmologique des anciens Mexicains, Hermann, Paris, 1946, p. 54.

(29) G. Jéquier : Considération sur les Religions égyptiennes, La Baconnière, Neuchâtel, 1946, p. 70.

Mais je suis desséché de soif et je meurs. Donnez-moi bien vite l'eau fraîche qui s'échappe du Lac de Mémoire. »

Et d'eux-mêmes, ils te donneront à boire de l'eau de la source sacrée. Et ensuite parmi les autres héros tu seras le maître. » (30)

Dans le folklore européen, on trouve quelquefois le thème du voyage des morts. En est témoin la tradition que *A. Le Braz* a consignée dans sa « Légende de la Mort chez les Bretons armoricains. »

« Avant d'arriver au ciel, il faut franchir trois rangs de nuages : le premier rang est noir, le second rang est gris, le troisième rang est blanc comme neige. » (31) Nous avons ici le symbole du chemin qui conduit de l'impureté terrestre à la pureté céleste.

Les traditions sont nombreuses quant aux routes qui mènent à l'enfer ou au Paradis. Elles ont souvent un caractère facétieux et narquois. Mentionnons en une de chaque espèce. Elles sont empruntées à l'œuvre de *A. Le Braz*.

1) « La route de l'enfer est grande, large, bien entretenue ; elle invite le voyageur à la prendre. Elle est jalonnée de quatre-vingt-dix-neuf auberges dans chacune desquelles on doit faire une station de cent ans. Des servantes aimables et jolies, comme le diable seul en peut avoir, y versent des liqueurs variées qui deviennent d'une saveur de plus en plus agréable à mesure que l'on approche de l'enfer. Si le voyageur résiste à la tentation d'en boire avec excès et peut arriver à la dernière auberge sans être ivre, il est libre de retourner sur ses pas : l'enfer n'a plus de droits sur lui. Mais, dans le cas contraire, on le pousse dans l'auberge, où l'attend, en guise de rafraîchissement, un horrible mélange de sang de couleuvre et de sang de crapaud. Désormais il appartient au diable et tout est fini » (32)

2) « Il y a quatre-vingt-dix-neuf auberges, de la terre au paradis. Il faut faire une station dans chacune. Quand on n'a pas d'argent pour payer, on rebrousse chemin vers l'enfer.

L'auberge de mi-route s'appelle *Bitêklê*.

(30) W.K.C. Guthrie : Orphée et la Religion grecque, Payot, Paris, p. 1966, p. 193.

(31) A. Le Braz : La Légende de la Mort, P. Belfond, Paris 1966, p. 548.

(32) A. Le Braz : *Ibid.*, p. 525.

Le bon Dieu y vient faire sa tournée une fois par semaine, le samedi soir.

Il emmène avec lui en paradis les *clients* qui ne sont pas trop soûls. » (33)

Nombre de cultures ont imaginé l'existence d'une divinité psychopompe ou de messagers du dieu des morts venant querir l'âme.

Dans une civilisation relativement primitive, celle des Fidjiens, c'était le passeur *Themba* qui transportait dans un canoë, les ombres jusqu'aux rivages de l'autre monde. Ce bateau était divisé en deux parties, l'une (*vesti*) réservée aux chefs l'autre (*ndolu*) aux mortels ordinaires. (34).

Des esprits gardiens dénommés *aumakua* par les Hawaïens s'en venaient à la rencontre du défunt pour le protéger des périls du voyage. Ils arrivaient parfois en nombre pour souhaiter la bienvenue à un important personnage et beaucoup d'Hawaïens affirment avoir entendu les voix chantantes et les flûtes aiguës des Marcheurs de la Nuit. (35).

Si, pour les Grecs, *Charon* était le nautonier infernal, *Hermès* avait entre'autres attributions, la fonction de conducteur des morts. Plus tard, dans le monde chrétien, *saint Michel* héritera de sa fonction.

Chez divers peuples supérieurs, ce n'était pourtant pas un dieu qui menait les défunts à leur résidence définitive mais des messagers de la grande divinité infernale. C'était le cas notamment des envoyés de *Nergal* dans la civilisation assyro-babylonienne, des séides du dieu indien des morts *Yama* ou des *Oni* de l'*Emma* japonais. Les sbires infernaux de ce dernier « sont décrits tantôt comme des valets d'armes habillés à la japonaise ou des « hommes à l'air féroce ». (36). Ils sont au nombre de quatre-vingt mille commandés par dix-huit officiers et sont appelés *Emma sotsu*, les « Soldats d'Emma » ; *Enra-jin* « les hommes du Roi Emma », *Jigoku-sotsu* ou *Goku-sotsu* « les soldats de l'Enfer » (37). Les *Oni* sont souvent représentés par des masques diaboliques caractéristiques.

(33) A. Le Braz : La Légende de la Mort, Belfond, Paris, 1966, p. 547.

(34) R. Thompson : The Fidjians, 1908, p. 120 et suiv., cité par E. O. James : La Religion préhistorique, Pnyol, Paris, 1959, p. 147.

(35) R. Paganini : Oceanic Mythology, Paul Hamlyn, London, 1967, p. 63.

(36) H. Stefferl : De quelques Représentations du Jugement des Morts chez

(37) Ibid, p. 262.

Dans le Christianisme des Bretons, « le saint chargé de conduire au ciel, les âmes qui ont terminé leur pénitence, c'est saint Denis, selon les uns, saint Mathurin, selon les autres. » (38).

Quelquefois encore, la Mort ou le Trépas personnifiés prenaient la fonction de conducteur des défunts. Nous voyons dans l'Apocalypse, la Mort chevaucher un cheval à la robe pâle (*ippos klôros*)

Les traditions relatives à l'Ankou et à sa sinistre charrette grinçante dans la nuit bretonne sont assez connues. Il est inutile de s'appesantir sur ce sujet traité magistralement par A. Le Braz dans sa « Légende de la Mort ». Quelquefois, le Trépas lui-même se cache sous l'aspect d'un personnage légendaire. (Le pipeur de Hameln) (39).

Il semble qu'il manque des études d'ensemble sur ces multiples traditions où toute l'imagination merveilleuse des peuples s'est donnée libre cours. Souhaitons qu'un jour, l'un ou l'autre ethnologue et folkloriste séduit par ce thème y consacre ses nuits studieuses et nous révèle ainsi un aspect peu connu de la richesse infinie de l'imagination humaine.

(38) A. Le Braz : op. cit. p. 549.

(39) A.H. Krappe : La Genèse des Mythes, Pnyol, Paris, 1938, p. 241

Essai sur la Statistique Générale du Département de la Dyle, par le Citoyen Doulcet Pontécoulant, Préfet.

(voir Nos du Folklore Brabançon 185, 186, 187 et 188)

Seconde partie

Administration Générale

Je diviserai cette seconde partie en autant de chapitres que l'administration offre de branches principales.

CHAPITRE 1er.

JUSTICE.

Section 1ère — SURETE PUBLIQUE.

Lorsque l'on réfléchit aux grandes agitations politiques auxquelles ce pays est en proie depuis 14 ans, aux révolutions qu'il a subies, aux fléaux de la guerre dont il fut constamment le Théâtre on doit moins s'étonner d'avoir à lutter contre quelques désordres particuliers qu'on ne doit s'applaudir d'avoir préservé ce Département de tous les dangers qui ont si longtemps menacé ailleurs la tranquillité publique.

Depuis les troubles civils qui ont éclaté dans l'an 7, il ne s'est commis dans cette portion de la République aucun délit qui portât un caractère de révolte, et ce qui mérite d'être remarqué, dans l'espace de trois ans il n'y a pas eu d'exemple sur les grandes routes d'une seule attaque à force ouverte, d'une seule caisse publique pillée ou menacée, d'un seul acquéreur de Domaines nationaux maltraité ouvertement dans sa personne.

Si quelques bandes de Brigands sortis des Départements voisins ont essayé plusieurs fois de s'introduire dans celui-ci, l'active surveillance de l'autorité civile, le zèle infatigable de la gendarmerie ne leur ont pas laissé le temps d'y chercher des complices, d'y multiplier les forfaits.

Les vols particuliers ont été fréquens ; les délits forestiers et champêtres extrêmement communs ; la cause du mal étant alors dans la faiblesse des tribunaux, dans l'indulgence et l'ignorance des jurés, dans la mauvaise composition des juges de paix, les réformes qui ont récemment eu lieu dans ces différentes parties de l'ordre judiciaire rendront nécessairement ces délits plus rares en ne leur laissant plus l'appât de l'impunité.

POLICE JUDICIAIRE

L'action de la Police qui résulte d'une surveillance attentive et soutenue est nécessairement exercée avec beaucoup plus de succès dans les villes, sous les yeux de l'administration supérieure, par des commissaires de police responsables que dans les campagnes par des maires dont l'insouciance et l'incapacité méconnaissent ou négligent trop souvent les fonctions que la Loi leur confie, et qui n'ont à opposer immédiatement aux tentatives de la malveillance que des Gardes champêtres sur lesquels l'expérience a trop appris à ne pas compter.

La multiplicité des délits ruraux prouve la nécessité d'une réforme dans cette partie de la police qui serait absolument nulle si l'influence des villes voisines et les fréquentes apparitions de la Gendarmerie ne maintenaient encore à un certain degré l'ordre public dans les communes rurales.

La situation actuelle de ce Département considéré sous les rapports de sûreté, de tranquillité publique peut être appréciée d'un coup d'œil en jettant les yeux à la fin de ce mémoire sur le tableau n° 3 où j'ai rassemblé et classé mois par mois tout les faits arrivés dans le courant de l'an 10.

Section 2 — TRIBUNAUX

ORGANISATION

L'autorité judiciaire se compose dans ce Département :
1° d'un Tribunal d'appel siégeant à Bruxelles, dont le ressort comprend

les Départements de la Dyle, de l'Escaut, de Jemmapes, de la Lys et des deux Nethes.

2° d'un Tribunal criminel siégeant à Bruxelles.

3° de trois Tribunaux de 1ère instance siégeant chacun dans le chef-lieu des trois arrondissements communaux.

4° de deux Tribunaux de Commerce : un à Bruxelles et l'autre à Louvain.

Le Tribunal d'appel est divisé en trois sections et composé d'un Président, de deux vice-présidents, de vingt-trois juges, d'un commissaire du Gouvernement, de deux substituts commissaires, d'un greffier et de trois commis.

Le Tribunal criminel est composé d'un président, de deux juges de deux suppléants, d'un commissaire et de trois substituts commissaires du Gouvernement, exerçant respectivement les fonctions de magistrat de sûreté près les trois Tribunaux de 1ère instance, et d'un greffier.

Le Tribunal de 1ère instance du 1er arrondissement est divisé en deux sections et composé d'un président, de cinq juges, de quatre suppléants, d'un commissaire et d'un substitut commissaire du Gouvernement, d'un greffier et d'un commis.

Les Tribunaux de 1ère instance des 2ème et 3ème arrondissements sont composés d'un président, de trois juges, de trois suppléants, d'un commissaire du gouvernement et d'un greffier.

Les deux Tribunaux de commerce sont composés d'un président, de quatre juges, de quatre suppléants et d'un greffier.

PLACEMENT DES TRIBUNAUX

Le Tribunal d'appel siège à Bruxelles dans le local occupé jadis par le Conseil souverain de Brabant.

Le Tribunal criminel, provisoirement établi dans une salle de l'hôtel de ville, vient d'être transféré au ci-devant Conseil privé.

Le déplacement du Tribunal de 1ère instance de l'arrondissement de Louvain est commandé par l'inconvenance du local qu'il occupe aujourd'hui au ci-devant collège des prémontrés et le Gouvernement a trouvé convenable d'en autoriser la translation au ci-devant collège des Bacheliers

réuni au bâtiment nommé *Vician*, sauf à traiter du loyer de ces édifices avec l'administration du Prytanée français auquel ils appartiennent. Pour que l'exécution de cette mesure n'éprouve pas de retard, l'administration municipale de Louvain s'est chargée de faire l'avance des fonds qu'exige ce nouvel établissement.

Ces mutations dans le placement des Tribunaux sont les seules qui paraissent indispensables.

ACTION DES TRIBUNAUX

Depuis la nouvelle organisation des Tribunaux, la marche de la Justice est infiniment plus prompte et plus sûre. Le résumé de leurs opérations par lequel je terminerai cet article donnera en même temps une idée de l'activité des juges, de la quantité des affaires dont ils se sont occupés, de la nature et du nombre des délits sur lesquels ils ont eu à prononcer pendant l'espace d'une seule année.

TRIBUNAL D'APPEL

Le nombre des affaires jugées pendant l'an 10 est de 848. Celui des affaires pendantes non entamées... 124. Jusqu'à présent aucun jugement en dernier ressort n'a été cassé par le Tribunal de cassation.

TRIBUNAL DE 1ÈRE INSTANCE.

Le nombre des affaires jugées est de 1073 non compris celles jugées en appel.

Le nombre de procès pendant au 30 fructidor est de 40.

TRIBUNAL CRIMINEL

Le nombre d'affaires non comprises celles sur appel en matière correctionnelle montant à 39 est de 180.

Section 3 — PRISONS

Les prisons dans ce Département sont au nombre de cinq, distinguées, par rapport à leur différente destination, par les noms de *maisons*

d'arrêt, maison de justice et maison de détention. Chaque Tribunal de 1ère instance, a près de lui une maison d'arrêt, où sont détenus les individus justiciables de la police correctionnelle.

La maison de justice destinée aux prévenus de délits caractérisés par la Loi du nom de crime, est établie dans le chef-lieu du Département près du Tribunal criminel.

Les condamnés à la réclusion par ces différents Tribunaux subissent leur peine dans la maison de détention, à Vilvorde.

ETAT MATERIEL DE CES MAISONS

La maison d'arrêt de Bruxelles a l'inconvénient de manquer de préau.

Celle de Louvain est solide et convenablement distribuée: la propreté et la salubrité exigeaient quelques changements: ils ont été faits.

La maison d'arrêt de Nivelles beaucoup trop petite pour le nombre habituel des détenus a nécessité l'adjonction d'un local supplémentaire: mais ni l'une, ni l'autre de ces maisons ne peut, sous aucun rapport, convenir à l'usage auquel on les employe.

Convaincu de l'absolue nécessité d'un changement, à cet égard, j'ai depuis longtemps proposé d'établir au ci-devant couvent des Carmes à Nivelles la maison d'arrêt de cette ville. Les circonstances n'ont pas encore permis que ce projet urgent reçut son exécution.

La maison de justice de Bruxelles est peu sûre, mal située, trop peu vaste et n'est susceptible d'aucune construction nouvelle.

J'ai proposé d'affecter à cet usage une partie du couvent des petits carmes, en réservant l'autre pour y établir la maison d'arrêt.

La maison de détention construite en 1776 pour le même usage, réunit toutes les qualités que sa destination exige. La situation locale, l'ensemble et la distribution de ses vastes bâtiments en font un des plus beaux édifices en ce genre qu'il y ait aujourd'hui dans la République.

Le Gouvernement par arrêté du 13 floréal an 9 ayant ordonné que les condamnés criminellement et correctionnellement à la détention dans les quatorze Départements du Nord, du Pas de Calais, de la Lys, de Jem-

mapes, des deux Nèthes, de Sambre et Meuse, de l'Ourthe, de la Meuse inférieure, du Mont Tonnerre, de la Sarre, du Rhin et Moselle et de la Roer seraient renfermés conjointement avec les condamnés des Départements de la Dyle et de l'Escaut dans les maisons de détention établies à Gand et à Vilvorde, cette dernière a été mise en état de recevoir de 12 à 1.500 individus distribués dans des quartiers distincts, où peuvent être classés séparément les sexes, les âges et les délits.

NOMBRE DES PRISONNIERS

On compte en ce moment (30 fructidor an 10) 1253 détenus dans les différentes prisons du Département, savoir:

Dans la maison de justice	44
Dans les trois maisons d'arrêt	318
Dans la maison de détention	891

Dans ce dernier nombre sont compris 78 mendiants, vagabonds, détenus par mesure de police.

ADMINISTRATION INTERIEURE DES PRISONS

Ces maisons sont administrées conformément au titre 18 du Code des Délits et des peines. Un gardien ou concierge est l'unique employé dans chacun de ces établissements, pour la surveillance établie par la Loi. La dépense de chaque détenu réduite, aux termes de l'arrêté du 23 Nivôse an 9, s'élève à 38 centimes par jour à Louvain et seulement à 25 centimes à Nivelles (1).

Par contrat passé avec l'approbation du Gouvernement entre l'administration et le directeur auquel j'avais d'abord confié la surveillance de la régie économique des prisons du 1er arrondissement, l'entretien des différentes classes de détenus que les maisons renferment a été mis à l'entreprise conformément aux bases ci-après.

Il est alloué à l'Entrepreneur pour chaque détenu, prévenu, accusé ou condamné correctionnellement trente-deux centimes par jour.

(1) A l'époque où je suis entré en fonctions, chaque détenu coûtait 76 centimes par jour.

Pour chaque détenu criminel, vingt-trois centimes.
Pour chaque journée de détenu malade, 35 centimes.

Au moyen de cette allocation tous les frais de nourriture, de vêtements (2), de coucher, de chauffage, luminaire, blanchissage, greffe (3), sont à la charge de l'entrepreneur auquel on abandonne en outre pour indemnité, le tiers du produit des travaux qu'il est chargé d'organiser dans la maison de détention, à Vilvorde. Les deux tiers restant forment un tout qui se subdivise en trois autres tiers, dont un s'emploie à améliorer la nourriture du détenu. Le second lui est compté à la fin de chaque semaine et le troisième forme une masse d'épargne qui lui est remise à sa sortie.

CHAPITRE 2

ADMINISTRATION MILITAIRE

Section 1ère — TROUPES STATIONNAIRES.

Le Département de la Dyle fait partie de la 24ème division militaire laquelle comprend en outre les Départements de l'Escaut, des deux Netbes et de Jemmapes.

Les troupes en garnison dans ce Département sont en ce moment au nombre de 1940 hommes d'infanterie et de 330 de cavalerie, répartis dans les villes de Bruxelles, Louvain et Vilvorde.

Le Général commandant la division et son Etat major résident à Bruxelles, ainsi que le Général de Brigade commandant le Département de la Dyle, le Directeur des fortifications, le commandant d'artillerie, l'inspecteur aux revues et le commissaire ordonnateur.

Les villes de Bruxelles, Louvain, Diest et Tirlemont, quoique dénuées de fortifications et ouvertes de toutes parts ont été provisoirement con-

(2) Sauf le vêtement des détenus pour un terme qui n'exécède pas une année.
(3) Achats d'ustensiles, métaux et matières premières.

servées par arrêté des Consuls du 7 Brumaire an 9, au nombre des places ou postes de guerre et en cette qualité l'enceinte de ces villes et les bâtiments qui ont eu antérieurement une destination militaire restent sous la direction immédiate de cette administration.

SUCCURSALE DE L'HOTEL NATIONAL DES INVALIDES

Il a été établi à Louvain dans une partie des bâtiments de l'ancienne université de cette ville, une succursale de l'hôtel des invalides.

Le nombre des militaires invalides qui s'y trouvaient à la fin de ventôse dernier s'élevait à 1779.

La direction et l'administration de ces établissements est confiée à un général de brigade commandant en chef, lequel a sous ses ordres un chef de brigade commandant en second.

Un commissaire des guerres.

Un quartier maître trésorier.

Dix officiers de santé de toutes les classes.

Cent quarante-sept employés et commencaux.

L'ordre, la discipline, l'extrême propreté, qui règnent dans ce lieu, l'air de satisfaction répandu parmi ceux qui l'habitent sont en même temps la récompense et la preuve des soins que se donnent les chefs de la succursale, pour remplir les vues bienfaisantes du Gouvernement.

GENDARMERIE NATIONALE

Cette partie de la force publique, jouit ici de tous les avantages de son excellente organisation. Les services rendus par la compagnie de gendarmes en résidence dans ce Département depuis la réunion de ce pays à la France ont acquis à cette troupe le haut degré d'estime et de confiance dont elle a besoin d'être investie pour être vraiment utile.

La force totale de la gendarmerie du Département de la Dyle est de 138 hommes, formant 21 brigades à cheval et deux brigades à pied réparties dans les communes principales de manière à établir entre elles une correspondance non interrompue.

D'après la nouvelle organisation de ce corps, les brigades à cheval et à pied, composées chacune de six hommes doivent envoyer au chef-lieu du Département le sixième de leur composition ce qui forme à Bruxelles en y comprenant la brigade fixe de cette ville un détachement de 30 gendarmes prêts à se porter partout où le besoin du service peut exiger la présence d'une force un peu considérable.

Section 2 — LEVEES DE TROUPES

Les lois sur la réquisition antérieure à l'entrée des français dans les provinces Belges, n'y ont point été promulguées depuis la réunion.

La première levée de troupes faite dans le Département de la Dyle, fut prise sur les deux premières classes de la conscription militaire de l'an 7. Elle fournit environ 1.200 hommes dont un tiers est encore sous les drapeaux.

Sur la conscription de l'an 8, ce Département dut fournir un contingent de 484 hommes ; il n'en est parti que 242.

Le nombre d'hommes de ce Département actuellement sous les armes est de 470 hommes des cinq classes de la conscription de l'an 7 ; 175 de la conscription de l'an 8 ; 542 enrôlés volontaires ; total : 1087.

Chaque classe de la conscription est d'un peu plus de 3.000 hommes. La population générale de ce Département est de plus de 390.000 âmes. Le nombre des jeunes gens, de 20 à 21 ans, est à la totalité de la population dans le rapport de 1 à 130.

Section 3 — FORTIFICATIONS

Toutes les villes un peu considérables de ce Département étaient autrefois fortifiées : l'empereur Joseph II adoptant un système militaire qui ne compte pas moins de partisans que de détracteurs fit démanteler toutes les places où l'on retrouve à peine les vestiges de leurs anciennes fortifications.

L'arrêté des Conuls du 7 brumaire an 9 a conservé provisoirement au nombre des places de guerre, celles de Bruxelles, Louvain, Diest et

Tirlemont ; mais il est à présumer que le Gouvernement auquel des considérations de circonstances ont dicté cette mesure, cessera bientôt d'appeler de ce nom des villes absolument ouvertes, où la surveillance la plus active et la plus soutenue ne peut empêcher les objets de consommation les plus difficiles à transporter et même des troupeaux entiers de bétail d'entrer fréquemment en fraude des droits de l'octroi de bienfaisance.

CHAPITRE 3

FINANCES

Section 1ère — CONTRIBUTIONS

ANCIENS IMPOTS

J'aurais désiré pouvoir indiquer la juste quotité des anciennes impositions que payait la partie du ci-devant Brabant composant actuellement le Département de la Dyle, lorsque ce pays était sous la domination autrichienne. J'ai, à la vérité, recueilli des renseignements certains, à l'égard de quelques-unes, mais souvent je n'ai découvert qu'en masse, plusieurs branches de revenus, et j'observe à cet égard que la Province de Brabant ne se composait pas seulement du territoire, devenu Département de la Dyle, elle comprenait aussi plusieurs communes qui font maintenant partie du Département de Sambre et Meuse, et de tout le territoire qui compose le Département des deux Nettes.

J'ai cherché le rapport des contributions du Département, proportionnellement aux autres parties du Brabant et j'ai reconnu qu'il pouvait être porté pour 2/3 dans la masse des charges du Brabant ; ce sera cette base que je suivrai pour les contributions, lorsque je ne connaîtrai pas le contingent particulier du territoire de la Dyle.

Deux sortes d'impôts étaient établis dans la province de Brabant sur les biens fonds.

LES AIDES ET LES VINGTIEMES.

Aides La répartition s'en faisait séparément.

- 1° Sur les villes de Bruxelles, Louvain, Anvers ;
- 2° sur leurs caves ou banlieues ;
- 3° sur le plat pays (on entendait par plat pays, les autres villes, bourgs et villages).

L'aide est l'impôt le plus anciennement connu dans le Brabant. Son nom indique assez son origine ; il fut consenti par le peuple pour aider le souverain à l'époque où ses revenus particuliers et ceux du Domaine cessèrent de faire face aux dépenses de l'Etat. Mais bientôt, ce secours devenu lui-même insuffisant, on eut recours à de nouvelles impositions sous le nom de *subsides* parce qu'elles servaient subsidiairement.

Les aides créées vers le 15^e siècle sous les ducs de Bourgogne furent progressivement augmentées en 1608, 1634, 1645 et 1746.

On leva les premières, en hypothéquant l'imposition pour les intérêts, et pour parvenir au remboursement, on la répartit par bonniers (mesure de terre d'un hectare 25 ares).

Les aides se levaient sur le plat pays (dans lequel je comprendrai les banlieues des grandes villes) sans distinction de valeur des terres. Les biens du clergé, ceux de l'ordre de Malthe et de l'ordre Teutonique, les fiefs et les anciens bois en étaient exempts.

Cependant le clergé y contribuait aussi depuis quelques temps. Il s'était abonné pour une taxe qu'il payait de ses revenus.

Les villes de Bruxelles, Louvain et Anvers, étaient aussi imposées dans les aides, et payaient leur taxe, comme le clergé, sur leurs revenus particuliers.

Les aides du plat pays de ce département produisaient en florins :

	153,450.	11.	4
Celles du clergé	10,075.	4.	5
Celles de la ville de Bruxelles	22,714.	15.	6
Celles de Louvain	5,564.	11.	2
Total des aides :	191,805.	2.	5

Vers l'an 1600 l'archiduc Albert convoqua les Etats généraux des provinces, et on convint que les dépenses pour la guerre avec les hollandais

exigeaient impérieusement des sommes annuelles. La cote matriculaire de chaque province fut arrêtée et pour la fournir on créa des impositions foncières proportionnées aux XXèmes du revenu et des impositions indirectes sur les consommations, et enfin on fixa la somme qu'on fournirait annuellement pour un terme de six années.

A l'expiration de ce terme, le Souverain fit la demande particulière à chaque état de province de sa cote matriculaire.

SUBSIDES

Les guerres successives prolongèrent les demandes annuelles, qui passèrent enfin en usage permanent.

Les Etats cependant les accordaient ou les refusaient librement, mais le refus n'avait guère lieu que comme moyen souvent fructueux, d'obtenir le redressement de quelques infractions faites à la constitution.

Les sommes ainsi accordées par les Etats s'appellèrent *subside*.

L'année 1600, on forma des cadastres pour fixer les 20èmes du produit des fonds.

On les perfectionna successivement et celui de la Province de Brabant en particulier fut redressé et perfectionné vers 1687.

On adopta pour principe de le regarder comme immuable ; il fut établi par bonniers et par classe de qualité de terre, et l'on n'y souffrait d'autres changements que ceux proportionnels lors des conversions de culture : ainsi les prairies étaient plus taxées, les bois, à la moitié des terres labourables parce qu'on évaluait à la moitié la valeur que l'industrie journalière tirait d'un bonnier de labour. Si l'on ramettait ce bois en prairie, il rentrait dans la taxe des prairies au profit de la quote du village. On en usait de même lorsqu'on découvrait des terres omises au Cahier. Le même principe s'observait à l'égard des maisons en ville, excepté le cas où l'on convertissait des chaumières en grande habitation.

Ces principes administratifs paraissent faits pour être médités. Dans les ventes, les fermages, les loyers de maisons, on calculait sur la fixation proportionnelle du cadastre. Si la maison était plus taxée, le prix diminuait si elle l'était moins, l'acheteur augmentait le prix avec sûreté.

L'industrie et le travail pour l'amélioration des terres de mauvaise ou médiocre qualité ne provoquaient pas une augmentation d'imposition : on développait son industrie et ses dépenses avec la certitude de jouir de tout le bénéfice.

A la confection du cadastre on prononçait une fois pour toutes sur les réclamations.

Les propriétaires les formaient et les locataires des maisons étaient ainsi préservés de l'arbitraire, si difficile à éviter en fait de contributions.

L'accroissement de culture, l'augmentation du prix des loyers, fit à la vérité une dénomination idéale de la taxe cadastrale du 20ème qui ne fut bientôt plus qu'une base proportionnelle d'imposition. Les vingtièmes établis en 1672, à titre de subside avaient été augmentés successivement et enfin portés à 4 1/2 vingtièmes sur le plat pays et à 4 vingtièmes dans les villes, tant pour fournir à l'entretien de la Cour du Gouvernement Général des pays bas, que pour faire face à différentes levées faites aussi pour le compte du souverain.

Les vingtièmes s'imposaient sur tous les biens fonds, d'après un cadastre de 1686.

Les vingtièmes du plat pays et des petites villes montaient à	flor.	496,551.	3.	1.
ceux de Bruxelles à		148,291.	19.	8.
ceux de Louvain à		21,399.	15.	1.

A la fin de 1793, les Etats de Brabant avaient imposé un autre 1/2 vingtième sur le plat pays et 1/3 de 20ème sur les grandes villes, à prélever en 1794, et continuer pendant dix ans pour amortir une levée de 1.240.000 flor. qu'ils avaient donné en don gratuit à l'empereur.

Les 2/3 pour le plat pays de la Dyle, s'élevaient à environ		58,970.		
---	--	---------	--	--

Les 2/3 pour les villes de Bruxelles et Louvain, environ à		21,556.	5.	
--	--	---------	----	--

Une autre taxe était encore répartie sur les biens fonds du plat pays; elle était connue sous le titre d'entretien de la Maison de correction de Vilvorde. Cette taxe était affectée au remboursement du capital de 400.000 flor. que les Etats avaient accordés en 1722, pour la construction de cette maison.		10,563.	10.	
---	--	---------	-----	--

Total des vingtièmes 757,332. 8. 3.

RECAPITULATION

Les aides rapportaient flor :	191,805.	2.	5.
Les vingtièmes	757,332.	8.	3.

Total : 949,137 10. 8.

Je dois ajouter les taxations des percepteurs à raison de 5 % que les contribuables payaient en sus de leurs cotes.

47,456. 7.

Total des impôts sur les biens fonds 996,593. 17.

Il convient d'ajouter à ces impôts fonciers, les dimes tant ecclésiastiques qu'inféodées qui se prélevaient en nature sur les récoltes. Quoiqu'elles ne se versassent pas dans les caisses publiques, elle n'étaient pas moins une charge sur les productions territoriales.

N'ayant aucunes données sur la première, je l'ai évaluée en raison de la quantité de terres labourables qui couvrent ce Département.

DIMES

Sur environ 200,000 bonniers de terre en labour, un 8ème était exempt de dîme. Un 5ème environ reposait en jachères. On peut évaluer à un autre 5ème la quantité de terres *avétiés* en treffle, colza et autres grains non sujets à la dîme en sorte qu'il n'y avait qu'environ 105,000 bonniers sur lesquels la dîme se prélevait annuellement. La récolte d'un bonnier de terre vaut année commune (eu égard aux diverses espèces de grains) 30 florins, dont le 11ème donne pour la dîme. 2 fl 14s 6d y pour la dîme de 105,000 bonniers 286,125 » »
La dîme inféodée est présumée s'élever au 10ème de celle ecclésiastique 28,612. 10. »

Total général des charges dont les biens fonds étaient grevés	1,311,331.	7.	8.
---	------------	----	----

Contributions diverses

Suivent les autres espèces de contributions.

Les droits sur les facultés et l'industrie rapportaient	33,442	»	»
Sur les boissons	1,044,960	»	»
sur les autres espèces de consommations	303,368	»	»
sur le bétail	42,048	»	»
La capitation	72,958	»	»
l'entretien de l'habillement et des armes des stationnaires	4,375	»	»
Le droit sur les domestiques qui était de 1fl 11s 6d pour chaque domestique femelle, excepté la lère qui était exempte et de 3fl. 3s par domestique mâle, sans progression de nombre	22,000	»	»
Le droit de 24fl. sur les voitures de luxe et de 12fl. sur les cabriolets	3,600	»	»
Le droit sur les chevaux de luxe	12,000	»	»
Le droit sur les chiens a raison de 1 flor. par chien pour faire face aux frais d'épizootie	9,000	»	»
Les douanes tant intérieures qu'extérieures	1,166,670.	»	»
Le timbre	76,000.	»	»
La loterie	490,000.	»	»
les Postes de toute la Belgique étaient affermées au Prince Latour et Taxis, qui payait annuellement au Souverain, une somme de 130,000 flor. Ne connaissant pas le produit particulier de la partie du Brabant qui compose ce Département je le portai au taux de l'an 9	197,620.	»	»
Les barrières	64,000.	»	»
Les ponts et les canaux	92,667.	»	»
Les taxes et reconnaissances d'offices	8,945.	»	»
Les amendes et confiscations	1,127.	»	»
Total des contributions de toute nature autres que celles sur les biens fonds	3,644,800.	»	»

J'observe que les contributions détaillées ci-dessus forment les deux tiers de celles que payait la province entière du Brabant.

RECAPITULATION générale des impôts de toute nature réduits en monnaie Républicaine.

Aides } 996,593. fl 17. s 8. d. 1,807,880.00. Francs
Vingtièmes }

Autres impôts de toute nature :

3,644,800 fl. 6,611,881. 89.

Total général en monnaie Républicaine 8,419,761. 89.

Il est très essentiel de remarquer que de toutes les contributions prélevées dans le Brabant, la ferme des Postes exceptée, il ne se versait dans les caisses du Souverain que 1,240,000 florins faisant en monnaie Républicaine 2,249,433 francs 08 centimes.

Le surplus appartenait aux Etats et aux Communes respectivement, et servait à acquitter leurs charges publiques et particulières.

CONTRIBUTIONS ACTUELLES

Les véritables produits de l'an 10, n'étant pas encore connus, je donnerai par aperçu des contributions qui se prélèvent dans le Département de la Dyle celles qui ont été perçues pendant l'exercice de l'an 9.

CONTRIBUTIONS DIRECTES

La contribution foncière s'élève en principal à	2,534,000.
La contribution personnelle et mobilière à	483,750.
La contribution somptuaire à	29,119. 65
Les centimes additionnels à ces trois contributions, destinés aux dépenses du Département, des arrondissements et des communes à	609,374. 72.
La contribution des portes et fenêtres	333,015. 45.
Les patentes à (1)	235,079. 90.

Les contribuables payent en outre les frais de perception, qui peuvent être à 4 % des contributions

(1) Les frais de perception des droits de patentes se prélèvent sur leur produits et ne sont pas à la charge des contribuables.

foncières, personnelle et mobilière et qui s'élèvent en conséquence à	181,812. 21	} 186,142. 36.
et pour portes et fenêtres à raison d'un 1%	3,330. 15.	
Total des contributions directes et frais de perception	4,410,482.	08.

CONTRIBUTIONS INDIRECTES

	Frs	C.
Droits d'enregistrement	768,203.	42.
Timbre	205,883.	24.
Droits de greffe	26,560.	84.
D'hypothèques	70,165.	62.
De garantie des matières et ouvrages d'or et d'argent	4,691.	74.
Sur les voitures publiques	6,928.	50.
Amendes et condamnations pécuniaires	13,544.	87.
Frais de justice recouvrés	5,735.	35.
Douanes	1,526,293.	61.
Droit sur le tabac	4,463.	
Loterie	432,000.	
L'axe d'entretien des routes	189,118.	13.
Postes aux lettres	362,977.	46.
Octroi de bienfaisance de Bruxelles	376,100.	39.
Idem de Louvain	113,773.	05.
Idem de Tirlemont	13,202.	33.
Idem de Diest	1,153.	
Total des contributions indirectes :	4,120,794.	55.

RECAPITULATION

Contributions directes	4,410,482.	08.
Contributions indirectes	4,120,794.	55.
Total des contributions qui se prélèvent dans le Département de la Dyle	8,531,276.	63.

DIFFERENCE ENTRE LES ANCIENNES ET LES NOUVELLES CONTRIBUTIONS

En comparant les anciennes impositions du Département de la Dyle et celles qui se perçoivent actuellement, on trouve donc que sous la domination autrichienne il payait 111,514 francs 74 cent moins qu'aujourd'hui.

J'établirai maintenant le rapport des contributions actuelles, avec la population, l'étendue et la valeur des biens fonds, et les revenus industriels et mobiliers.

RAPPORT DES CONTRIBUTIONS ACTUELLES AVEC LES BASES QUI ONT DETERMINE LEUR ASSIETTE

Population

Sous le Gouvernement autrichien, la population de ce Département était portée à 389 mille âmes.

Le recensement fait en l'an 8 ne la porte qu'à 363.612.

La population a donc diminué de 25.000 âmes environ.

Cette perte doit être attribuée, comme je l'ai dit plus haut, au départ de la Cour qui résidait à Bruxelles, des agents établis près elle, de leur nombreuse suite et des 4.000 écoliers de l'université de Louvain, étrangers en grande partie.

L'ancien cadastre de 1686, qui servait de base à la répartition des vingtièmes, donnait une surface de 245.997 bonniers en terrain productifs. On s'était réglé sur le même cadastre, pour l'assiette des contributions des années 5, 6, 7 et 8.

Cependant il avait été défriché depuis 1686, une grande quantité de bruyères. Des terrains marécageux avaient aussi été rendus à l'agriculture. Il convenait de les ajouter à la masse des biens imposables. Il a été reconnu par le dépouillement des livres d'assiette de la majorité des Communes, que le nombre de ces bonniers se portait à 19.300. Ce qui porte aujourd'hui le cadastre à 265.297. C'est sur cette dernière base que la répartition de la contribution foncière a été établie en l'an 9 et qu'elle se continue.

BIENS RURAUX

On porte les bois et forêts à 33,000 bonniers, dont 29,535 sont nationaux ou séquestrés. Le produit en peut être évalué à 20 francs par bonnier, taillis et futaye, déduction faite des frais de garde, exploitation, etc

	660,000.
Reste 233,297 bonniers de terre, près jardins, étangs évalués au revenu de 35 francs par bonnier, déduction faite des frais de fumure, labour, semences, exploitation	8,165,395
Total du revenu foncier des biens ruraux	8,825,395

PROPRIETES BATIES

Leur produit

Le nombre des maisons, usines et autres propriétés bâties, existantes dans ce Département, s'élève à 77,440, dont le détail suit, avec l'évaluation de leur produit.

	Nombre de Maisons	Valeur locative de chaque maison l'une parmi l'autre	Total de leur produit
Bruxelles contient			
Hall	12,000.	à frs. 120	frs 1,440,000.
Vilvorde	871.	40	34,840.
Louvain	945.	30	16,470.
Diest	3,610.	80	288,800.
Aerschot	1,085.	40	43,400.
	581.	30	17,430.

Tirlemont	1,113.	60	66,780.
Hougaerde	546.	30	16,380.
Léau	237.	25	5,925.
Nivelles	1,098.	40	43,920.
Jodoigne	426.	30	12,780.
Wavre	623.	30	18,690.
Les Bourgs et Villages	54,701.	à 10	547,010.
Total des maisons et de leur produit.	77,440.		2,552,425.

RECAPITULATION DES REVENUS FONCIERS

Biens ruraux	8,825,395.
Propriétés bâties	2,552,425
Total des revenus fonciers	11,377,820

CONTRIBUTION FONCIERE

En les imposant pour la contribution foncière, au 5ème conformément à la Loy, le contingent serait de : 2,275,564.

Et comme au contraire le Département est imposé dans la contribution foncière à 2,534,000.

Il s'est trouvé surchargé pour l'an 9 de 258,436

Cette surcharge s'est encore accrue en l'an 10, ou les bois nationaux ont cessé d'être imposés.

Le contingent du Département dans la contribution

foncière de l'an 10, n'a été réduit que de 79,000 frs. pour les bois nationaux non imposables.

Cependant ces mêmes bois qui rapportent annuellement 510,700 francs étaient imposables à raison du 5ème de leur revenu, à 102,140 d'où il résulte une surcharge de 23,140 frs. qui retombe nécessairement sur les propriétés particulières.

En ajoutant cette surcharge cy 23,140

Le Département est surchargé dans la contribution foncière de 281,576.

Il est nécessaire d'observer que les maisons ont été évaluées en revenu, comme si elles étaient toutes habitées, tandis cependant qu'à Bruxelles un huitième a constamment été inhabité, et qu'on en compte environ 150 qui sont encore exemptes pour plusieurs années, par octroi de l'ancien Gouvernement, pour cause de construction, ce qui augmente encore la contribution foncière des autres propriétés bâties.

(à suivre)